N° 251 — CXLIIIme Année — Un numéro : 5 centimes — Samedi 26 Octobre 1901

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois
La Feuille prise au bureau. fr.	6 —	3 20	1 80
» portée à domicile en ville	8 —	4 20	2 30
La Feuille portée à domicile hors de ville ou par la poste dans toute la Suisse	9 —	4 70	2 60
A l'étranger (Union postale), par 1 numéro	25 —	13 —	6 75

Abonnement aux bureaux de poste, 10 ct. en sus. Changement d'adresse, 50 ct.

Administration et Abonnements :
WOLFRATH & SPERLÉ
Imprimeurs-Éditeurs

La vente au numéro a lieu :
Bureau du journal, kiosques, libr. Guyot, gare J.-S., par les porteurs et dans les dépôts

LES MANUSCRITS NE SONT PAS RENDUS.

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

ET DU

VIGNOBLE NEUCHATELOIS

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

Journal d'annonces paraissant tous les jours, excepté le Dimanche

BUREAUX : Temple-Neuf

Les lettres non affranchies ou anonymes ne sont pas acceptées. On s'abonne à toute époque.

RÉDACTION : 1, Temple-Neuf, 1

Les annonces reçues avant 3 heures (grandes annonces avant 11 h.) paraissent le lendemain.

ANNONCES

Du canton, 1 à 3 lignes	50 ct.
4 et 5 lignes. 65 ct. — 6 et 7 lignes	75
8 lignes et au delà, la ligne	10
Répétition, »	8
Avis tardif, 20 ct. la ligne. Minimum	1 fr.
De la Suisse, la ligne	15 ct.
D'origine étrangère, »	15
Réclames, »	30
Avis mortuaires, la ligne 12 ct. — Minimum	2 fr.
» » répétition, la ligne	9 ct.
Lettres noires, 5 ct. la ligne en sus.	
Encadrements depuis 50 ct.	

BUREAU DES ANNONCES :
Rue du Temple-Neuf, 3

Autant que possible, les annonces paraissent aux dates prescrites ; en cas contraire, il n'est pas admis de réclamation.

TÉLÉPHONE 207

PUBLICATIONS COMMUNALES

COMMUNE de NEUCHATEL

Vente de Bois
de service

Le jeudi 31 octobre 1901, à 11 h. du matin, à l'Hôtel municipal, salle des commissions, la Commune de Neuchâtel vendra, par voie d'enchères publiques et aux conditions qui seront préalablement lues, les bois suivants, situés dans sa forêt de Chaumont :

158 billons sapin m³ 133,22
62 pièces charpente » 42,51

Direction des Finances.

COMMUNE DE NEUCHATEL

AVIS

Les propriétaires et horticulteurs qui désirent avoir de la **darre de sapin** pour couvrir les massifs sont priés de s'inscrire à la Caisse communale ou chez le garde-forestier du Plan.

Prix : 7 fr. le lot à prendre au verger des Cadolles ; 9 fr. le lot rendu à domicile en Ville.

Les livraisons se feront dès le 15 novembre.

Le gérant des Forêts de la Ville,
J.-F. ROULET-MOREL.

IMMEUBLES A VENDRE

Pour cause de service militaire, la vente des vignes et champs de M. **H. Mentha-Cuche,** à Cortaillod, est renvoyée du samedi 26 au **lundi 28 octobre 1901, à 8 heures du soir, à l'Hôtel de Commune de Cortaillod.**

Boudry, 23 octobre 1901.

H. AUBERSON, notaire.

ENCHÈRES PUBLIQUES
Après faillite
Adjudication définitive

Aucune offre n'ayant été faite à la séance d'enchères du 28 septembre 1901, l'administration de la masse en faillite de Théophile-Frédéric Gern, menuisier, à Neuchâtel, exposera en vente publique, le samedi 16 novembre 1901, à 3 heures du soir, dans la salle de la Justice de Paix de Neuchâtel, par le ministère de A.-Numa Brauen, notaire, à Neuchâtel, l'immeuble désigné comme suit :

Cadastre de Neuchâtel.

Art 2414, plan f° 95, n°s 248 à 253. Les Rochettes, bâtiments et places de 554 m. carrés. Limites : Nord, route de la Côte ; Est, 2413 ; Sud, ruelle des Sablons ; Ouest, 1954.

Il existe trois bâtiments sur cet article, savoir :

1. Une belle maison de sept appartements de trois chambres chacun, tous bien loués.
2. Un bâtiment neuf à usage d'atelier de menuisier, vastes locaux bien éclairés.
3. Un bâtiment de cinq appartements.

Assurance des bâtiments : Fr. 90,300. Rapport : Fr. 6,768.

Les maisons sont toutes en bon état d'entretien, faciles à louer à un prix rémunérateur. Elles sont bien bâties, exposées au soleil, avec vue sur les Alpes.

A teneur de l'art. 258 L. P., l'adjudication définitive sera donnée au plus offrant. Le cahier des charges sera déposé à l'Office des faillites de Neuchâtel, dès le 15 octobre 1901, et à l'Etude de A.-Numa Brauen, notaire, Trésor 5.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Paul Jacottet, avocat, administrateur de la masse Gern, et en l'Etude du notaire chargé de la vente.

Neuchâtel, le 8 octobre 1901.

Office des Faillites.

A VENDRE
pour cause de décès

une belle propriété au Landeron, sur la route de Neuchâtel à Bienne, près de la gare.

Elle consiste en une grande maison de maître renfermant quatre logements, caves, cour et dépendances, une maison rurale avec logement, un verger et jardin au Nord, le tout contenant 10,304 mètres carrés ; environ 3 ¾ poses, une vigne et jardin au Sud de la route contenant 4007 mètres carrés, environ 11 ouvriers, avec plusieurs arbres fruitiers nouvellement plantés.

Cette propriété de rapport conviendrait spécialement pour un commerce de vins.

Assurance des bâtiments, 59,500 francs. Conditions favorables.

S'adresser au soussigné **C.-A. Bonjour, notaire.**

ENCHÈRES D'IMMEUBLES
à BEVAIX

Le samedi 9 novembre 1901, dès 8 heures du soir, à l'Hôtel de Commune, à Bevaix, **MM. Jules et Adolphe Ribaux** feront vendre, par voie d'enchères publiques, les immeubles ci-après, savoir :

Cadastre de Bevaix :

1.	Article 2104.	**Derrière les Clos,**	champ	690 m²	2.044 émines
2.	2109.	**Les Champelles,**	champ	825	2.443
3.	2111.	**A Vivier,**	pré	486	1.439
4.	2112.	**Fin d'Archessus,**	champ	1174	3.476
5.	2113.	**Derrière les Clos,**	champ	690	2.044
6.	2120.	**A Néverin,**	champ	296	
7.	2126.	**A Mazélieux,**	champ	1188	3.518
8.	2127.	**Les Maladières,**	champ	673	1.993
9.	2129.	**A Buchaux,**	champ	760	2.251
10.	2130.	**Id.**	pré	747	2.212
11.	2132.	**La Pérole,**	champ	1141	3.378
12.	2133.	**Derrière la Grange,**	champ	1301	3.852
13.	3142.	**Id.**	champ	1235	3.657
14.	2134.	**A Comblémines,**	pré	1493	4.421
15.	2157.	**Id.**	champ	1493	4.421
16.	2135.	**Le Pontet,**	pré	1300	3.849
17.	2137.	**Id.**	pré	1394	4.128
18.	2136.	**A Vivier,**	pré	486	1.439
19.	2138.	**Les Vernets,**	champ	1837	5.440
20.	2139.	**Id.**	champ	753	2.230
21.	2142.	**Fin d'Archessus,**	champ	983	2.911
22.	2143.	**Id.**	champ	1236	3.660
23.	2144.	**Id.**	champ	1174	3.476
24.	2145.	**Id.**	champ	553	1.638
25.	3061.	**Les Chenevières,**	champ	207	
26.	2153.	**Les Plantées,**	champ	685	2.089
27.	2156.	**Les Vernes,**	pré	675	1.997
28.	2158.	**A Melet,**	champ	739	2.189

S'adresser au **notaire Montandon,** à Boudry.

ENCHÈRES D'IMMEUBLES
à GORGIER

Samedi 26 octobre 1901, dès 7 heures du soir, au café Provin, à Gorgier, M. Charles Provin vendra, par voie d'enchères publiques, les immeubles suivants :

CADASTRE DE GORGIER :

1.	Article 3489.	Pl. f° 2.	N° 122.	A Gorgier, jardin de		186 m²
2.	» 3492.	» 10.	» 16.	Clos Dessous, vigne		86 »
3.	» 3493.	» 15.	» 102.	En Chenallettaz, verger		3357 »
4.	» 3494.	» 19.	» 72.	Les Jaquesses, vigne		124 »
5.	» 3495.	» 21.	» 86.	La Crottaz, champ		1314 »
6.	» 3496.	» 56.	» 15.	Sur Bevaix, bois		7875 »
7.	» 2015.	» 43.	» 74.	Les Bolliardes, bois		1792 »
8.	» 2614.	» 15.	» 44.	Es Uttinges, champ		367 »
10.	» 2617.	» 20.	» 25.	En Brenaz, vigne		252 »
11.	» 2677.	» 6.	» 65.	» » pré		275 »
12.	» 1894.	» 15.	» 42.	Es Uttinges, pré		151 »
13.	» 3614.	» 1.	» 201.	A Gorgier, pré		25 »
14.	» 1219.	» 1.	» 156 à 161.	A Gorgier, bâtiment, grange, écurie, places et jardin de		529 »
				Le bâtiment est assuré pour fr. **16,000.**		
15.	» 2730,	» 15.	» 103.	En Chenallettaz, pré de		241 »

Pour tous renseignements, s'adresser au notaire soussigné chargé de la vente.

Boudry, le 14 octobre 1901.

A. PERREGAUX-DIELF, notaire.

VENTE D'IMMEUBLES
à Cortaillod

Le **lundi 28 octobre 1901,** dès 8 heures du soir, à l'Hôtel de Commune de Cortaillod, M. Henri Mentha-Cuche, à Neuchâtel, vendra, par enchères publiques, les immeubles qu'il possède encore dans cette localité, soit :

Cadastre de Cortaillod

Article	1105,	pl. f° 20,	n° 65.	Regueulaz, pré de	408 m.	
»	1106,	» 31,	» 62.	Les Perrons, vigne de	1035 »	environ 3 ouv.
»	»	» 31,	» 63.	» bois de	380 »	
»	1107,	» 31,	» 108.	Sagne Jeanne, vigne de	1625 »	
»	»	» 31,	» 109.	» bois de	40 »	» 5 ouv.
»	3062,	» 64,	» 5.	» vigne de	228 »	
»	1108,	» 57,	» 58.	Cul de Sachet, vigne de	862 »	» 2 1/3 ouv.

Ces immeubles sont en bons plants et en bon état.

S'adresser pour renseignements à M. Paul Mentha-Chable, à Cortaillod, ou au notaire soussigné. On peut faire des propositions de vente de gré à gré à M. Paul Mentha.

Boudry, le 8 octobre 1901. H. AUBERSON, not.

ENCHÈRES D'IMMEUBLES
à HAUTERIVE

M. Charles Zwahlen, Mlle Aline Zwahlen et M. Arthur Zwahlen exposeront en vente aux enchères publiques, pour sortir d'indivision, les immeubles désignés au cadastre comme suit :

Article 147, **à Hauterive, au village,** bâtiment de 127 m².
» 325, » » bâtiment et place de 23 m².

Ces articles comprennent une **maison d'habitation,** récemment réparée et en bon état d'entretien, et une **grande cave** avec pressoir en ciment. Valeur d'assurance : fr. 4000.

La vente aura lieu au **Café de la Grappe, à Hauterive, le vendredi 1er novembre 1901,** à 8 heures du soir.

Pour tous renseignements, s'adresser aux propriétaires, à Hauterive, ou à l'**Etude Meckenstock & Reutter, à Neuchâtel, Hôpital 2.**

VENTE D'IMMEUBLES
AU VAL-DE-RUZ

Samedi 2 novembre 1901, dès 8 heures du soir, à l'hôtel du Point-du-Jour, à Boudevilliers, la veuve et les enfants de Charles-Auguste Guyot, à la Jonchère, exposeront en vente, par voie d'enchères publiques, les immeubles suivants, au territoire de **Boudevilliers :**

Une maison d'habitation et rural, à la **Jonchère,** avec **jardin,** beau et grand **verger** contigu **(7 poses).** Assurance du bâtiment : **8,700 fr.**

7 champs d'une superficie totale de **12 poses.**

Le tout constitue un **domaine** de bon rapport et bien situé pour **séjour d'été.**

— Pour renseignements, s'adresser en l'Etude du notaire soussigné.

Boudevilliers, le 14 octobre 1901.

Ernest GUYOT, notaire.

A VENDRE

à l'ouest de la ville, terrain à bâtir de 400 à 500 m². Prix 7 fr. le mètre. Vue superbe. Offres sous B. C. F., poste restante, Neuchâtel.

MARIN

On offre à vendre ou à louer une jolie propriété renfermant dix pièces et dépendances avec jardin. Prix modéré. — S'adresser à MM. Zumbach et Cie, à Saint-Blaise.

Etude G. ETTER, notaire
Place d'Armes 6, Neuchâtel

A vendre : Villas, en ville et aux environs. — Maisons d'habitation et de rapport. — Terrains à bâtir (rue de la Côte et quartier Saint-Nicolas).

A louer : Logements de 3 pièces, en ville et aux Parcs. Cave en ville.

Demandé : Petites propriétés bâties. — Terrain pour constructions. — Appartements de 5 à 7 pièces.

A vendre, aux abords immédiats de la ville, belle villa de dix chambres avec véranda. Petite maison indépendante. Remise. Belle vue. Tram. S'adr. Etude A.-N. Brauen, notaire, rue du Trésor 5.

Propriété à vendre

Jolie petite propriété, magnifique situation, belle vue sur le lac et les Alpes, dans village du vignoble, tramway, eau et gaz, dépendances, jardin d'agrément et potager. Prix 30,000 fr. Ecrire sous chiffre D. C. n° 982 au bureau de la Feuille d'Avis.

ENCHÈRES D'IMMEUBLES

Le lundi 11 novembre 1901, dès 8 h. du soir, au Café du Cygne, à Chez-le-Bart, **M. René Marson,** à Derrière-Moulin, exposera en vente par voie d'enchères publiques, **le domaine** qu'il possède à **Derrière-Moulin,** comprenant maison d'habitation (deux logements, grange, écurie, etc) en parfait état d'entretien ; 33 ouvriers de vigne en belle culture et 12 poses de champ. — Le tout est très bien exposé et d'un bon rapport.

S'adresser au propriétaire à Derrière-Moulin, ou au **notaire Montandon,** à Boudry.

Etude Ed. PETITPIERRE, notaire
Rue des Epancheurs 8.

VENTE AUX ENCHÈRES
d'un immeuble de rapport

Le jeudi 14 novembre 1901, à 3 h. après midi, en l'Etude et par le ministère du notaire Ed. Petitpierre, on exposera en vente par voie d'enchères publiques, **l'immeuble portant le n° 8 de la rue de l'Industrie,** désigné au cadastre de Neuchâtel comme suit :

Art. 1635, rue de l'Industrie, bâtiment, place et jardin de 657 mètres carrés. **Limites :** Nord, 528, 1528 ; Est, 852 ; Sud, rue de l'Industrie ; Ouest, 48, 528.

Subdivisions :

Plan f° 10, N° 29, rue de l'Industrie, logements de 210 mètres carrés.
Plan f° 10, N° 30, rue de l'Industrie, place et terrasse de 336 mètres carrés.
Plan f° 10, N° 31, rue de l'Industrie, jardin de 81 mètres carrés.

Le revenu annuel, susceptible d'augmentation, est de **3,580 fr.** Cet immeuble est bien situé, à proximité de la gare ; les appartements qu'il renferme se louent facilement.

L'acquisition de cet immeuble constituerait un excellent placement de fonds à revenu élevé et durable.

Pour prendre connaissance du cahier des charges et des conditions de vente et pour visiter l'immeuble, les amateurs sont priés de s'adresser en l'Etude du notaire chargé de la vente, **rue des Epancheurs 8, à Neuchâtel.**

Domaine à vendre
à HAUTERIVE

On offre à vendre à Hauterive, en bloc ou séparément, au haut du village, une propriété composée de : bâtiments avec trois logements, grandes caves, remises, écurie, jardin, vergers et environ 40 ouvriers de vignes. (Ce domaine) ancienne dépendance de l'Abbaye de Fontaine André) est très bien situé ; conviendrait pour pensionnat ou rentier désirant vivre à la campagne.

Pour les conditions, s'adresser à l'Etude Wavre.

Sol à bâtir

On offre à vendre à de favorables conditions, un beau sol à bâtir à proximité de la gare. Belle vue. Ecrire sous chiffres E. C. 951 au bureau de la Feuille d'Avis.

Grandes enchères de Mobilier
à NEUCHATEL

Le lundi 4 novembre 1901, et les jours suivants, dès 9 heures du matin, l'office des faillites de Neuchâtel, vendra par voie d'enchères publiques, à l'**Hôtel du Faucon,** l'actif mobilier dépendant de la masse **Jules Glukher-Gaberel,** tenancier d'hôtel, mobilier dont suit le détail :

1. **Restaurant :** 8 tables antiques, 2 longues, 2 de service, 48 chaises, 4 glaces, plateaux, porte-parapluies, pendule de Vienne, etc.
2. **Salle à manger :** 8 tables d'hôtes, 3 rondes, 3 de service, 2 banquettes, 4 glaces, 36 chaises, pendule, etc.
3. **Fumoir :** 6 tables à coulisses et autres, 14 chaises, 2 glaces, tapis de table, etc.
4. **Bureau :** 1 secrétaire, 2 pupitres, 1 canapé, glace, pendule, buffet, tabourets, etc.
5. **Salon :** table ovale, fauteuils, chaises rembourrées et autres, grande glace tapis de moquette, etc.
6. **Le mobilier de 36 chambres, de voyageurs,** composé de : 1 lit complet, 1 table de nuit, 1 lavabo, 1 glace, 1 canapé, 1 table carrée, 2 chaises et divers objets.
7. **Matériel de cave et d'encavage :** vins du pays et étrangers.

Outre le mobilier énuméré ci-dessus, on vendra une quantité d'objets dont on supprime le détail. O. 518 N.

La vente aura lieu au comptant.

Les offres pour l'achat en bloc de tout ou partie du mobilier dont le détail précède seront examinées jusqu'au 1er novembre 1901.

Pour tout renseignements, s'adresser à l'office des faillites soussigné.

Neuchâtel, le 8 octobre 1901.

Office des faillites de Neuchâtel :
Le préposé, A. PERRIN, avt.

PROPRIÉTÉ à VENDRE
à BOLE

Maison renfermant six à huit chambres et dépendances. Grand jardin. Verger. Surface 2417 mètres carrés. Belle vue. Proximité des deux gares. S'adr. Etude A.-Numa Brauen, notaire, Neuchâtel.

Maison de rapport à vendre, à Neuchâtel. S'adresser Etude A.-N. Brauen, notaire, rue du Trésor 5.

ANNONCES DE VENTE

A remettre à Yverdon, pour cause de départ, dans un quartier bien fréquenté, sur la place du Marché, un bon café-brasserie-restaurant. Salle à manger et billard. Entrée en jouissance tout de suite. Payement comptant.

S'adresser par écrit au dépôt de la brasserie Beauregard, Yverdon.

Samedi, dès 6 h. ½ du soir,
Prêt à emporter :
Tripes à la mode de Caen.
Tripes à la Richelieu.
Tête de veau en tortue.
CHEZ
Albert HAFNER
TRAITEUR
Faubourg de l'Hôpital 9

5 petits chiens bassets

pure race, à vendre, chez Edouard L'Epée, Hauterive.

JAMES ATTINGER
Librairie-Papeterie. Neuchâtel

J. Gindraux. Histoire populaire et illustrée du christianisme, relié . fr. 6.50
Frank Thomas. Parents et enfants, fr. 1.50
— La Royauté de Christ . . . 2.50

Boulangerie Emile Hofmann

Grand'Rue 12, Neuchâtel

TOUS LES LUNDIS
GATEAUX AU FROMAGE
et au beurre

Hc 5415 N *Se recommande.*

Meubles à vendre

Pour cause de changement de domicile, à vendre 1 canapé velours frappé 2 places, très luxueux, 1 table Louis XV ovale, chêne, 6 chaises cannées jonc, ainsi que d'autres objets, le tout comme neuf. Rien des revendeurs. S'adresser au bureau du journal qui indiquera. 983

TRYBOL

Eau dentifrice antiseptique aux herbes
Actuellement la meilleure

En vente dans les pharmacies, drogueries et parfumeries, à **1 fr. 50 le flacon.** — *Seul concessionnaire pour le canton de Neuchâtel :*
M. R. HEDIGER, parfumeur
Neuchâtel Zag S. 265

20,000 tuiles

ordinaires, vieilles, à placer. S'adresser à Fritz Kung, maître-couvreur.

LIBRAIRIE A.-G. BERTHOUD, NEUCHATEL

Offre d'occasion à des prix très avantageux :

London News, 1899 et 1900,	Fr. 5.—	Illustrirte Zeitung, 1900,	Fr. 5.—
Fliegende Blætter, 1899 et 1900,	» 5.—	Monde illustré, 1900,	» 5.—
Patrie suisse, 1899,	» 3.50	Illustration, 1900,	» 8,50
Journal de la Jeunesse, 1899, 1900,	» 6.—	Revue bleue, 1900,	» 4.—
Revue des Deux Mondes, 1898, 1900,	» 10.—	Tour du Monde, 1900,	» 6.—
Revue de Paris, 1898, 1899, 1900,	» 10.—	Magasin d'Education, 1900,	» 6.—
Bibliothèque universelle, 1899, 1900,	» 6.50	Papillon, 1900,	» 3.—

CONFISERIE-PATISSERIE
Ch. Hemmeler
1, rue Saint-Maurice, 1

Tous les jours CORNETS et MERINGUES A LA CRÈME VACHERINS et VERMICELLES

Entremets montés à la crème
(Pompadours, Chalets suisses, Seilles, Paniers)
Grand choix de pièces à 10 et à 5 centimes
PETITS FOURS SECS ET GLACÉS
Spécialité : ENGLISH CAKES
Spécialité de BONBONS AU CHOCOLAT et FONDANTS Zürcher Hüppen
TÉLÉPHONE 444

MAGASIN DE CHAUSSURES
C. BERNARD
RUE DU BASSIN, près du passage du tram

Reçu un grand assortiment de chaussures fortes pour la saison, pour hommes, dames, fillettes et enfants.

Spécialité de genres élégants et solides des principales maisons suisses et étrangères.

Bottines en drap et feutre, confortables, à crosons, [illegible] cafés.

Chaussures en cuir vaporisé, article léger et solide. Pantoufles feutre, semelles enduites, à 0.95, bonne qualité.

Caoutchoucs anglais, russes et français.

Souliers de gymnastique, plusieurs genres.

Beau choix de souliers pour soirées.

Réparations promptes et bien faites.

Escompte 5 %

Se recommande, C. BERNARD

Librairie A.-G. BERTHOUD
NEUCHATEL

Histoire du Christianisme. d'après Ochninger, par J. Gindraux, 36 gravures hors texte et 120 dans le texte, in-8°, relié	Fr. 6.50
Frank Thomas. — La royauté de Christ	» 3.50
Runa. — Tout ou rien. Nouvelle traduite du suédois	» 2.50
Insième. — Dans le bleu. Scènes de la vie protestante	» 3.—
Memento Larousse. — Deuxième édition, cartonné	» 3.50
A. Lichtenberger. — Père	» 3.50

A VENDRE

jeunes poules et coqs de quatre à cinq mois, races Houdans, Faverolles et Minorques. **Canards** de Rouen. — S'adresser à Borel-Hunziker, Belle-Rive, près Cortaillod.

FOIN et REGAIN

A vendre environ quarante quintaux de foin et quinze de regain bien conditionnés. — S'adresser à Paul Calmelet, Vilars, Val-de-Ruz.

MAISON DE BLANC
Félix ULLMANN FILS & Cie

18, Rue du Seyon - **Neuchâtel** - Grand'Rue, 7 & 9

TÉLÉPHONE

Choix énorme de **Couvertures** de laine dans toutes les tailles : blanches, rouges et fantaisie, depuis 4.95, 5.25, 6.95, etc., jusqu'à 40 fr.

Flanellette coton, lavable, depuis 0.45, 0.55, 0.60 cent., etc.

Veloutine et **levantine flanelle, grand teint,** depuis 0.75, 0 80, 0.95 cent., etc.

Notre rayon de **Lingerie** pour **dames et enfants** est complètement assorti en articles de saison.

Riche rayon de **guipure, étamine** et **mousseline pour rideaux.**

Spécialité pour **trousseaux fin et ordinaire**

(La maison se charge de la marque, festons, ourlets à jour)

BOULANGERIE-PATISSERIE
HENRI MOREAU
Orangerie et faubourg de l'Hôpital
Tous les dimanches
CORNETS ET MERINGUES
Se recommande.

Scierie Léon MARTENET
à SERRIÈRES

Fabrique de caisses et caissettes d'emballage, exécution prompte. Prix courants à disposition.

BIJOUTERIE HORLOGERIE ORFÈVRERIE
Beau choix dans tous les genres
Ancienne Maison JEANJAQUET & Cie.
Fondée en 1833.
A. JOBIN
Successeur
Maison du Grand Hôtel du Lac
NEUCHATEL

RAISINS DU TESSIN
Caisse 5 kg., fr. 1.80; 15 kg., fr. 4.50. franco
Châtaignes vertes, 10 kg., » 2.75.
Pommes fortes, 10 kg., » 3.25.
H. 3051 O. **Morganti frères, Lugano.**

Pain hygiénique
de farine complète
En vente aux boulangeries Hausmann, rue Saint-Maurice, Magnin, rue J.-J. Lallemand

Broderie-Tapisserie
Mmes Bonnet & Furet
GENÈVE
Dépôt: Neuchâtel, 11, rue du Trésor, entresol. — Grand choix d'ouvrages et fournitures. — La maison prépare sur commande pour ameublements des canevas peints, styles anciens, modernes.

LE CIMENT DE PLUSS-STAUFER
en tubes et en verres
qui a obtenu plusieurs fois les médailles d'or et d'argent, sans pareil pour raccommoder les objets cassés, est en vente chez A. Zimmermann, droguiste, à Neuchâtel, et à la Société de consommation de Fontainemelon.

A vendre
pour cause de départ, tout de suite: 2 lits complets à 1 place, 2 tables de nuit, 3 tables carrées, chaises, tableaux, glaces, 1 potager nº 11 avec accessoires, le tout peu usagé et en bon état. S'adresser au bureau du journal. 971

POUR AMATEUR
A vendre un bel et solide établi de mécanicien avec tour et roue, et un étau. S'adresser à M. Ed. Perrudet, chemin du Rocher 10, en ville.

Au Magasin Agricole
COMPOTE AUX RAVES
Choucroute de Strasbourg
Salé de campagne

A VENDRE
un char à pont solide, remis à neuf, un couteau à hacher la viande à quatre lames, neuf. S'adresser chez M. Rubin, Sablons 30.

PORCS
à l'engrais à vendre. — S'adresser à F.-H. Berruex, Bellevue, Bevaix.

FUMIER
A vendre 600 pieds de fumier de vache. S'adresser à Jean-Henri Dubois, à Peseux.

J. MORGENTHALER
Poteaux 8
achète et vend
toujours des souliers et habits usagés encore en bon état.

A la même adresse, raccommodage de chaussures à des prix très modérés.

PIANO
en bon état, à vendre à bon compte chez J.-H. Schlup, Industrie 20.

A vendre, faute d'emploi
à de très favorables conditions quelques meubles à l'état de neuf, ayant à peine été usagés: 2 lits (en bois) à une personne, complets, matelas bon crin, literie, une grande table de 2m sur 1, 2 tables-pupitre à 2 places pour élèves, un jeu de croquet, 10 à 12 mètres nattes coco (tapis) de 60 centimètres. Puis, 1 lit fer à 2 places, avec sommier et matelas, crin ordinaire; des lampes à suspension usagées.
S'adresser, Neuveville, Faubourg 228.

Le complet Naphtaly à 35 fr.
est le plus beau et le plus avantageux.

A vendre d'occasion, en bon état, une
banque de bureau
avec grillage et porte. S'adresser au bureau d'Avis. 860

ON DEMANDE A ACHETER

On désire se procurer le second volume de
l'Histoire de la famille Fairchild
traduit en français par Miss Sherwood. C'est un livre pour les enfants, paru en 1852. S'informer du nº 975 au bureau du journal.

On donnerait un bon prix pour une ou deux mesures de
pommes melonnes
(c lvilles blanches) pour dessert. S'informer du nº 976 au bureau du journal.

AVIS DIVERS

On désire placer au Vignoble un jeune enfant de 5 mois. Bons soins sont exigés. Ecrire sous initiales K. D. 959 au bureau de la Feuille d'Avis.

COURS DE DANSE
Maintien - Hygiène - Education
Les cours de danse de **M. Edvard AUDÉTAT** s'ouvriront à fin octobre, place Piaget nº 9, 1er étage.
Inscriptions: Papeterie Bickel-Henriod
Leçons sur toutes danses
Sur demande leçons à domicile

CUISINE POPULAIRE
En raison des difficultés et du retard occasionnés dans le service, **le nouveau Comité** a décidé la suppression de la restauration, ainsi que des soupes et légumes à discrétion.

CAFE-RESTAURANT du Mexique
Escargots.
Civet de lièvre.
Tripes.

TAILLEUSE
se recommande pour robes, transformation; travail soigné. Journées Prix modéré. Mme E. Binggeli, Moulins 38.

On demande quelques bons pensionnaires. Pension Favarger-Möry, rue de l'Orangerie 4.

BRASSERIE HELVETIA
Ce soir à 8 heures
CONCERT
donné par la
TROUPE DEMAY
avec le concours de
Mlle HORTENSE
Dimanche à 3 heures
MATINÉE

ARMÉE DU SALUT
Salle de l'Ecluse
DIMANCHE 27 OCTOBRE 1901
à 8 h. du soir
L'Œuvre de l'Armée du Salut [illegible]
[illegible] tableaux
1. Un négociant.
2. Le vol.
3. Une mère affligée.
4. La prison.
5. Relèvement.
VENEZ TOUS — Entrée: 10 cent.

AVIS. — A l'occasion de la collecte annuelle (semaine de renoncement), pour les Missions et œuvres sociales de l'Armée du salut, les dons seront reçus avec reconnaissance par Mlle Convert, Ecluse 4, Neuchâtel.

Neuchâtel - Aula de l'Académie
CONCERT
MARDI 29 OCTOBRE 1901
à 8 h. du soir
Poèmes en Musique
interprétés par
Mme G. KRAFFT
Cantatrice - Professeur de chant

PROGRAMME:
1. **L. van Beethoven,** A la bien-aimée absente . . A. Jeitteles
Op. 98, six mélodies; redemandé.
2. **Robert Schumann,** Liederkreis . . . . . . J. von Eichendorff
Op. 39, douze mélodies, première audition intégrale.
3. **Gabriel Fauré.** La bonne chanson. . . . . Paul Verlaine
Op. 61, neuf mélodies; première audition intégrale.

N.-B. — Pour les détails, voir le programme complet, avec le texte des mélodies et les portraits des compositeurs.

Au piano
M. GEORGES HUMBERT
ENTRÉE: 2 Francs
(Pour les pensionnats: 1 fr. 50)
Billets à l'avance chez M. William Sandoz, magasin de musique, rue des Terreaux 3, et le soir, à l'entrée de la salle.

ÉCHANGE
Un négociant de Bâle désire pour son fils, âgé de 18 ans, commerçant, pension dans famille honorable qui enverrait en échange jeune homme ou jeune fille désirant apprendre l'allemand.
Pour renseignements, s'adresser à M. Lutz-Berger, rue de l'Industrie 1.

RÉOUVERTURE
des
Salles de lecture pour ouvriers
Rue du Seyon 36

UNE DAME
de Neuchâtel recevrait quelques pensionnaires; belle situation, vie de famille agréable. S'informer du nº 952 au bureau du journal. c.o.

Société des Jeunes Libéraux - Neuchâtel
Jeudi 31 octobre 1901, à 8 h. précises du soir
AU CERCLE LIBÉRAL
SÉANCE RÉGLEMENTAIRE ANNUELLE
a) Séance publique
1. Rapport sur l'activité de la Société pendant l'exercice écoulé, par le président.
2. **L'Election directe du Conseil d'Etat**
Conférence par M. Max-E. PORRET, avocat
☛ **MM.** les membres passifs de la Société, les membres du Cercle libéral et les électeurs libéraux y sont cordialement invités.
b) Séance administrative obligatoire
LE COMITÉ.

Ebenezerkapelle
Rue des Beaux-Arts 11
ERNTE-DANK-FEST
Sonntag, den 27. Oktober 1901
Vormittags 9 ½ Uhr. — **Festpredigt.**
Nachmittags 3 Uhr. — **Gesanggottesdienst.**
Abends 8 Uhr. — **Schlussfeier.**
Der Verkauf der Gaben findet statt **Montag, den 28. Oktober,** von Nachmittags 2 Uhr an.
Jedermann ist freundlich willkommen

Casino-Hôtel Beau-Séjour
SONNTAG DEN 27. OKTOBER 1901
Theatralische Abendunterhaltung
gegeben vom
Allgemeinen-Arbeiter-Bildungs-Verein Neuenburg
Zur Aufführung gelangt (Zum 1. Male in Neuenburg)
IM WEISSEN RÖSS'L
Sensations-Lustspiel in 3 Akten,
von *Oscar Blumenthal* u. *Gustav Kadelburg.*
34 personen. Ort der Handlung: Das Salzkammergut (Oberösterreich)
Costüme vom Hause Jæger, Saint-Gallen
Kassaeröffnung 7. Uhr. - Anfang punkt 8. Uhr.
Eintritt: 60 Cts.
TANZ Nach dem Theater TANZ
Das Lustspiel **Im weissen Röss'l** ist an verschiedenen Stadttheatern mehrmalig mit grossen Erfolg zur Aufführung gelangt und hoffen wir, dass dieses Stück auch hier beim verehr. Publikum seinen verdienten Beifall finden wird.
Zu zahlreichem Besuch ladet ergebenst ein.
DER VORSTAND.
N.-B. — Karten im Vorverkauf sind zu haben: im Hôtel Beau-Séjour, in den [illegible] Pietsch, Moulins 24, sowie bei [illegible]

CAFÉ-BRASSERIE
du
VAUSEYON
Dimanche 27 octobre 1901
et dimanche suivant
BAL PUBLIC
Bonne musique
Se recommande, F. PRAHINS

ON DEMANDE
à faire la connaissance d'une personne qualifiée, institutrice brevetée, disposée à s'intéresser à la création d'un pensionnat de jeunes filles.
Offres sérieuses sont à adresser au bureau du journal sous chiffres M. P. 969.

LEÇONS D'ANGLAIS
Miss Rickwood reprend ses leçons dès le 12 septembre. — Pour renseignements, s'adresser Promenade-Noire 5, au me. H 4763 N

TONHALLE
Chalet du Jardin Anglais
DIMANCHE 27 OCTOBRE 1901
dès 3 h. après midi et dès 8 h. du soir
DEUX GRANDS CONCERTS
donnés par la
TROUPE D'AMBROSIO
(6 personnes)
Chant - Musique - Danse
Entrée libre

Bonne pension-famille
Conversation française. S'adr. avenue du Premier-Mars nº 6, 1er étage.

Brasserie de la Promenade
Samedi 26, Dimanche 27 & Lundi 28
GRAND CONCERT
donné par
L'Orchestre Genevois
dirigé par
FERRARA-FECCI
Avis aux amateurs de bonne musique.

ANGLAIS
Leçons de conversation et de grammaire, système pratique. Prix modérés. S'adresser à Mrs Bœhmer, rue Coulon 12, au 1er.

Musique de chambre
Les abonnements seront en vente, à partir de lundi prochain 28 octobre, au magasin de **M. W. Sandoz,** Terreaux 3. Les personnes qui ont déjà versé le montant de leurs souscriptions pourront, dès lundi, choisir leurs places et retirer leurs billets.
Amphithéâtre numéroté . . Fr. 10.—
Parterre et galeries numérotés . . . . » 7.50
Parterre et galeries (pour pensionnats) . . . . . . » 5.—
Les cinq séances ont été fixées aux: **Jeudis 7 novembre et 5 décembre 1901, 23 janvier, 6 mars et 10 avril 1902.** — Le programme général paraîtra ultérieurement.

HOTEL BELLEVUE
Corcelles
Tous les samedis
SOUPER AUX TRIPES
Tripes nature et mode de Cæn
PIEDS DE PORCS
On demande pour tout de suite un bon cheval de trait à louer pour quelques semaines. S'adresser Hôtel de Commune, Cortaillod.

Restaurant E. Hæmmerly
Ce soir, dès 6 ½ heures
Tripes nature et en sauce. Civet de lièvre
Choucroute garnie
Côtelettes, Bifteck, Foie de veau et consommations diverses
Soupe tous les jours, dès 8 heures du matin. Dîners à fr. 1.—, fr. 1.20, fr. 1.50.
On sert à l'emporter.
SE RECOMMANDE.

CAFÉ DU TERTRE
Ce soir
TRIPES
CONSOMMATION DE 1er CHOIX
Fondues à toute heure
Se recommande, **Paul FROIDEVAUX**

HOTEL DU VAISSEAU
Samedi soir
TRIPES
Dimanche soir
CIVET DE LIÈVRE

Ecole-Chapelle de Flandres
Ecole du dimanche: 9 heures du matin.
Réunion religieuse: 8 heures du soir.

Les électeurs
ayants-droit de l'Hospice de la Côte sont convoqués pour le jeudi 7 novembre prochain, à 2 h. après-midi, au collège de Corcelles, pour procéder au remplacement de deux membres décédés de sa commission générale.
Aux termes de son règlement, sont électeurs permanents:
Art. 5.
a) Les fondateurs de l'Hospice.
b) Les personnes qui ont fait partie de son administration.
c) Les souscripteurs à l'emprunt de l'Hospice.
d) Les personnes qui ont contribué ou qui contribueront à son entretien par un versement de 20 fr. au moins fait en une seule fois.
Art. 5 bis.
a) Les présidents des quatre Conseils communaux de la Côte sont électeurs pendant la durée de leurs fonctions.
b) Les souscripteurs au sou par semaine pendant trois années consécutives sont électeurs pour tout le temps pendant lequel ils continueront leur souscription et deviennent électeurs permanents au bout de six années également consécutives.
Corcelles, le 24 octobre 1901.
LE COMITÉ.

CALLIGRAPHIE
Attention!
Transformation des plus mauvaises écritures en 12 leçons.
Vu le nombre toujours croissant d'élèves, le prof. PETOUD se décide à ouvrir un nouveau cours le 1er novembre.
S'inscrire tout de suite à la papeterie de M. Bickel-Henriod.
LEÇONS
en ville et dans les pensionnats

PROMENEURS!
Si vous voulez faire une course agréable, profitez du tramway Neuchâtel-Valangin, pour vous rendre en vingt minutes à l'Hôtel du Point du Jour, **BOUDEVILLIERS.**
Un chaleureux accueil vous y est réservé.
Se recommandent,
MININI FRÈRES

CONVOCATIONS & AVIS DE SOCIÉTÉS

Société Chorale
30me année
La reprise des répétitions aura lieu le **mercredi 30 octobre,** à 8 heures du soir, à la Salle circulaire.
[illegible] manière pressante tous les chanteurs, dames et messieurs, qu'intéressent le chant mixte et la grande musique, à se faire recevoir membres de la Société.
Il sera mis à l'étude, pour le 49me concert:
ELIE
Oratorio de Mendelssohn
Les inscriptions sont reçues par M. Jules Hotz, magasin du Printemps, par les membres du comité, ou le soir même à la répétition.
LE COMITÉ.

Section de Tir
DE
SOUS-OFFICIERS
NEUCHATEL
Dimanche 27 octobre 1901
de 1 à 5 h. du soir
TIR-FÊTE
au
STAND DU MAIL
LE COMITÉ.

SALLE DE TEMPÉRANCE
de la
Croix ✚ Bleue
Ancienne Tonhalle
Jeudi 31 octobre, à 8 h. du soir,
CONFÉRENCE
avec
projections lumineuses
et instantanés dans la seconde partie par **Adolphe Maillet,** pasteur en France.
Sujet:
UN DRAME SANGLANT au XXe siècle
Entrée gratuite, accueil cordial

CERCLE NEPHALIA
Restaurant antialcoolique
Rue du Neubourg 23
(1er étage)
Ouvert au public tous les jours de 7 h. du matin à 11 h. du soir
Journaux français et allemands. — Salle de lecture et de jeux.
Bière et vins sans alcool. — Limonades. — Sirops. — Thé. — Café.
Restauration chaude et froide. — On prend des pensionnaires.
LE COMITÉ.

Société Neuchâteloise
DE
TIR AU REVOLVER
Neuchâtel
Dimanche 27 octobre 1901
de 2 à 5 heures
TIR-FÊTE ANNUEL
Au Stand des Fahys
PLAN DE TIR
Cible militaire A et B
Deux passes de 6 coups: 2 fr. — Rachats, 50 cent. la passe. — Les trois meilleures passes seront additionnées pour les prix. Les ¾ des tireurs seront primés et la recette sera entièrement répartie.
Allocation de la Société, 25 fr.
Cibles à points C et D
Visuel de 50 cm. divisé en 50 degrés
Deux passes de 6 coups: 2 fr. — Rachats, 50 cent. la passe. — La meilleure passe sera classée pour les prix.
Allocation de la Société, 25 fr.
La moitié de la recette sera affectée aux prix et le solde réparti aux points. La moitié des tireurs seront primés.
LE COMITÉ.

TOURING-CLUB
SUISSE
Section neuchâteloise
2me COURSE-PROMENADE
Dimanche 27 octobre
Cudrefin - Morat - Gümmenen - Gurbrü - Chiètres-Neuchâtel: 50 kilomètres.
Renseignements et liste d'inscriptions, chez le secrétaire, **Georges Petitpierre, Treille 11,** en Ville.
Le Comité.

Les dessous d'une révocation

La révocation du général sir Redvers Buller n'a pas été précisément une surprise. Il y a plusieurs jours déjà qu'on l'avait annoncée dans les clubs. Mais elle a néanmoins causé une très vive émotion. Elle a été très discutée. Sur dix journaux qui se publient le matin à Londres, huit l'ont approuvée, deux l'ont blâmée. Dans le public, la proportion a été la même.

Officiellement, le général Buller est révoqué de ses fonctions de commandant du 1er corps d'armée, dont le quartier général est à Aldershot, à cause du discours qu'il a prononcé le 10 octobre dernier à un déjeuner militaire offert en son honneur. Il a, dans ce discours, divulgué le premier qu'un journal avait en sa pos[illegible] White. Il a dit ce que contenait ce télégramme et dans quelles conditions il l'avait envoyé. Il a sommé le journal de le publier.

Le gouvernement anglais connaissait ce télégramme depuis le premier jour. Il faut croire qu'il ne l'avait pas trouvé répréhensible, puisque, le connaissant, il a nommé le général Buller, en récompense de ses services dans l'Afrique du Sud, grand'croix de l'ordre du Bain et, puisque, depuis, il lui a confié le poste de commandant du corps d'armée d'Aldershot qui est, en Angleterre, le plus haut poste militaire après celui de commandant en chef. Il n'a donc pas révoqué le général Buller à cause de ce télégramme. Il ne l'a pas révoqué davantage, comme on l'a prétendu, pour avoir manqué à la discipline en prononçant publiquement un discours sans y avoir été autorisé, car tous les généraux anglais en font autant. On peut, au surplus, critiquer l'opportunité et la forme du discours du général Buller, mais on ne saurait contester qu'il est l'acte d'un honnête homme et d'un galant homme. En tout cas, il ne pouvait nuire qu'à celui qui le prononçait. Il ne pouvait avoir ni les mêmes inconvénients ni les mêmes dangers que celui, par exemple, dans lequel lord Roberts déclarait, il y a plus d'un an déjà, que la guerre était finie.

Ce que les jingoes, en réalité, reprochent au général Buller, ce n'est pas d'avoir conduit les armées anglaises à la défaite, ce n'est pas le désastre de Colenso, ce n'est pas le désastre de Spion-Kop, ce n'est pas son télégramme à sir George White. Ce qu'ils lui reprochent et ce qu'ils ne lui pardonnent pas, c'est d'avoir conseillé la paix après la reddition du général Cronje à Paardeberg, c'est de n'avoir pas consenti à modifier son rapport sur l'affaire de Spion-Kop, c'est d'avoir, dans plus d'une circonstance, parlé en termes peu flatteurs des grands financiers du Rand; c'est, enfin, c'est surtout de ne pas professer un enthousiasme aveugle pour la politique de M. Chamberlain. Voilà la vraie, la seule raison pour laquelle la presse impérialiste s'est précipitée sur lui avec tant d'acharnement quand il a été nommé à Aldershot. Voilà pourquoi il a été sacrifié malgré l'immense popularité dont il jouit dans l'armée, malgré sa grande situation militaire et sociale, malgré une réputation de bravoure inattaquée, malgré l'éclat des services qu'il a rendus à l'empire; enfin, malgré l'amitié personnelle du roi.

L'impérialisme ou plutôt le chamberlainisme est le nouveau chapeau de Gessler devant lequel tout fonctionnaire militaire ou civil de l'empire doit s'incliner sous peine d'inévitable disgrâce.

NOUVELLES POLITIQUES

LA GUERRE ANGLO-BOER

LE CAMP-PRISON DE JOHANNESBOURG

On écrit de la Haye à « Paris-Nouvelles »:

Les nouvelles arrivées de Johannesbourg par le dernier courrier indiquent que la misère dans laquelle sont plongés les femmes et les enfants du camp-prison ne fait qu'augmenter.

Depuis la fin du mois d'août, les décès ont doublé. Les enfants souffrent d'une affection cancéreuse qui ronge les lèvres, par suite de l'alimentation composée de viande de moutons charbonneux. Les secours, qui arrivent rarement, sont plus qu'insuffisants. Le manque de vêtements se fait vivement sentir parmi les prisonniers. Une femme et ses cinq filles ont vécu quelque temps à demi-nues. Quelques personnes charitables ont dû ramasser dans la ville pour ces malheureuses des loques de rebut.

L'OPINION DES MINISTRES DU CHRIST.

Le « Morning Leader » a fait une enquête sur la question des camps de concentration.

Samedi dernier il avait mis à la poste 8000 cartes postales adressées à des clergymen; ces cartes contenaient seulement les derniers chiffres de mortalité dans les camps avec prière aux destinataires de formuler leur opinion sur la situation manifestée par ces chiffres.

Le but du journal était de se rendre compte de l'avis de l'opinion publique à ce sujet. Sur les réponses qui ont été reçues, 55 p. c. étaient purement et simplement remplies d'insultes pour le journal; 15 p. c. ont exprimé des arguments hostiles au journal en des termes très violents et enfin 14 p. c. ont déclaré être d'accord avec le journal.

Un des correspondants exprime tout simplement le désir de lyncher les rédacteurs du « Morning Leader » et de « casser tout » dans ses bureaux.

Un autre a envoyé sa carte postale au « Times » qui la reproduit avec des airs scandalisés et ajoute:

« La personne qui nous communique cette carte postale observe qu'elle montre la nature de la propagande faite en ce moment, propagande qui fera l'effet qu'on en attend sur les commandos de ces ennemis que l'Angleterre traite avec une générosité sans pareille ».

« Mais le « Times » publie aussi une lettre de l'évêque d'Hereford, qui écrit avec indignation: « Combien de temps va-t-on laisser régner cette épouvantable mortalité? C'est avec une profonde tristesse et au nom de l'humaine et universelle pitié que nous supplions les autorités anglaises — le chef de cabinet et les ministres compétents — d'agir et d'agir vite ».

BOYCOTTAGE PROJETÉ DU COMMERCE ANGLAIS.

Les ouvriers syndiqués des docks de Rotterdam sont décidés à suivre l'exemple des ouvriers des docks d'Amsterdam et à refuser d'embarquer les marchandises sur les navires anglais. Une décision sera prochainement prise à ce sujet.

De plus, des délégués partiront prochainement pour les ports étrangers, afin de tâcher de faire prendre aux ouvriers des autres pays des mesures semblables contre le commerce anglais. Tous les frais de voyage des délégués sont couverts par une collecte.

Malgré une certaine opposition qui s'est manifestée contre ce projet, toutes les mesures sont prises pour son exécution, qui paraît assurée.

A Bruxelles, après avoir entendu MM. Barens et Cladder, délégués des ouvriers des docks d'Amsterdam, en ce moment à Bruxelles, le syndicat des ouvriers du port de cette dernière ville, réuni mercredi après-midi à la Maison du peuple, a voté une motion approuvant le projet de boycottage de la marine marchande anglaise, par les débardeurs d'Amsterdam.

HONORABLES SCRUPULES.

M. Cadbury, le grand fabricant de chocolat de Birmingham, a refusé au gouvernement anglais la commande de 60,000 livres de chocolat pour les troupes anglaises dans l'Afrique du Sud afin de ne pas contribuer à la prolongation de la guerre sud-africaine. M. Cadbury avait déjà protesté, croyons-nous, contre la guerre. On sait que ce richissime et généreux « quaker » a, de ses propres deniers, dans sa propre résidence, fondé à Bournville, près de Birmingham, un grand village industriel qui est un peu comme un paradis rural.

On assure d'autre part, dit « Paris-Nouvelles », que le gouvernement anglais s'est adressé à un grand fabricant d'Erfurt, M. Georges Koch, pour une importante commande de coiffures à l'usage de l'armée britannique. M. Koch a également refusé pour n'avoir rien à faire dans l'anéantissement du Transvaal.

UNE VOLÉE ALLEMANDE.

Une des plus violentes attaques dont le roi Edouard VII ait jamais été l'objet

vient de se produire à Berlin. Le journal humoristique « Kladderadatsch » quittant le ton de la plaisanterie pour celui de l'invective, publie un article furibond sous le titre: « Coups de bâton ». Lord Kitchener y est représenté comme un bourreau qui joint l'insulte à la cruauté la plus féroce en faisant frapper de verges les jeunes prisonniers afrikanders. Le journal continue en reconnaissant que les coups de bâton ont pourtant leur utilité. Si, quand le roi Edouard VII se livrait à certains crimes que le journal allemand précise, on lui avait publiquement appliqué une volée de bois vert devant le ministère et le Parlement, l'Europe aurait certes applaudi. Maintenant que ce « fette Lüstling » (ce gros libertin) porte la couronne d'Angleterre, il est inutile d'espérer que le châtiment qu'il mérite lui sera infligé.

Le correspondant du « Standard » se demande si le gouvernement anglais, qui sait bien prendre ombrage en d'autres lieux, ne demandera pas des explications à l'empereur Guillaume. D'autres engagent l'ambassadeur britannique à agir sans retard et sans ordres.

LES PRISONNIERS BOERS A SAINTE-HÉLÈNE.

On écrit de Londres au « Temps »: Des avis privés de Sainte-Hélène décrivent l'état des Boers prisonniers comme étant moralement très malheureux. Ils ne reçoivent aucune nouvelle, la censure examine toutes les correspondances à eux adressées et tout ce qui touche à l'Afrique du Sud. De même les lettres qu'ils écrivent parfois à certains amis arrivent coupées ou (très souvent) n'arrivent pas du tout. Ils ignorent le sort de leurs femmes et de leurs enfants; beaucoup d'entre eux sont tombés dans un marasme complet, et la raison de quelques-uns est affectée par le désespoir qui les ronge. Néanmoins un officier anglais a jugé à propos de publier dans une revue de Londres un article au cours duquel il ridiculise les prisonniers et les compare aux « Derviches soudanais ».

LES OPÉRATIONS.

Les Anglais font savoir qu'ils ont surpris un commando boer à Stein-Krantz, près de New-Bethesda, aux environs de Cradock. Les Boers ont perdu un tué et douze prisonniers.

Ils n'annoncent pas les leurs, qu'ils feront connaître, comme d'habitude, peu à peu. Il est nécessaire de dire, une fois pour toutes, qu'il ne faut plus rien croire des télégrammes de source anglaise. Ils ne font savoir la vérité que par morceaux, et après l'avoir dissimulée le plus longtemps possible. C'est ainsi que lord Kitchener annonçait officiellement, le 22, qu'il n'y avait plus de Boers dans le district d'Oudtshoorn, sauf les restes du commando de Scheepers, et l'on sait maintenant que les commandos de Pyper et de Bouwer y ont pénétré, venant de Vlaaksplaats.

En somme, le Cap échappe de plus en plus aux autorités régulières anglaises.

Une dépêche de Pretoria annonce que Botha a échappé aux Anglais, grâce au brouillard. Il a sauvé une partie de ses convois et se dirige vers le Zoutpansberg.

Serbie

La discussion de l'adresse au trône, à la Skouptchina, menace d'être très vive. La question de la succession au trône doit être discutée à ce moment.

Etats-Unis

M. Roosevelt a exprimé l'intention de faire allusion dans son message au Congrès aux mesures législatives inconstitutionnelles par lesquelles plusieurs Etats du Sud ont enlevé aux noirs le droit de vote.

L'idée du président a rencontré de vives résistances parmi les membres du gouvernement qui craignent de voir la question de races compromettre les intérêts du parti républicain dans le Sud. Pour éviter une crise, on croit que M. Roosevelt passera la question sous silence.

CHRONIQUE ÉTRANGÈRE

Le procès Palizzolo. — Un fait assez typique s'est produit dès la reprise des débats, et le procureur général n'a pu s'empêcher de le faire relever. C'est que 32 témoins, sur les 72 cités par l'accusation, avaient envoyé des lettres pour demander à être dispensés de paraître: 20 de ces suppliants se disent malades et produisent des certificats signés par des médecins; par contre, sur les 80 témoins à décharge, trois seuls demandent qu'on leur épargne le voyage de Bologne. Cette proportion est très significative; elle en dit long sur les influences qui continuent à s'exercer là-bas en Sicile en faveur des accusés; car il serait bien difficile de n'y voir qu'un pur effet du hasard. Peut-être que le président de la cour, en faisant encore contrôler les certificats de maladie, parviendra à rétablir un peu d'équilibre.

Les anarchistes. — La police de Barcelone a procédé à l'arrestation d'un anarchiste italien venant de Turin, lequel aurait livré la liste complète des anarchistes se trouvant à Barcelone.

Secondes noces. — On annonce d'Alatri (Italie) que le chevalier Angelotanio Alviti, conseiller communal et président de la chambre des notaires, veuf depuis quatorze ans et âgé de cent ans et deux mois, a épousé, samedi, Mlle Pasqua Fulcini, âgée de vingt-six ans. Voilà un couple qui ne célébrera pas ses noces d'or. On vit vieux dans la famille des Alviti. La mère de l'heureux époux, lorsqu'elle était âgée de cent et cinq ans, confectionna une paire de bas de soie noire qu'elle offrit elle-même au pape Pie IX.

L'exposition de Buffalo. — Les actionnaires et porteurs de bons de l'exposition de Buffalo éprouvent une perte de quatre millions de dollars.

NOUVELLES SUISSES

Mandats généraux. — Les mandats généraux endossables des banques suisses d'émission pourront être émis dans quelques semaines, dit la « Nouvelle Gazette de Zurich ».

Ces titres pourront être de 5000 fr. au maximum. Ils seront escomptés, dans les quinze jours de leur création, par toutes les banques énumérées au verso du document. Ces banques sont au nombre de 49. Elles seront au nombre de 54 lorsque la banque cantonale bernoise aura adhéré à l'entente.

Les quinze jours écoulés, le mandat perd son caractère de mandat général et ne peut plus être présenté qu'au guichet de la banque qui l'a émis.

Le mandat général pourra être utile surtout au petit commerce. Bien que ce dernier n'ait pas manifesté un très vif désir de voir le nouveau mandat introduit, on peut espérer qu'une fois les avantages du mandat général compris, son usage deviendra courant. Il appartiendra aux banques d'émission de renseigner le public avant l'émission des nouveaux titres sur les avantages que ceux-ci lui offrent.

BERNE. — Il existe dans le canton de Berne une loi qui interdit la publication dans les journaux de certaines annonces pharmaceutiques ou médicales. Un de nos confrères de là-bas, qui avait cru pouvoir passer outre et publier l'annonce d'un médicament merveilleux et infaillible — ils le sont tous — vient de s'entendre condamner à 10 fr. d'amende.

ZURICH. — Nous avons dit l'autre jour que le Grand Conseil du canton de Zurich avait voté une loi portant à vingt millions le capital de fondation de la banque cantonale. La raison de cette élévation de capital est la suivante:

Les finances de l'Etat de Zurich sont, comme la plupart de celles des autres cantons suisses, très obérées. Pour combler les déficits annuels il ne saurait être question d'élever les impôts, dont la crise immobilière diminue même le rendement. Aussi le gouvernement s'est-il décidé à recourir à la caisse de la banque cantonale et à lui demander de partager avec l'Etat les bénéfices annuels. Jusqu'à cette année, les bénéfices de cette banque venaient en partie grossir les fonds de réserve, en partie subventionner des œuvres d'utilité publique. Il eût été sans doute préférable de continuer ainsi, mais les plus beaux principes doivent céder devant la nécessité. Zurich n'est du reste pas le seul Etat où l'on a recouru à cet expédient: les gouvernements de presque tous les cantons suisses puisent chaque année pour leurs besoins dans les caisses des banques cantonales.

Le Conseil d'Etat zuricois, une fois sa décision prise, a préparé un projet de loi portant le principe du partage des bénéfices entre la Banque et l'Etat. De plus, et dans le but de permettre à cette dernière d'augmenter le chiffre de ses affaires et de réaliser ainsi des bonis plus considérables, le gouvernement proposait d'élever, dans la mesure que nous avons indiquée, le capital de fondation de cet établissement financier. Comme nous venons de le dire, ce projet de loi, qui était soutenu par les démocrates, les socialistes et une bonne fraction des libéraux, a été adopté sans opposition par le Grand Conseil.

— L'autre soir arrivait à Zurich un wagon cellulaire qu'on eut la curiosité d'ouvrir et dans lequel se trouvait un prisonnier. Interrogé, le voyageur déclara qu'on l'avait mis là la veille à Schaffhouse et que depuis ce moment son wagon n'avait fait que rouler dans toutes les directions. Le pauvre diable de détenu, qui n'avait pas mangé depuis quarante-huit heures, n'a absolument pas pu dire par où il avait passé. Tout ce qu'il savait, c'est que les autorités schaffhousoises avaient rendu contre lui un arrêté d'expulsion et que c'était dans le but de lui faire passer la frontière qu'on l'avait mis en wagon.

CANTON DE NEUCHATEL

Cernier. — Le dernier survivant de la Constituante de 1848, Adolphe Veuve, vient de mourir à l'âge de 90 ans, dit le « Neuchâtelois ».

Adolphe Veuve était une figure bien connue à Cernier et au Val-de-Ruz. Républicain de la première heure et patriote convaincu, il joua un rôle important dans les événements de 1848; il était un des chefs reconnus du mouvement républicain dans notre district et prit sa grande part à la révolution du 1er mars. Elu à la Constituante, puis au Grand Conseil, il s'occupa activement des affaires publiques.

CHRONIQUE LOCALE

Ecole de commerce. — Le règlement organique de cet établissement a été élaboré par le Conseil communal, qui le soumettra lundi au Conseil général.

Une lecture sommaire nous a fait voir que l'Ecole de commerce est placée sous l'administration et la surveillance d'une commission de quinze membres, nommée pour trois ans par le Conseil général, lors du renouvellement des autorités. Cette commission élabore, sous réserve de la ratification du Conseil communal, les règlements intérieurs, contrats, cahiers des charges, et exerce toutes attributions non expressément réservées au Conseil général. Elle peut procéder à des dédoublements non prévus au budget, mais ceux-ci ont un caractère provisoire et doivent avoir la ratification du Conseil général. Elle remet chaque année au Conseil communal, pour être soumis au Conseil général, un compte rendu financier et un rapport sur l'état et la marche de l'Ecole. Elle propose à ce Conseil toutes améliorations et lui soumet un projet de budget pour l'année suivante. Elle nomme et révoque le directeur et le personnel de l'Ecole.

Le directeur est nommé pour six ans et doit être soumis à réélection six mois avant l'expiration de ses fonctions. Il doit être porteur du brevet spécial pour l'enseignement des branches commerciales. Il assiste aux séances de la commission et du bureau avec voix consultative. Il ne peut exercer aucune fonction rétribuée en dehors de celles qui sont prévues par le règlement organique.

La commission veillera à une répartition équitable des leçons supplémentaires ou des leçons dans le cours préparatoire. Pour la répartition des leçons du cours de vacances, les professeurs seront appelés dans l'ordre alphabétique. Les contrats des professeurs fixeront les classes dans lesquelles se donneront la moitié au moins de leurs leçons.

Dans la règle, un élève ne peut quitter l'Ecole qu'après avoir subi les examens, terminé ses travaux, mis à jour ses livres de commerce et présenté, s'il est en 3me ou en 4me année, une conférence acceptée par les professeurs et, le cas échéant, subi ses punitions. Tout élève qui désire être dispensé de l'une ou de l'autre de ces obligations doit présenter au directeur une demande motivée, signée par ses parents. Si la dispense est accordée, l'élève sera considéré comme ayant quitté régulièrement et recevra son bulletin de sortie.

Eglise indépendante — Le synode de cette église aura séance mercredi 30 octobre, à 8 heures 1/2 du matin, dans la grande salle des Conférences, à Neuchâtel.

Le culte d'ouverture sera présidé par M. le pasteur Paul DuPasquier. L'ordre du jour prévoit un rapport de la commission synodale sur les récentes nominations et mutations, des rapports spéciaux des églises de Dombresson et de Môtiers-Boveresse, la reprise de la délibération sur le projet de fédération avec les églises libres de Vaud et de Genève, la reprise de la délibération sur l'élévation du traitement des pasteurs.

— Le dimanche 3 novembre, jour de la Réformation, il y aura dans les églises indépendantes de notre canton une collecte en faveur des protestants disséminés. Le produit en sera réparti par moitié entre le comité neuchâtelois qui s'occupe de cette œuvre et le comité central suisse. Ce dernier se propose d'affecter la part qui lui en reviendra à la paroisse de Laufon (Jura bernois).

Budget scolaire. — Le Conseil général s'occupera lundi du budget scolaire pour 1902. On sait que les dépenses y sont notablement plus élevées qu'elles ne l'étaient au budget de 1901. Cette augmentation a trait aux écoles primaires et aux écoles secondaires et classiques.

Ecoles primaires. — Il y a quatre projets, classés sous lettres A, B, C et D.

Dans le projet A, les traitements initiaux (instituteurs, 2000 fr.; institutrices, 1200 fr.) sont égaux dans les divers degrés, avec haute-paie locale basée sur les années de service; pour les instituteurs, 60 fr. par an, à partir de la 4me année, jusqu'à 600 fr.; pour les institutrices, 40 fr. jusqu'à 400 fr. Les charges nouvelles seraient de 17,260 fr. pour 1902.

Dans le projet B, les conditions et les chiffres sont les mêmes que pour A, la différence étant que la haute-paie ne courrait que dès la 6me année, avec maximum dès la 15me année au lieu de la 13me. — Charges nouvelles, 14,600 fr.

Le projet C. prévoit une augmentation de tous les traitements initiaux sans haute-paie locale, mais en rétablissant une échelle analogue à celle d'avant 1889, soit 120 fr. pour les classes enfantines; 210, 240, 270, 300, 360 et 420 fr. respectivement pour les 6mes, 5mes, 4mes, 3mes, 2mes et 1res primaires filles; 240 fr. pour les classes de Chaumont; 280, 340, 400, 460 et 520 fr. respectivement pour les 5mes, 4mes, 3mes, 2mes et 1res primaires garçons. Après quinze ans de service cantonal, les institutrices de 1re primaire arriveraient au traitement maximum de 2020 fr. et les instituteurs de 1re primaire à 3120 fr.; les institutrices frœbeliennes, à 1720 fr. et les instituteurs de 5me primaire à 2880 fr. — Charges nouvelles, 18,770 fr.

Le projet D, combinaisons des projets B et C, offre une légère augmentation des traitements initiaux gradués et combinés avec une haute-paie locale, égale à la moitié de celle de l'Etat, soit 20 fr. par an pour les institutrices jusqu'à 200 fr., et 30 fr. pour les instituteurs jusqu'à 300 fr., dès la sixième année de service. Après 15 ans de service local, les institutrices frœbeliennes auraient 1860 fr., et celles de 1re primaire 2100 fr.; les instituteurs de 5me primaire 3060 fr., et ceux de 1re 3210 fr. L'institutrice de Chaumont, qui jouit du logement et du chauffage gratuit, n'aurait d'autre augmentation que la haute paie locale, soit 200 fr. au maximum. — Charges nouvelles, 18,260 fr.

Ecoles secondaires et classiques. — Il y a deux projets.

Projet I. — Toutes les heures sont comptées à 150 fr., sauf le dessin mathématique et artistique à 140 fr., et le chant et la gymnastique à 130 fr. Indemnité fixe de 100 fr. par classe à chaque maître de classe. Suppléments aux titulaires actuels dont la situation serait diminuée par la nouvelle échelle de traitements. — Charges budgétaires nouvelles pour 1902, 8,880 fr.

Projet II. — Les heures des 1re, 2me et 3me latines, des 1re, 2me et 3me secondaires garçons à 160 fr.; les heures des 4me et 5me latines, des 1re, 2me et 3me secondaires filles à 150 fr.; celles de dessin à 130 fr. et celles de chant et de gymnastique à 120 fr. Indemnité fixe de 100 fr. par classe à chaque maître de classe. Suppléments aux titulaires comme dans le projet I). Augmentation totale pour 1902, fr. 10,170.

CHRONIQUE MUSICALE

Chacun sait que les aveugles sont en général d'excellents musiciens. La force vitale, économisée par leurs yeux inactifs, se reporte sur l'organe de l'ouïe, le rend plus sensible et plus délicat. Dans son concert de jeudi soir, M. Georges Guillod nous a prouvé une fois de plus qu'il participe à un haut degré à ce privilège, compensation fournie par la Providence à une grande et amère infirmité. Pour lui, la musique est son élément. Il y vit, il s'y meut, il en savoure tout le charme, et ses impressions artistiques, il sait les rendre au moyen de l'orgue, l'instrument religieux par excellence, et amener ses auditeurs à en jouir à leur tour.

Selon une coutume assez répandue, il a débuté par une fugue de Bach, une de ces œuvres éminemment fouillées, où la mélodie est reprise à nouveau par différentes voix, où il y a en réalité quatre ou cinq mélodies qui courent parallèlement, sans que l'harmonie en soit jamais troublée, et qui exigent de la part de l'exécutant comme de celle de l'assemblée une grande concentration d'esprit. M. Guillod l'a jouée avec un brio et un sens musical irréprochables.

La « Fantaisie en ré » de G. Merkel, qui présente des parties d'une douceur attrayante alternant avec de bruyants « fortissimo », n'est pas exempte de certaines longueurs et son « finale » retentit avec trop d'éclat pour un morceau de dimension restreinte. Par contre, la « Marche funèbre » de Rheinberger, qui s'appuie sur un choral bien connu, est une œuvre de noble et belle allure, avec laquelle fait contraste la musique, d'une technique compliquée mais carnavalesque par le fond, de M. Widor, professeur à Paris, (cinquième partie de la symphonie en fa). Non seulement M. Guillod a exécuté toutes ces œuvres de main de maître, mais il y a ajouté une pièce en mineur de sa propre composition, intitulée « Pensée », où les voix célestes se font entendre avec grande suavité, où la mélodie, un peu vague ainsi qu'il convient à une méditation, à une rêverie, ne manque pas d'attrait, et qui se termine en un soupir, comme une brise qui tombe.

M. H. Cornut, ténor, l'un des collaborateurs de M. Guillod, aveugle lui aussi, a une voix chaude, sympathique, bien stylée, mais qui, pour une vaste enceinte comme le Temple-du-Bas, aurait besoin d'un peu plus de sonorité. Il a chanté avec beaucoup d'onction le « Panis angelicus » de la messe solennelle de Frank, ancien directeur du conservatoire à Paris, à qui après sa mort l'on rend enfin justice. Dans la prière dont il s'agit ici, l'éminent compositeur reproduit l'ancien style d'église, avec ses accents mystiques et profonds, tandis que deux chants de Gounod, également bien rendus par M. Cornut, tout en jaillissant d'une inspiration religieuse vraie, trahissent un peu le genre opéra.

En ce qui regarde Mlle de Goumois, élève de l'un des conservatoires de Francfort, dès les premiers coups d'archet elle nous a ravis par l'exquise pureté des sons qu'elle sait tirer de son violon et qui rappelle en partie la manière de Joachim. Son goût la portant vers les œuvres classiques, nous avons entendu d'elle la « Romance » de Beethoven, si souvent donnée dans les concerts et toujours accueillie avec enthousiasme, ainsi que l'« Air de la suite en ré » de J.-S. Bach, d'une ampleur magistrale. Nous ne saurions mieux l'encourager qu'en reconnaissant qu'elle a été à la hauteur d'une pareille interprétation. L'habitude de jouer en public lui fera perdre quelques traces, apparentes encore, de timidité.

Il va sans dire que M. Guillod a accompagné à l'orgue les productions de ses collaborateurs. Deux heures de jeu consécutives, sans le secours d'aucune note, quel tour de force! Le public nombreux aurait donné aux jeunes artistes de chauds témoignages de son approbation, si la majesté du lieu n'eût interdit toute manifestation bruyante. E. R.

CORRESPONDANCES

Neuchâtel, 24 octobre 1901.

Monsieur le rédacteur,

Il m'arrivait dernièrement de remarquer, devant la vitrine d'un magasin, une troupe de petits écoliers en contemplation devant un objet, nouveau sans doute en devanture, et qui attirait leurs regards. Je m'approchai sans que ces enfants y prissent garde: l'objet de leur curiosité était une collection de cartes postales représentant des personnes dont la nudité, à peine voilée par une légère écharpe de gaze, s'étalait devant les yeux des passants.

Or, il existe chez nous une société fort utile qui travaille à préserver notre pays des importations malsaines consistant en littérature ou en illustrations pornographiques. Ne pourrait-on empêcher aussi la vente et l'étalage de ces cartes postales peu morales qui passent de main en main et tombent même sous les yeux de nos enfants?

Agréez, Monsieur le rédacteur, l'expression de ma considération distinguée.

UN ABONNÉ.

Neuchâtel, le 24 octobre.

Monsieur le rédacteur,

La note parue dans le numéro de la « Suisse libérale » du 21 courant au sujet de la question du gaz, appelle de ma part la petite rectification que voici:

Si le prix du gaz à été fixé à 23 centimes le mètre³, c'est à la demande de l'administration communale, pour lui permettre de conserver au budget de l'exercice de 1901 la somme représentant sa part aux bénéfices de l'usine à gaz, somme qu'avec le prix de 20 centimes le mètre³ et par le fait de l'augmentation des prix des houilles elle aurait dû supprimer.

Il n'est résulté de cette augmentation du prix du gaz aucun avantage pour le fermier de l'usine; au contraire, il s'est produit une fuite... d'abonnés.

En vertu de la convention dont parle le correspondant de la « Suisse libérale », l'administration communale et le fermier de l'usine ont à s'entendre chaque année avant le 1er novembre pour déterminer le prix du gaz. — C'est pourquoi j'ai soulevé cette question de réduction du prix à 20 centimes.

Je n'ai donc pas oublié la convention que le dit correspondant invoque et je comprends qu'il ait « admiré l'hymne au gaz à 20 centimes ».

Agréez, etc.

PAUL STUCKER.

DERNIÈRES NOUVELLES

Berne, 25 octobre.

Le projet général de construction du chemin de fer secondaire à voie normale Fribourg-Anet-Morat, pour la section Morat-Anet, est approuvé sous quelques réserves pour le Conseil fédéral.

Saint-Gall, 25 octobre.

Le conseil d'éducation déclare ne pas pouvoir prendre en considération les demandes faites en vue de l'amélioration de la position des maîtres secondaires et des maîtresses d'ouvrages manuels, à cause de l'état actuel des finances.

Hérisau, 25 octobre.

L'assemblée générale de la caisse de secours contre la maladie, à Hérisau, s'est prononcée en faveur du subventionnement par l'Etat des caisses de secours contre la maladie, ainsi qu'en faveur de l'admission libre dans les sociétés de secours contre la maladie.

Londres, 25 octobre.

On mande de St-Pétersbourg au « Daily Telegraph » que l'on procède à des achats de chevaux pour les Anglais dans la Russie méridionale. Il en a déjà été acheté 16,000.

Bienne, 25 octobre.

Vendredi après-midi, après quatre heures, la moitié d'une maison en construction à la rue Centrale, à Bienne, haute de quatre étages, s'est écroulée.

Des ouvriers étaient occupés à dresser la charpente du bâtiment lorsque l'écroulement s'est produit. La façade occidentale de la partie sud de maison, ainsi que le mur extérieur au sud se sont écroulés. La charpente est restée suspendue en l'air, ne reposant plus que sur un pilier de pierre resté debout. Sept ouvriers ont été ensevelis.

Un jeune Piémontais de 24 ans a succombé; trois ouvriers sont grièvement blessés et trois atteints plus légèrement. Un des ouvriers assure qu'il a vu écraser un des porte-mortier. Il y aurait ainsi deux morts; cependant on n'a pas encore retrouvé le cadavre de ce dernier. On attribue la cause de l'accident au fait que les travaux ont été effectués par un temps humide, ce qui a empêché la prise du mortier.

— Jeudi soir, à Vigneules, un jeune garçon d'Alfermée, d'environ 14 ans, était monté sur une voiture chargée de caisses de bouteilles de bière, se dirigeant sur Bienne.

Cette voiture entra en collision avec une autre chargée de pierres et le choc lança le malheureux jeune homme à terre, en même temps qu'une des caisses de bouteilles, et cette dernière lui écrasa la poitrine. Il a succombé presque instantanément.

Chicago, 25 octobre.

M. Gassou, récemment encore commissaire spécial pour la conclusion des traités de réciprocité, a parlé jeudi soir sur la réciprocité devant l'Association des industriels de l'Illinois. « Le temps est venu, a-t-il déclaré, où l'Amérique doit s'assurer des marchés pour ses produits ou souffrir de la pléthore avec les pertes et les désordres qui en résultent pour le travail et le capital.

L'orateur examine quelques-uns des avantages des traités déjà conclus, et il parle du traité avec la France actuellement en discussion.

« Les Etats-Unis, dit-il, ne concèdent en réalité que 5 p. c. sur les tarifs actuels tandis que la France leur accorde une réduction moyenne de 46 p. c. On a pu dire que les concessions faites par la France sont insuffisantes; mais il faut d'abord se souvenir que dans tout traité il y a deux parties contractantes. »

M. Gassou conclut en disant que la réciprocité est le seul moyen d'extension industrielle.

Madrid, 25 octobre.

Suivant des informations puisées à source sûre, les évêques demanderont au Sénat la déclaration obligatoire pour les instituts d'enseignement religieux, l'autorisation d'enseigner pour les congrégations religieuses, le libre exercice public du culte catholique, les bienfaits du concordat pour toutes les congrégations religieuses, enfin la désignation d'évêques comme inspecteurs d'enseignement.

Cadix, 25 octobre.

A la suite du remplacement du maire, les partisans de ce dernier se sont livrés à des manifestations de désordre. La police, qui essayait de disperser les manifestants, a été lapidée. Il y a eu plusieurs blessés; quelques arrestations ont été opérées.

Saint-Etienne, 25 octobre.

Il est inexact que les régiments des garnisons voisines soient en route pour Saint-Etienne, où le calme est complet. Des mesures d'ordre et de protection ne seront prises que si la grève générale est déclarée.

— Le syndicat des ouvriers métallurgistes annonce pour demain soir, à la Bourse du Travail, une réunion au cours de laquelle on discutera de la situation et de la grève générale. De graves décisions seront prises, dit la convocation.

Montceau-les-Mines, 25 octobre.

Un certain nombre de mineurs sans travail ont adressé des demandes pour être embauchés dans d'autres parties de la France.

Paris, 25 octobre.

Le conseil des ministres tenu à l'Elysée a commencé l'examen du projet de retraites pour les ouvriers mineurs. Le projet sera déposé à la Chambre la semaine prochaine. On assure que M. Waldeck-Rousseau a communiqué au conseil la lettre qu'il a reçue du comité de la fédération des mineurs. M. Waldeck-Rousseau répondra qu'il examinera les revendications des mineurs, et qu'il y donnera une suite favorable, surtout en ce qui concerne le chiffre de la retraite pour les ouvriers comptant 25 ans de service.

— Le Sénat a ajourné la fixation de la discussion de l'interpellation Farinole, sur la situation de la Corse et s'est ajourné lui-même au 5 novembre.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(SERVICE SPÉCIAL DE LA *Feuille d'Avis*)

Edimbourg, 26 octobre.

M. Chamberlain a prononcé vendredi soir, dans une assemblée unioniste, un discours où il a défendu la politique du gouvernement.

Après avoir fait le procès de la députation irlandaise et reproché au parti libéral de s'être allié avec elle, il a abordé la question de la guerre.

Réeditant son affirmation déjà connue, il a répété que la responsabilité de la guerre reposait tout entière sur les Boers et non sur l'Angleterre, qui, a-t-il dit, a poussé la patience et la mansuétude jusqu'aux plus extrêmes limites.

Jamais, a-t-il ajouté, l'Angleterre n'accordera l'indépendance aux Boers et elle continuera la guerre jusqu'au bout.

Il a fait entrevoir la possibilité de mesures plus rigoureuses contre les rebelles et les guérillas, disant que les Anglais n'ont pas imité même de loin les exemples donnés par les nations qui les taxent aujourd'hui de barbarie.

Philadelphie, 26 octobre.

Un incendie qui s'est propagé avec une extrême rapidité a éclaté vendredi dans une fabrique de meubles haute de neuf étages.

Plusieurs centaines d'ouvriers se trouvaient dans les ateliers. Un grand nombre ont été brûlés ou grièvement blessés. Jusqu'ici on a retiré 19 cadavres.

Shanghaï, 26 octobre.

La famine fait d'énormes progrès. Suivant l'enquête du consul général anglais, le nombre des affamés est de 300 mille dans le Kiang-Tchou et de 600,000 dans le Ho-Nan. Il est plus considérable encore dans le Kiang-Si.

Madame Louise Becker et ses enfants, Mesdemoiselles Pauline et Hélène, Messieurs Théodore et Edmond, Madame Thérésia Mahn et ses enfants, à Odessa, Monsieur et Madame Théodore Becker et leurs enfants, à Wladikaukas (Caucase), Madame veuve Franciska Becker et ses enfants, à Francfort s. M., Monsieur et Madame Joseph Krämer, à Hartenfels (Allemagne), Monsieur et Madame Fritz Junod-Galland, à Auvernier, Madame veuve Elise Chanut, à Chaux-de-Fonds, Monsieur et Madame Vuille-Junod, Monsieur et Madame Alfred Galland et leur enfant, Monsieur et Madame Fritz Thomet et leur enfant, à Neuchâtel, Monsieur Célestin Vuille et ses enfants, Madame Elise Galland et son fils Fritz, Madame veuve Fanny Huguenin et ses enfants, Madame Vuille-Jequier, Madame veuve Struchen et ses enfants, Monsieur et Madame Jacot-Struchen et leurs enfants, ainsi que les familles Galland, en Amérique, font part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur bien-aimé époux, père, frère, oncle, beau-frère, neveu, cousin et parent,

Monsieur Edmond BECKER

que Dieu a enlevé à leur affection, vendredi 18 octobre, après un bien triste accident, à l'âge de 51 ans.

Chaux-de-Fonds, le 24 octobre 1901.

Il n'est plus. Il est au ciel et dans nos cœurs.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Madame et Monsieur Charles Barbier-Porret, notaire, et leurs enfants, à Chaux-de-Fonds, Monsieur et Madame Albert Porret-Keller et leurs enfants, à Cortaillod, Monsieur et Madame Ernest Porret-Marchand et leurs enfants, Madame et Monsieur Numa Bornand-Porret et leur enfant, à Chaux-de-Fonds, ont la grande douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de leur chère mère, belle-mère et grand'mère,

MADAME

Pauline PORRET née HUGENTOBLER

qu'il a plu à Dieu de retirer à Lui, aujourd'hui après midi, dans sa 73me année, après une longue et pénible maladie.

Cortaillod, le 25 octobre 1901.

Quiconque vit et croit en moi ne mourra jamais.

Jean IX, 26.

Non, ce n'est pas mourir que d'aller vers son Dieu,
Que de quitter le lieu
De cette sombre terre,
Pour entrer au séjour de la pure lumière.

L'ensevelissement aura lieu lundi 28 courant, à 1 heure de l'après-midi.

La famille affligée ne reçoit pas.

AVIS TARDIFS

Perdu une paire de souliers mercredi soir, depuis les Saars à Hauterive. La rapporter contre récompense chez Louis Blanck, Hauterive.

ÉTUDIANT

de la Suisse allemande, désirant se perfectionner dans la langue française, cherche pension (chambre se chauffant), et leçons pendant le mois de novembre. — Offres avec prix et conditions à B. J. J., poste restante, Saint-Aubin.

Bulletin météorologique — Octobre

Les observations se font

à 7 ½ heures, 1 ½ heure et 9 ½ heures.

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

DATE	Tempér. en degrés cent.			Baromètre Moyenne	Eau tombée	Vent domin.		Etat du ciel
	Moyenne	Minimum	Maximum			Dir.	Force	
25	4.7	1.9	9.1	723.0		var.	faibl.	brum.

26 oct. 7 ½ h.: 5.0. — Vent: N.-O. Ciel: couv.

Du 25. Brouillard sur le sol jusqu'à midi. Soleil à partir de 1 heure.

Hauteurs du Baromètre réduites à 0

suivant les données de l'Observatoire

(Hauteur moyenne pour Neuchâtel: 719,5mm)

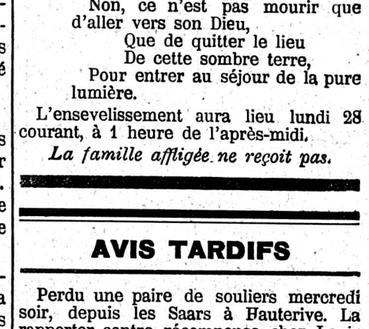

STATION DE CHAUMONT (alt. 1128 m.)

24	4.5	1.0	7.0	671.5	E N.E	faibl. nuag

Brouillard dans la plaine. Soleil. Cumulus. Alpes visibles tout le jour. Ciel clair et lune le soir.

7 heures du matin

	Altit.	Temp.	Barom.	Vent.	Ciel.
25 oct.	1128	3.0	670.0	N.	clair
Soleil.					

Niveau du lac

Du 26 octobre (7 h. du matin) 429 m. 710

PHARMACIE OUVERTE

demain dimanche

A. DONNER, Grand'rue n° 8.

Société anonyme
ci-devant
J. SPŒRRI
Zurich
Echantillons et gravures par retour du courrier

informe sa nombreuse clientèle que l'assortiment en
Nouveautés pour Robes et Blouses
Tissus de laine, laine et soie, Soieries, Velours
EST AU COMPLET
A. 442 Z.

APPARTEMENTS A LOUER

A louer dès maintenant dans maison très tranquille, située au bord du lac, à proximité de la ville, deux logements bien aménagés au 2me et 3me étage. Belle vue. S'adresser à Alph. Baillot, agent de droit, Neuchâtel.

Saint-Blaise

A louer pour Noël un logement de trois pièces, cuisine et dépendances. — Facilités de sous-louer une pièce. S'adr. à Julie Brenier.

A LOUER un logement de deux chambres, cuisine et dépendances. — S'adresser rue Fleury no 4, 2me étage. c. o.

Au centre du village de Saint-Blaise, à louer pour Noël beau logement de trois chambres indépendantes et grande terrasse, cuisine, cave et galetas.
S'adresser à M. Nydegger-Béguin, café des Moulins.

A louer, dès maintenant ou pour époque à convenir, un joli appartement de trois chambres, cuisine et toutes dépendances, à une famille tranquille, si possible sans enfants, à Comba-Borel 5. S'adr. à Comba-Borel 7, au 1er. c. o.

A louer, dès maintenant ou époque à convenir, un beau logement de 4 pièces, cuisine et dépendances. Partie de jardin. Proximité de l'arrêt du tram. S'adresser à J. Hämmerli, Port d'Hauterive, près St-Blaise.

A louer, dès le 1er novembre ou pour époque à convenir, au

quai des Alpes

rez-de-chaussée comprenant 7 chambres et toutes dépendances. Gaz et électricité. Chauffage moderne et chambre de bains. Jardin. S'adresser Etude Meckenstock & Reutter, Hôpital 2. c. o.

A LOUER

à 20 minutes d'une localité du Vignoble neuchâtelois petite propriété avec 3 poses de terre. S'informer du no 938 au bureau du journal.

A louer immédiatement:

Belle maison de 8 chambres, véranda terrasse, jardin. **Vallon de l'Ermitage.**

Une dite de 6 chambres, remise à neuf, **Pertuis-du-Sault.**

3 chambres, cuisine et dépendances, **Quai Ph. Suchard.**

Pour le 24 octobre:

1 chambre et cuisine, **chemin du Rocher.**

Pour le 24 décembre:

3 chambres, cuisine et dépendances, **chemin du Rocher.**
S'adresser Etude A. N. Brauen, notaire, Trésor 5.

A louer pour St-Jean, 24 juin 1902, rue du Seyon 17, un appartement de quatre pièces et dépendances. S'adresser **Etude Ed. Junier, notaire,** 6, rue du Musée.

A louer dès St-Jean, 24 juin 1902, **faubourg de l'Hôpital 16,** à des personnes soigneuses, un appartement de 6 pièces, avec cuisine et grandes dépendances. S'adresser **Etude Ed. Junier, notaire,** 6, rue du Musée.

Petit logement d'une chambre, cuisine et dépendances, à louer immédiatement, Moulins 7. S'adresser **Etude Ed. Junier, notaire,** 6, rue du Musée.

Pour cause de départ, à louer dès le 25 octobre, appartement de 4 pièces, alcôve indépendante et grandes dépendances.
Avenue du 1er Mars 16, rez-de-chaussée. A visiter de 1 h. et demie à 3 h.

A remettre immédiatement, au Faubourg du Lac, appartement de 4 pièces. Prix 600 fr. — S'adresser **Etude Meckenstock & Reutter,** Hôpital 2. c.o.

A louer dès maintenant à Hauterive, logement de six pièces et dépendances, beau et grand jardin d'agrément, belle exposition. S'adresser à l'Etude Wavre.

POUR NOEL

ou époque à convenir, à louer en ville, deux beaux appartements de 5 et 3 pièces, et toutes dépendances. S'adresser au bureau de C.-E. Bovet, rue du Musée 4.

A louer aux Sablons, pour le 24 décembre, dans une maison qui n'a pas encore été habitée, un logement de 3 chambres, cuisine, chambre haute, bûcher, cave et jouissance d'une buanderie. S'adresser à M. Auguste Béguin-Bourquin, chemin du Rocher 15, de 1 à 2 heures du soir. c. o.

A louer à des gens tranquilles pour le 24 courant, un logement de 4 chambres et dépendances et un de trois petites chambres à une famille peu nombreuse. S'adresser à James Brun, Tertre 20.

A louer beau logement remis à neuf, de trois chambres et dépendances, balcon, cuisine et eau sur l'évier. — S'adresser à Joseph Jenny, à Valangin.

Corcelles N° 62

A louer pour le 11 novembre ou plutard si on le désire, un appartement de 3 chambres et dépendances. Part de jardin. Eau et gaz.

CHAMBRES A LOUER

A un monsieur rangé, jolie chambre meublée, indépendante, se chauffant.
S'adresser Place Purry 5, au magasin.

A louer jolie chambre meublée. — Beaux-Arts 9, 3me étage.

Rue de la Treille, chambre meublée, exposée au soleil et chauffable.
S'adresser Etude **A. Vuithier, notaire,** Terreaux 8.

A louer jolie chambre meublée. Beaux-Arts 28, au 3me. c.o.

PENSION-FAMILLE

Chambres confortables et pension soignée. S'adresser Beaux-Arts 14, 2me étage.

A LOUER

jolie chambre au soleil, belle vue, à un ou deux messieurs rangés.
S'adresser chemin du Rocher 10.

Orangerie 2, 1er étage, belle chambre meublée, pour un monsieur rangé.

Jolie chambre meublée. Oratoire no 1, 3me étage, à gauche. c. o.

Belle grande chambre meublée, Pourtalès 6, au 1er. c.o.

Chambres meublées. Pension si on le désire. Beaux-Arts 9, 2me étage.

Jolie chambre pour monsieur rangé. — Bercles 3, 1er étage. c.o.

Jolie chambre meublée. S'adr. Avenue du 1er Mars 2, 1er, à gauche.

Jolie chambre meublée. Faubourg du Lac 21, au 1er.

Chambre meublée ayant vue sur la rue du Seyon. Prix 12 fr. Rue des Moulins 38, au 3me à droite.

Chambres meublées pour demoiselles, à louer, aux Fausses-Brayes 19, 2me étage, avec pension si on le désire. c. o.

A louer, une jolie chambre meublée. Terreaux 5, au 3me étage.

Jolie chambre meublée pour un monsieur rangé. Place-d'Armes 6, 2me. c. o.

Jolie chambre meublée avec pension si on le désire. Rue J.-J. Lallemand 7, au 3me étage.

LOCATIONS DIVERSES

Belles caves à louer. S'adresser Etude N. Brauen, notaire, rue du Trésor 5.

Pour Jardinier

Un propriétaire louerait pour l'hiver une bonne petite serre, ainsi que six couches de six châssis. Pots et paillassons compris. S'adresser Gibraltar 4. — Conditions modestes.

LOCAL

pour entrepôt ou atelier, à louer dès Noël prochain. S'adresser Ecluse 7. c. o.

ON DEMANDE A LOUER

On cherche à louer une chambre meublée, indépendante et se chauffant, pour deux messieurs rangés. Adresser offres sous W. 981 au bureau du journal.

On cherche

pour deux messieurs de bureau, rangés, pour tout de suite ou pour Noël, deux belles chambres bien situées, convenablement meublées et si possible contiguës.
Adresser les offres sous initiales L. S. A. D. no 56, poste restante, Neuchâtel.

OFFRES DE SERVICES

Une femme de chambre, connaissant bien le service et bonne tailleuse, cherche place. S'informer du no 973 au bureau du journal.

On désire placer dans une petite famille, une jeune fille recommandable et sachant coudre, pour aider au ménage, ou auprès d'enfants.
S'informer du no 980 au bureau du journal.

Jeune fille

allemande, parlant un peu le français, cherche place dans un bon hôtel, pour servir, où elle aurait l'occasion de se perfectionner dans la langue. Elle connaît très bien le service de salle. Certificats à disposition. S'adresser à Ida Leibundgut, Egerkingen (Soleure).

Une femme de chambre connaissant bien le service cherche place. S'informer du no 966 au bureau du journal.

Une jeune fille bien élevée, connaissant les travaux de maison et aimant les enfants, cherche place où elle aurait l'occasion d'apprendre le français.
S'adresser par écrit sous M. Z. 968 au bureau du journal.

On cherche à placer

une fille de 16 ans, de bon caractère, active, fidèle et ayant déjà sept mois de service.
S'adresser à Mme Juillerat, pasteur, Neuveville.

Jeune personne, fidèle et active, cherche place dans une honorable famille de Neuchâtel, pour aider au ménage, où elle aurait l'occasion d'apprendre la cuisine à fond.
S'adresser à Sophie Biedermann, à Douanne.

Une bonne cuisinière cherche place. — S'adresser rue des Epancheurs no 11, au 2me, à gauche.

PLACES DE DOMESTIQUES

On cherche une bonne fille de cuisine. — S'informer du no 977 au bureau du journal. c. o.

On cherche une jeune fille pour servir. — S'informer du no 978 au bureau du journal. c. o.

On cherche une fille propre, active et bien recommandée, sachant faire un bon ordinaire. — S'informer du no 984 au bureau du journal.

On demande, à l'Hôtel Bellevue, une
FILLE DE CUISINE
active et robuste, munie de bonnes recommandations. Gage 25 fr. par mois.

CUISINIÈRE L'Hôpital de la Chaux-de-Fonds demande une cuisinière bien au courant de la tenue d'un grand ménage. — Salaire: 40 fr. par mois, susceptible d'augmentation. — Adresser les offres, avec certificats et références, jusqu'au **10 novembre,** à **M. le président de l'Hôpital,** rue de la Serre No 23, la **Chaux-de-Fonds.** (H 3283 C)

Bureau de placement patenté, rue du Seyon 6, 3e demande de bonnes cuisinières, femmes de chambre et filles pour le ménage.

On demande, tout de suite, une jeune fille pour aider au ménage. — S'adr. rue Saint-Honoré 6, 1er étage.

On demande pour Genève une bonne domestique de confiance, robuste, active et sachant cuisiner, pour un ménage soigné de cinq personnes. Gage 35 francs. Entrée 1er novembre. Offres écrites sous A. G. 963 au bureau du journal.

On demande, pour **Soleure,** une brave fille, parlant français et sachant cuire un bon ordinaire. S'adresser: Etablissement d'horticulture, Urs Berger Sohn, à Soleure.

On demande une jeune fille de 16 à 18 ans, logée chez ses parents, pour aider dans un petit ménage. S'adr. Seyon 11, plain-pied.

EMPLOIS DIVERS

Une jeune fille parlant français et allemand, connaissant le service de magasin, ainsi que la mode, cherche place analogue. Bons certificats. S'adr. à Mme Gentizon, Cotterd près Salavaux.

ON CHERCHE

à donner des articles courants en dépôt. (Convenable pour une dame). S'adresser, par écrit, sous chiffres N. B. 974 au bureau du journal.

On demande, tout de suite, un jeune homme de bonne conduite comme porteur de pain. S'informer du no 979 au bureau du journal.

Jeune boulanger actif, connaissant un peu la confiserie, cherche place dans la Suisse française. — Adresser offres à **A. Steinegger,** Altendorf (canton de Schwytz).

Une importante
FABRIQUE DE VOITURES
de la Suisse allemande cherche
Dépositaire
sérieux pour ville et canton de Neuchâtel. Bonnes références exigées. Ecrire sous chiffres H. 5514 N. à l'agence de publicité **Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.**

Jeune homme de l'Oberland cherche
PLACE
dans un magasin comme commissionnaire ou emballeur, ou cas échéant dans un restaurant du canton de Neuchâtel, où il aurait l'occasion d'apprendre le français. — Offres à l'expédition de l'« Oberländer Post », Interlaken.

On demande, tout de suite ou pour Noël, un
BON DOMESTIQUE
connaissant parfaitement la culture de la vigne. S'adr. à Arnold Widmann, à Peseux.

AGENT

sérieux, bien introduit et ayant des relations, est demandé pour représenter une bonne maison de vins de Genève.
Ecrire avec références à Genève, poste restante no 2710.

Une bonne sommelière connaissant le service de l'hôtel et du restaurant, cherche place comme telle ou pour seconder la maîtresse de maison. Entrée 1re quinzaine de novembre. S'adr. à Mlle Ællen, Industrie 23.

UNION INTERNATIONALE
DES
AMIES de la JEUNE FILLE

On demande une brave jeune fille comme assujettie, ou à défaut une apprentie, chez une excellente couturière d'un village.
S'adresser au bureau de renseignements, rue du Coq-d'Inde 5, rez-de-chaussée.

Jeune homme de 20 ans, ayant belle écriture, cherche place de
VOLONTAIRE
dans un magasin où il aurait l'occasion d'apprendre le français. Bons certificats à disposition. S'adresser à Mathis Nutt, à Cressier.

Jeune homme, honnête, **cherche occupation** quelconque comme
VOLONTAIRE
dans la Suisse française pour y apprendre la langue. Offres sous chiffre Jc. 5049 Y. à Haasenstein & Vogler, à Berne.

Demande de place

Deux époux, d'un certain âge déjà, connaissant la tenue d'une maison, d'un jardin, et ayant de bons certificats, désireraient occuper une place de concierge ou de gardien de maison. Prière de s'adresser au bureau du journal sous no 967.

Jardinier

On demande un bon ouvrier jardinier, muni de bonnes références. Entrée tout de suite. — S'adresser à Ernest Calame, horticulteur, à Bôle, canton de Neuchâtel.

Un magasin de la ville cherche jeune garçon robuste et connaissant bien la ville, pour faire les commissions de fin d'année. S'informer du no 957 au bureau du journal.

Jeune homme de 20 ans, sachant conduire et soigner les chevaux, cherche place de domestique.
S'adresser à Ch. von Allmen, chez M. Zurbruck, Fahys 17.

PLACIERS

On cherche, pour Neuchâtel, le Vignoble, de bons placiers pour **machines à coudre.**
S'adresser à **Hri Matthey,** Chaux-de-Fonds. H. 3198 C.

APPRENTISSAGES

Une maison de banque de la ville recevrait comme apprenti un jeune homme intelligent et recommandable. S'informer du no 961 au bureau de la Feuille d'Avis.

Apprenti

Un jeune garçon pourrait entrer tout de suite comme apprenti menuisier-ébéniste. S'adr. chez M. Ammann, Fausses-Brayes 3. c.o.

On demande un apprenti boulanger, pâtissier. Bonne occasion pour apprendre l'allemand. Entrée tout de suite. S'adresser à M. Muller-Gredel, boulanger-pâtissier, à Bienne.

Jeune homme

intelligent, âgé d'environ 16 ans, aurait l'occasion d'apprendre le métier de peintre. S'adresser à Joh. Portmann, peintre, Soleure.

PERDU OU TROUVÉ

Perdu en ville, il y a une quinzaine de jours, un trousseau de clefs. Le rapporter contre récompense au magasin de tabac en face de la poste.

Un petit chien basset, manteau brun, sans collier, a été égaré sur le quai de la gare Neuchâtel. Prière à la personne qui en a pris soin d'aviser le restaurant du Concert, Neuchâtel.

ETAT-CIVIL DE NEUCHATEL

Promesses de mariage

Ernest-Robert Legler, négociant, Neuchâtelois, à Couvet, et Sophie-Léa Monnard, sans profession, Neuchâteloise, à Neuchâtel.

Naissances

22. Charles-Maurice, à Fritz-Emile Vaucher dit de la Croix, et à Rosine née Conrad, Neuchâtelois.

CULTES DU DIMANCHE 27 OCTOBRE 1901

ÉGLISE NATIONALE

8 h. m. Catéchisme au Temple du Bas.
9 3/4 h. 1er Culte à la Collégiale
10 3/4 h. 2me Culte à la Chapelle des Terreaux
8 h. s. 3me Culte à la Chapelle des Terreaux.

Deutsche reformirte Gemeinde

9 Uhr. Untere Kirche. Predigtgottesdienst.
10 3/4 Uhr. Terreauxschule. Kinderlehre.

Vignoble :

9 Uhr. Gottesdienst in Peseux.
2 3/4 Uhr. Gottesdienst in Boudry.

ÉGLISE INDÉPENDANTE

Samedi 26 octobre: 8 h. s. Réunion de prières. Petite salle.

Dimanche 27 octobre:
8 1/2 h. m. Catéchisme. Grande salle.
9 1/2 h. m. Culte d'édification mutuelle (Matth. XVII, 1-9). Petite salle.
10 1/2 h. m. Culte au Temple du Bas.
8 h. s. Culte de Mission Grande salle.

Chapelle de l'Ermitage

10 h. m. Culte.
8 h. s. Culte.

ORATOIRE ÉVANGÉLIQUE

Rue de la Place d'Armes

9 1/2 h. m. Culte avec Sainte Cène.
8 h. s. Réunion d'évangélisation.
Mercredi: 8 h. s. Etude biblique.

VAUSEYON. — Culte à 7 1/2 h. du soir, dans la salle d'Ecole.

SALA EVANGELICA ITALIANA
Rue du Pommier 8

Domenica: mat. 10 e 8 1/2 di sera.
Giovedi: 8 1/2 di sera.

CHURCH OF ENGLAND

Oct. 27. 10.30 Morning Service. 5.0 Evensong.

Deutsche Stadtmission

Jeden Sonntag Abends 8 Uhr: Abendgottesdienst.
Jeden Donnerstag Abends 8 1/4 Uhr: Bibelstunde im **mittleren Conferenz-Saal.**

Deutsche Methodisten-Gemeinde.
Rue des Beaux-Arts no 11

Jeden Sonntag: Morgens 9 1/2 Uhr, Gottesdienst; Abends 8 Uhr, Gottesdienst.
Jeden Dienstag, Abends 8 Uhr, Bibelstunde.

ÉGLISE CATHOLIQUE

Chapelle de l'hôpital de la Providence.

Messe à 6 heures du matin.

Église paroissiale.

Messe à 8 heures.
Grand-messe à 9 3/4 heures.

Feuille d'Avis de Neuchâtel
ET DU
VIGNOBLE NEUCHATELOIS

AVIS
concernant les
ANNONCES

Aucun agent, aucun bureau n'est chargé, au chef-lieu ou dans le canton, de recevoir ou de solliciter pour nous des ordres d'insertions destinées à la FEUILLE D'AVIS.

Notre propre bureau d'annonces, rue du Temple-Neuf 3, s'occupe seul du service de la publicité de notre journal.

En conséquence, tous les ordres d'insertions pour la FEUILLE D'AVIS doivent être remis directement au bureau du journal,

Rue du Temple-Neuf, 1

WOLFRATH & SPERLÉ.
Editeurs de la Feuille d'Avis

Les avis mortuaires

sont reçus jusqu'à 8 heures (au plus tard 8 heures et quart) pour le numéro du jour même.

Avant 7 heures du matin, on peut glisser ces avis dans la boîte aux lettres placée à la porte du bureau du journal ou les remettre directement à nos guichets dès 7 heures. Cela permet de préparer la composition, et l'indication du jour et de l'heure de l'enterrement peut être ajoutée ensuite jusqu'à l'heure fatale (8 1/4 heures).

AMOUR ET VENGEANCE

« Cherchez la femme », dit un proverbe, presque infaillible en matières criminelles. « Cherchez la femme », ce serait vrai une fois de plus en ce qui concerne le fameux brigand Musolino, dont nous avons annoncé la capture. Musolino n'est pas un scélérat qui tue pour voler, c'est un héros de roman, qui tue par vengeance, et dont la vie a été brisée par la calomnie d'une jeune fille.

Musolino, s'il en est ainsi, mérite plus de pitié que de mépris. Né en Calabre, à Santo-Stefano di Aspromonte, où il a encore son père, qui est aubergiste, et deux sœurs, Musolino n'a que 25 ans. Dès son enfance, il se montra violent et vindicatif, et, comme beaucoup de ses compatriotes, il avait tôt fait de sortir son couteau. On dit qu'à l'âge de 11 ans, il fut déjà condamné à trois ans de prison pour avoir tué un de ses cousins.

Cependant, malgré ses mœurs sanguinaires, Musolino était devenu un jeune homme droit et laborieux. Scieur de bois de son métier, il allait d'un village à l'autre, ses outils sur l'épaule, et, malgré ses vêtements d'ouvrier pauvre, plus d'une jeune fille aimait à voir passer ce jeune homme au teint brun, aux yeux noirs, aux cheveux couleur ailes de corbeau, au visage ouvert et expressif.

Musolino aima une jeune fille du nom de Zoccoli, et, un soir, il osa le lui dire. Non contente de se moquer de lui, cette jeune fille se plaignit à ses frères d'avoir été victime de propositions malhonnêtes de la part de Musolino, qui, alors âgé de 20 ans, ne voulait voir au contraire dans la jeune Zoccoli qu'une fiancée vénérée. Ne soupçonnant pas un mensonge dans la bouche de leur sœur, les frères Zoccoli, aidés d'un ami dont l'intervention peut paraître louche, organisèrent une vendetta contre Musolino. Celui-ci reçut plusieurs coups de couteau à la tête et perdit son chapeau dans la lutte, détail qui a une importance capitale dans son histoire. Il ne dut son salut qu'à l'intervention de son beau-frère Filasto, qui accourut revolver en main.

C'est ici que les choses se corsent... et en effet on se croirait en Corse en train de relire « Colomba » de Mérimée. Mais en Calabre aussi la haine rend ingénieux. Le lendemain matin, les voisins des Zoccoli entendirent un coup de fusil, et se hâtant, ils trouvèrent le père Zoccoli, tenant dans sa main le chapeau de Musolino comme pièce à conviction contre celui-ci. Zoccoli s'écria : « Filasto ou Musolino a tiré sur moi. »

Cette accusation et cet indice suffirent pour faire condamner sommairement le jeune homme, par la cour d'assises de Reggio, à vingt-deux ans de prison pour tentative de meurtre. C'était en 1898. Musolino cria à ses juges, en entendant sa terrible sentence: — « Vous avez condamné un innocent. J'aurai quarante-deux ans quand ma peine sera finie. Priez Dieu que je meure avant d'avoir atteint cet âge! »

De tels bouleversements font d'un homme un martyr ou un bandit. Musolino obliqua du mauvais côté et ne vécut dès lors que pour la vengeance. Incarcéré dans la prison de Gerace Marinsci, il s'évada bientôt, dans la nuit du 8 au 9 janvier 1899. Dès lors, il répandit la terreur dans la contrée, s'attaquant à tous ceux qui, de près ou de loin, avaient trempé dans sa ruine ou cherchaient à le faire saisir par de nouvelles délations.

Quand on l'a repris, il ne lui restait plus que deux personnes à atteindre avec son terrible fusil; il avait tué quatorze personnes et en avait blessé quinze plus ou moins grièvement. Son audace était incroyable: il allait chercher ses victimes au milieu de leurs parents et malgré la présence des gendarmes. Le peuple prend fait et cause pour lui: ces vingt-neuf crimes, pour la foule, sont vingt-neuf vengeances légitimes favorisées par la volonté du ciel et le bon vouloir spécial de St-Joseph.

On ne craint pas l'audacieux bandit, on le sait acharné seulement après les menteurs et les délateurs. Toutefois, Musolino ne paraît pas avoir cherché à tirer vengeance de celle qui, par ses calomnies, fut la première cause de cette longue série de crimes. Sans doute, avec un certain sentiment chevaleresque, met-il la femme, même indigne, hors de cause. Ce qui augmenta la popularité du bandit, ce fut sa bonté pour les enfants, les faibles et les opprimés: son honnêteté aussi: il payait libéralement tout ce qu'il demandait; et enfin son horreur des voleurs, que sa présence chassa hors de la contrée.

L'arrestation de Musolino, loin d'être un soulagement, a été un deuil pour toute la contrée, où l'on avait ainsi appris à le plaindre plus qu'à le craindre, et où même il comptait de zélés partisans fiers de son courage et trouvant que tout cela se réduisait à une vendetta parfaitement légitime.

Telle est l'histoire romanesque et dramatique dont les détails nous parviennent de Naples. Si tout cela est exact, Musolino méritait mieux que sa destinée. Ce jeune Samson calabrais méritait mieux en effet que de rencontrer en la jeune Zoccoli une Dalila perfide. Peut-être une enquête sérieuse révélerait-elle des faits inattendus qui expliqueraient l'attitude singulière de cette jeune fille envers celui dont, par son mensonge, elle a fait le malheur... à supposer, encore une fois, que tous ces renseignements soient exacts.

LA
FEUILLE D'AVIS
DE NEUCHATEL

le journal le plus répandu en ville au Vignoble et dans le reste du canton, comme aussi dans les contrées avoisinantes, procure aux annonces toute la publicité désirable. — Prix modérés. — Conditions avantageuses pour tout ordre important et répété.

CHOSES ET AUTRES

Conservation des fruits par le froid. — A la dernière exposition d'horticulture qui a eu lieu au mois de septembre à Genève, le directeur de l'Ecole cantonale de Châtelaine a présenté une collection de fruits, pêches, melons et autres, qui avaient été cueillis un mois auparavant, mais qu'on avait enveloppés de papier de soie et de sciure de bois et placés dans des caisses fermées, au frigorifique de l'abattoir. On sait que maintenant les bouchers peuvent conserver la viande, même assez longtemps, grâce au frigorifique de l'abattoir où les quartiers de viande sont maintenus à une température de 6 à 7 degrés, pas assez pour être congelés, ce qui gâterait la viande, mais pourtant assez au froid pour que les principes de putréfaction ne se développent pas.

M. Platel, le directeur, s'est demandé si les fruits pourraient se conserver également, non seulement en ne se gâtant pas, mais encore en conservant leur aspect, leur fin goût et leur parfum. L'essai a réussi et les fruits présentés au public et au jury étaient comme nouvellement cueillis.

Le prix Deutsch. — Il paraît que M. Santos-Dumont a décidément gagné son pari de cent mille francs: M. Deutsch est de cet avis, et aussi le prince Roland Bonaparte, et même aujourd'hui le vieil et excellent aéronaute Wilfrid de Fonvielle, que ses soixante-dix-sept ans n'empêchaient pas de courir tous les jours au parc de Saint-Cloud pour suivre les expériences. Le prince Roland Bonaparte estime avec raison que les conditions nouvelles, déterminant plus exactement le moment de l'arrivée, n'étaient pas applicables cette année. Mais cette interprétation, pouvant être contestée, laissait subsister une légère incertitude. Il paraît aujourd'hui que ces conditions mêmes ont été remplies et que le guide-robe, objet du litige, a été saisi dans le parc d'aérostation, avant la fin des trente minutes. Il a été lâché, il est vrai, par l'employé, qui craignait d'être traîné dans une fosse à acide; mais la seule chose importante était qu'il fût saisi.

L'intrépide Brésilien aura donc son prix: il n'y a plus qu'un « mais » qui est de pure forme. Le délai fixé par M. Deutsch expire, pour cette année, le 31 octobre. Il faut donc jusque là laisser le champ libre aux aéronautes qui seraient disposés à renouveler l'exploit de M. Santos-Dumont, car, s'il s'en trouvait un, et qu'il réussît, le prix devrait être partagé. Mais l'éventualité est peu vraisemblable. La décision de la commission du prix, qui se réunira le 4 novembre, peut ainsi être prédite avec une quasi certitude. L'opinion sera unanime à la ratifier: M. Santos-Dumont a vraiment été, pendant quelques jours, l'homme le plus populaire de Paris.

La présidente Roosevelt et la mode. — Aux colères soulevées par le président en faisant si bon marché d'absurdes préjugés de race, se joignent maintenant les commentaires aigres-doux provoqués « dans la mode » par Mme Roosevelt qui déclare que quinze cents francs par an lui suffisent pour sa toilette. Les modistes de New-York et de Chicago protestent et trouvent ces modestes prétentions ridicules, beaucoup de clientes dépensant cinq mille francs pour une seule robe et en achetant plusieurs par an.

NOUVELLES SUISSES

SAINT-GALL. — Le Conseil d'Etat du canton de Saint-Gall a procédé vendredi dernier à la distribution des prix du concours ouvert pour le livret du festspiel du centenaire de Saint-Gall, qui sera célébré en 1903. Le 1er prix (1000 francs) a été attribué à MM. Bühler et Luck, à Berne; le 2e (400 fr.) au professeur Dr Vetter, à Zurich; le 3e au pasteur Durisch, de Krummenan, et à l'instituteur Mory, de Bâle (150 fr. chacun).

— Depuis quelques jours, une grande ménagerie américaine est installée sur une des places avoisinant la ville de Saint-Gall. Samedi soir, au début d'une représentation à laquelle un nombreux public assistait, une fillette de dix ans s'était approchée de la cage à la panthère et, sans souci du danger, avait empoigné un barreau. Comme l'enfant se retournait pour voir si on ne l'observait pas, la panthère bondit sur elle et, allongeant la patte à travers les barreaux, l'empoigna par le dos. Epouvantée, la foule poussa un long cri d'angoisse, auquel répondit le cri d'effroi de la fillette. Aussitôt les gardiens accoururent, frappant la panthère à coups redoublés. Rien n'y fait, l'animal ne veut pas lâcher sa proie. Finalement une des dompteuses pénètre dans la cage et réussit, grâce à son exceptionnelle vigueur, à ramener la bête furieuse à l'intérieur.

La victime, par un hasard qui tient du prodige, n'a eu aucun mal. Les griffes de la panthère avaient simplement pénétré dans les vêtements sans toucher à la peau.

Jura-Neuchâtelois. — Mouvement et recettes, septembre 1901.

128,500 voyageurs . .	Fr.	65,000 —
275 tonnes bagages .	»	3,300 —
1250 têtes d'animaux.	»	1,700 —
12,150 tonn. marchand.	»	31,200 —
Total. . .	Fr.	101,200 —
Recettes de sept. 1900 .	»	99,600 —
Différence. . .	Fr.	1,600 —

Ponts-Sagne-Chaux-de-Fonds. — Mouvement et recettes, septembre 1901.

11,152 voyageurs . . .	Fr.	4,726 85
37 tonnes de bagages	»	253 59
18 têtes d'animaux .	»	33 40
608 tonnes marchand.	»	1,422 85
Total. . .	Fr.	6,436 69
Recettes de sept. 1900 .	»	6,633 09
Différence. . .	Fr.	196 40

Neuchâtel-Cortaillod-Boudry. — Mouvement et recettes, septembre 1901.

99,747 voyageurs . .	Fr.	16,295 96
19 tonnes bagages .	»	271 —
165 tonn. marchand.	»	484 90
Total. . .	Fr.	17,051 86
Recettes de sept. 1900 .	»	17,291 87
Différence. . .	Fr.	240 01

REMÈDE FORTIFIANT

M. le Dr **Kuipers** à **Mannheim** écrit: « **L'effet** de l'hématogène du Dr-méd. Hommel est **simplement éclatant.** Déjà après usage d'un flacon, l'appétit, la selle et l'état général de santé sont plus satisfaisants qu'ils ne l'ont été depuis près de trois ans. Tous les médicaments ferrugineux employés précédemment n'ont produit dans le cas qui nous occupe, aucun effet, et **je suis heureux d'avoir enfin trouvé dans votre hématogène un remède qui assure la guérison.** » Dépôts dans toutes les pharmacies. 69

Ce numéro est de six pages

IMPRIMERIE WOLFRATH & SPERLÉ

ANNONCES DE VENTE

LIQUIDATION RÉELLE

Pour cause de cessation de fabrication, on liquidera dès aujourd'hui toutes les marchandises en magasin, consistant en draps unis, cheviote pure laine, milaine pour hommes et pour dames, laine filée du pays et à tricoter. Toutes ces marchandises sont fraîches, de très bonne qualité et seront liquidées **au prix de fabrique** et même au-dessous.

Se recommande,

GYGAX-VIOGET

Filature et fabrique de draps et milaines à Boudry.

Un grand assortiment

de

COMPLETS et MANTEAUX

pour

Hommes et Jeunes gens

Costumes pour garçonnets.
Pèlerines des Vosges.
Pantalons en tous genres.
Gilets de chasse.
Vêtements de travail.
Chemises, Cravates, Cols.
Caleçons, Camisoles.

Au magasin

OTTO GRABER

Rue du Seyon 5 bis - Rue des Moulins 2

NEUCHATEL

A VENDRE

une cheminée marbre, un fourneau rond, catelles, un paravent, hauteur 1 m. 70. S'adresser au bureau du journal. 924

MANUFACTURE & COMMERCE DE

PIANOS

GRAND et BEAU CHOIX

pour la vente et la location.

MAGASIN LE PLUS GRAND

et le mieux assorti du canton

Rue Pourtalès nos 9 et 11, 1er étage

Prix modérés. — Facilités de paiement

Se recommande,

HUGO-E. JACOBI

NEUCHATEL

GRANDS MAGASINS

Halle aux Chaussures

Rue du Seyon

NEUCHATEL

L'ASSORTIMENT

des

CHAUSSURES D'HIVER

est au grand complet

PRIX TRÈS AVANTAGEUX

au comptant 5 % d'escompte

Se recommande, Th. FAUCONNET-NICOUD.

Téléphone n° 635

MAGASIN DE BROSSERIE

9, RUE FLEURY, 9

Brosses de ménage en tous genres.
Grand choix de paillassons.
Balais, Tape-meubles.
Eponges, Peaux chamoisées.
Brosses à tonneaux.
Décrottoirs et plumeaux à parquet.
Réparations promptes et soignées.

Se recommande, Fritz ZURCHER
Fabricant de brosses.

BREVETÉ

"PLATINUM"

Anti-Corset

UN CORSET SANS L'ÊTRE

Baleines détachables

Corset lavable

1. - Perfection de Forme.
2. - Absence de Toute Gêne.
3. - Propreté.
4. - Conservation de la Forme.

E. WULLSCHLEGER - ELZINGRE

NEUCHATEL

Seuls fabricants :

The English «PLATINUM» Anti Corset Co., LTD,

LONDON WC

PORTE-PLUME

à réservoir indépendant

le seul qui permette d'écrire 60,000 mots sans reprendre d'encre, inusable, indispensable aux écrivains, médecins, avocats, voyageurs, sténographes, etc.

Prix 3 fr. 50, avec 15 plumes inoxydables et deux réservoirs de rechange, envoyés franco en remboursement par Favarger-Möry, Neuchâtel.

Magasin A. Courvoisier

Paul TRIPET, succ.

Moyen de chauffage le plus rapide et le moins coûteux

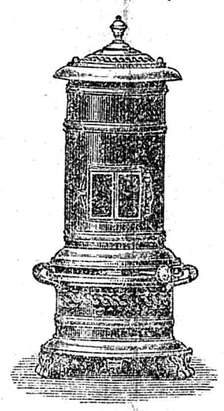

Garanti sans odeur ni fumée

Poids : 4 kgs.

Nouveau calorifère portatif à pétrole, **sans tube.** Ce nouveau modèle est muni des derniers perfectionnements. Manutention des plus facile et fonctionnement garanti.

Cors aux pieds

et durillons disparaissent comme par enchantement avec l'**emplâtre arabique,** nouvelle invention sensationnelle. Plus d'inflammation et de douleurs. Enlèvement facile de cors avec leur racine. Garanti inoffensif. — Prix : la boîte, 1 fr. Seul fabricant **Cl. Brantl,** pharmacien, **Zurich,** Zähringstr. 25. — Dépôt à Neuchâtel, pharmacie A. Bourgeois. — Envoi partout.

COKE

de toute première qualité **(Ruhr),** par occasion, au prix de **fr. 430** par 10,000 kg. en gare de Bienne, ou **fr. 453** en gare de Neuchâtel, sera livré par

l'Usine électrique de Hagneck

à Bienne

GRAND BAZAR

SCHINZ, MICHEL & Cie

Place du Port — Neuchâtel

Reçu un très beau choix de

SERVICES DE TABLE

en porcelaine décorée et en faïence peinte

MODÈLES NOUVEAUX

MONUMENTS FUNÉRAIRES

E. Rusconi - Sculpteur - **Neuchâtel**

Exécution et matériaux de 1er choix. — Prix réduits

PIANOS — HARMONIUMS

des premières fabriques suisses et étrangères. — Pianos d'occasions. — Vente, échange et location. — Accords et réparations. — Grand choix d'instruments de musique en tous genres. — Musique classique et moderne. — Abonnements. — Prix modérés. — Facilités de paiement.

Se recommandent, c. o.

G. LUTZ & Cie

Rue Saint-Honoré 2 — Neuchâtel

PAPETERIE

Gros & Détail

FUHRER-PONCIN

Rue Purry 4

NEUCHATEL

POUR 1902 :

Almanachs Berne et Vevey

ALMANACHS FRANÇAIS ET ALLEMANDS

AGENDAS

CALENDRIERS DE BUREAU

ÉPHÉMÈRES

LE SAVON D'OR SCHULER

et la

Lessive Schuler à base d'ammoniaque et de térébenthine

donnent au linge la plus grande blancheur

Dépôt dans toutes les localités ; se méfier des contrefaçons. H 1631 G

HORLOGERIE - BIJOUTERIE

ARTHUR MATTHEY

RUE DU SEYON

en face de la Boucherie sociale

Régulateurs, Pendules, Réveils. Montres, Chaînes, Bijouterie.

Beau choix dans tous les genres.

Orfèvrerie métal argenté, articles garantis, vendus aux prix de fabrique.
Orfèvrerie argent.

ALLIANCES

Garanties. — Prix modérés. — Réparations.

Succès par l'emploi journalier certain du véritable

SAVON AU LAIT DE LIS

BERGMANN

(*Marque déposée : Deux mineurs*) les rousses et toutes impuretés de la peau disparaissent. Par de nombreux certificats, reconnu comme le meilleur savon pour teint frais et délicat. Très économique. Le pain de 100 gr. à 75 c. chez MM. Bauler, Bourgeois, Jordan, Guebhard, pharmaciens à Neuchâtel et H. Zintgraff, pharm. à St-Blaise.

A VENDRE

une cheminée d'angle, à console, en marbre noir, en bon état. — S'adr. chez M. Guala, gypseur, passage Max-Meuron 2.

LIQUIDATION

prompte et réelle de tous les articles.

Encore un grand choix

de

SOIERIES, TAFFETAS

val. 3 fr. pr 1 fr. 95

Soieries, Velours, Rubans

Dentelles, Broderies

Corsets, Tabliers, Bas, etc.

Laines et Cotons

Tous ces articles vendus au-dessous du prix d'achat.

MAGASIN DE SOLDES

Flandres 3

H. BAILLOD

4, rue des Epancheurs

NEUCHATEL

ANTHRACITE

COKES

Prompte livraison à domicile

28 Feuilleton de la Feuille d'Avis de Neuchâtel

LES

Chevaliers de la Croix

ROMAN HISTORIQUE

Par HENRYK SIENKIEWICZ

Traduit du polonais par Maurice-R. SKALSKI

Alors, les hallebardiers coururent ramasser les armes jetées, après quoi l'homme qui venait de parler à Jurand avec tant de respect, s'éloigna à une vingtaine de pas et s'écria d'une voix insolente :

— Pour te punir de tout le mal que tu as fait à l'Ordre, le supérieur t'ordonne de te couvrir de cette haire que je te laisse là, d'attacher à ton cou la gaine de ton glaive avec la corde que voici et d'attendre avec soumission devant la porte jusqu'à ce qu'elle soit ouverte et qu'on t'autorise à y entrer.

Puis, il s'éloigna avec ses hommes, et Jurand resta seul dans la nuit. Il vit devant lui, sur la neige, la haire et la corde que les soldats de l'Ordre avaient laissées, et il sentit dans son âme quelque chose qui se rompait... Dans un instant, il n'allait plus être Jurand de Spychovo, il allait cesser d'être gentilhomme et chevalier, pour devenir un pauvre misérable, un malheureux esclave, sans nom, sans honneur...

Et il dut lutter encore avec lui-même... Enfin, il s'approcha de la haire et dit :

— Puis-je faire autrement ? Tu le sais, toi-même, Jésus, qu'ils m'étrangleront mon enfant si je ne fais pas tout ce qu'ils m'ordonnent. Tu sais aussi que je n'aurais jamais fait une chose pareille pour sauver ma propre vie ! Le déshonneur est une triste chose !... bien triste... bien dure ! Mais toi, également, ô Jésus, tu as été déshonoré par tes bourreaux, avant de mourir... Allons, du courage ! Au nom du Père, du Fils...

Puis il se baissa, mit sur lui la haire, se passa la corde autour du cou, y accrocha la gaine de son glaive et se dirigea lentement vers la porte du château-fort.

Elle continuait à être fermée, mais maintenant il lui était indifférent d'attendre plus ou moins longtemps avant qu'elle lui fût ouverte...

Les heures de la nuit s'écoulaient, l'une après l'autre.

Le sinistre château semblait mort, à présent, et était plongé dans un silence tel que Jurand eût pu entendre le battement de son cœur. On ne voyait plus de lumière dans aucune fenêtre de l'énorme bâtisse, à l'exception d'une petite lucarne placée en haut de la tour.

Depuis qu'il était descendu de son cheval, depuis qu'il avait endossé cette haire, Jurand était tombé dans un engourdissement et une insensibilité extraordinaires, comme si son âme s'était envolée de son corps. Il ne se rendait compte que de ce fait qu'il n'était plus Jurand de Spychovo... Mais il ne savait point qui il était à présent... Il ne se le demandait pas, du reste. Accroupi en face la porte du château-fort, il n'était même plus capable de penser...

Tout à coup, il tressaillit et revint à lui.

— Oh, Jésus ! chuchota-t-il. Qu'est-ce que c'est ?

Il venait d'entendre, sortant de la petite lucarne placée en haut de la tour, des sons de luth, d'abord comme lointains, puis de plus en plus nets...

En se rendant à Ortelsbourg, Jurand ne comptait pas y trouver Danousia, étant persuadé que les Chevaliers de la Croix l'avaient enfermée dans un château-fort plus éloigné de la frontière. Cependant, ces sons de luth bouleversèrent, en un instant, tout son être. Cet air ne lui était pas inconnu et quelque chose lui disait, au fond de son cœur, que c'était bien elle, son enfant, sa petite Danousia, qui était enfermée dans cette tour et jouait ainsi la nuit.

Et, tombé à genoux, les mains jointes, comme pour une prière, il écouta...

Tout à coup, une voix presque enfantine et si douloureuse, si triste, se mit à chanter :

Si j'avais des ailes
Comme un' oiselle,
Pendant tout le temps,
J'suivrais mon Jean.

Jurand voulut crier, essaya de prononcer le nom chéri, mais ses paroles restèrent enfermées dans sa gorge comme si elles fussent serrées dans un cercle de fer... Un véritable ouragan de douleur, de larmes, de chagrin, s'était emparé de sa poitrine et agitait avec une violence tragique son corps de géant... Et, tombé par terre, son visage caché dans la neige, il pleurait...

Cependant, la voix triste du haut de la tour continuait à chanter dans le silence calme de la nuit :

J'irais en sourdine
Jusqu'en Silésie
Pauvr' petit' orpheline
De mon Jean chéri.

Le matin, un gros Allemand barbu s'approcha du chevalier couché dans la neige, lui flanqua un coup de pied dans le dos et dit :

— Debout, chien !... La porte est ouverte et le supérieur désire te parler !...

Jurand se réveilla comme s'il sortait d'un songe. Il ne saisit pas à la gorge l'Allemand qui l'insultait, ne le brisa point entre ses mains de fer. Il avait le visage calme et presque humble ; il se leva et, sans mot dire, suivit le soldat...

Lorsqu'il eut traversé la porte du château-fort, il entendit derrière lui un grincement de chaînes, pendant que le pont-levis remontait vers le mur...

XXV

Jurand, s'étant trouvé dans la cour du château, ne sut, tout d'abord, de quel côté il lui fallait diriger ses pas, car le soldat de l'Ordre qui l'avait amené, l'avait quitté et était parti aux écuries.

Enfin, ayant aperçu une porte plus grande que les autres, au-dessus de laquelle il vit un Christ gravé dans la pierre, il s'en approcha. Au même moment, cette porte s'ouvrit à deux battants et un jeune homme ayant la tête rasée comme les clercs, mais portant un costume laïque, vint à sa rencontre.

— C'est vous, Monsieur Jurand de Spychovo ? demanda-t-il.

— Moi-même.

Le supérieur m'a chargé de vous conduire. Suivez-moi.

Et il le conduisit à travers un long couloir aboutissant à un escalier. Une fois là, il s'arrêta et, après avoir fixé Jurand, lui demanda de nouveau :

— Vous n'avez point d'armes sur vous, n'est-ce pas ? On m'a ordonné de m'en assurer.

Jurand leva les bras en l'air, afin que son guide pût voir que, réellement, il n'avait plus sur lui aucune arme, et dit :

— J'ai tout rendu hier.

Alors le jeune homme baissa la voix et chuchota :

— Eh bien, tâchez de ne pas vous mettre en colère, étant seul et sans armes...

A ce moment, Jurand regarda plus attentivement son guide et, ayant aperçu dans son visage une sorte de pitié et de compassion, lui dit :

— L'humanité se lit dans tes yeux, jeune homme. Me répondras-tu sincèrement à la question que je vais te poser ?

— Dépêchez-vous, Monsieur, fit le guide.

— Me rendront-ils mon enfant ?

Le jeune homme leva la tête étonné

— Votre enfant est ici ? demanda-t-il

— Oui, ma fille...

— Cette demoiselle qui est enfermée dans la tour ?

— Oui. Ils m'ont promis de me la rendre si je me livre moi-même...

Le guide fit un signe avec sa main comme pour dire qu'il ne savait rien, mais son visage exprimait l'inquiétude et le doute.

Et Jurand demanda encore :

— Est-ce vrai qu'elle est gardée par Schomberg et Markwardt ?

— Non, ces frères ne sont pas chez nous. Cependant, tâchez de faire sortir d'ici votre fille avant que le supérieur de Danveld soit guéri...

Jurand tressaillit en entendant ces paroles. Mais il lui fut impossible de poser à son guide d'autres questions, car ils venaient d'arriver devant la porte de la salle dans laquelle le vieux chevalier devait être reçu par le supérieur d'Ortelsbourg. Le jeune homme, après avoir ouvert cette porte, se retira vers l'escalier.

Un instant après, Jurand de Spychovo se trouva dans une grande salle, très sombre, au fond de laquelle il vit quatre Chevaliers de la Croix assis autour d'une table. Derrière eux, debout, étaient amassés de nombreux écuyers et soldats armés, et entre ceux-ci, le bouffon du château tenait, attaché à une chaîne, un ours apprivoisé.

Au milieu de la table, était assis le supérieur, Hugo de Danveld, sa main malade fixée dans un appareil en bois et appuyée sur le bras du fauteuil ; à sa droite, se tenait le supérieur d'Insbourg, Siegfried de Löwe, et à sa gauche les frères Rotger et Godfried.

Tous, assis commodément dans leurs fauteuils, vêtus de robes en drap fin avec des glaives légers au côté, regardaient Jurand avec orgueil et ce mépris sans bornes dont leurs cœurs étaient remplis pour les vaincus et les moins forts qu'eux.

Il y eut un long silence, car les pieux frères tenaient à se délecter pendant quelque temps par le réjouissant spectacle qui s'offrait à leurs yeux : Jurand, le célèbre guerrier, la terreur de l'Ordre teutonique, se trouvant devant eux, la tête baissée, vêtu d'une haire et portant à son cou, attachée à une corde, la gaine vide de son glaive...

Ils tenaient aussi, visiblement, à ce que l'humiliation de Jurand fût aussi publique que possible, car la porte conduisant dans d'autres pièces était ouverte et, à chaque instant, laissait passage à de nouveaux spectateurs.

Peu à peu, la salle se remplit presque à moitié d'hommes armés. Tous regardaient Jurand avec une grande curiosité, parlant à haute voix et faisant des remarques à son sujet. Et lui, les voyant, se sentit réconforté par une nouvelle expérience, se disant intérieurement : « Si Danveld ne voulait pas tenir sa promesse, il ne ferait pas venir tant de témoins. »

Cependant, sur un signe de Danveld, le silence se fit dans la salle et l'un des écuyers s'approcha de Jurand, s'empara de la corde attachée à son cou et l'attira vers la table. Alors Danveld jeta autour de lui un regard de triomphe et dit :

— Voyez comment la force de l'Ordre vainc la méchanceté et l'orgueil.

— Dieu veuille qu'il en soit ainsi toujours, répondirent les assistants.

Après cette sorte d'entrée en matière, il y eut de nouveau un moment de silence. Puis Hugo de Danveld s'adressa au prisonnier en ces termes :

— Tu mordais l'Ordre teutonique comme un chien enragé ; aussi, restes-tu devant nous comme un chien, avec une corde au cou, dans l'attente de notre grâce et de notre pitié.

— Ne me comparez pas à un chien, supérieur, répondit Jurand, car cette comparaison diminue ceux qui ont lutté avec moi et qui sont morts de ma main...

Cette réponse provoqua un murmure parmi les Allemands réunis dans la salle.

— Regardez-le ! s'écria de Danveld d'une voix colère. Il se permet encore d'être insolent envers nous et de nous éclabousser de son orgueil.

Jurand leva ses bras en l'air et dit d'une voix triste :

— Dieu m'est témoin que j'ai laissé derrière moi mon orgueil avant de venir ici. Dieu jugera si, en déshonorant mon état de chevalier, vous ne vous êtes pas déshonorés vous-mêmes....

Danveld fronça les sourcils, mais, à ce même moment, le bouffon du château se mit à remuer la chaîne à laquelle était attaché l'ours apprivoisé, en criant :

— Un sermon, un sermon ! Ecoutez le sermon du prédicateur mazovien.

Et Danveld dit :

— Ne te plains pas d'être déshonoré, car si bas que tu puisses tomber ici, tu seras encore au-dessus de ce que tu étais. Un valet de chiens de l'Ordre vaut mieux qu'un chevalier polonais !

Alors, le bouffon, enhardi, s'écria :

— Viens peigner mon ours, il te rendra la pareille.

Cette plaisanterie grossière plut aux assistants, et des rires se firent entendre dans la salle.

On entoura Jurand, on se mit à le railler, à faire des remarques sur sa corpulence, à l'insulter.

— Voilà le fameux sanglier de Spychovo, disait-on. Il voudrait mordre, mais le supérieur lui a cassé ses défenses !

Hugo de Danveld, mis en bonne humeur, fit apporter de la bière, en disant à Siegfried de Löwe :

— Déridez-vous ! On va s'amuser. Il

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité avec la Société des Gens de Lettres.

COURS DE DANSE ET CALLISTHÉNIE

Assortiment complet de souliers pour jeunes filles et jeunes gens, dans les genres les plus nouveaux, depuis l'article courant au plus fin, **à des prix très modérés.** — Spécialité.

Magasin de chaussures G. PÉTREMAND

Rue des Moulins 15 — NEUCHATEL — Téléphone 362

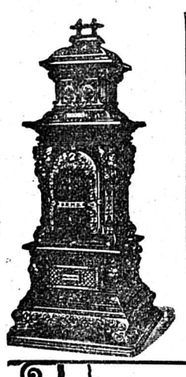

Poêles Junker & Ruh

à régulateur instantané à aiguille!

Plus de 100,000 en usage.

Prixcourants et catalogues gratis.

Junker & Ruh, Fonderie de fer, Karlsruhe i. B.

A. PERREGAUX

FAUBOURG DE L'HOPITAL 1

Les **CAFÉS** torréfiés **RENOMMÉS**

en paquets de 125, 250 et 500 grammes, de

HINDERER, de GRANDSON

se vendent chez M. Zimmermann, Epancheurs; Société de Consommation, Sablons et Moulins; Mme Donnier-Beck, Seyon; Mme Huguenin, Trésor; MM. F. Gaudard et R. Lüscher, faub. de l'Hôpital; E. Mathys, Evole 9.

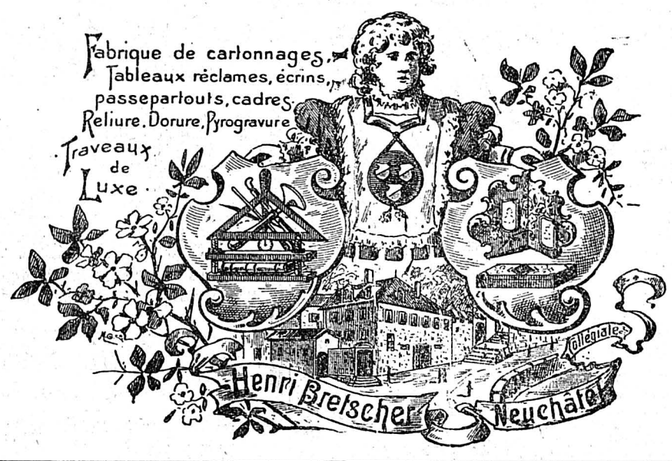

EMULSION

d'huile de foie de morue

aux hypophosphites de chaux et de soude Employée avec succès depuis plusieurs années et recommandée spécialement pour les enfants.

Pharmacie F. Jordan

Médaille d'argent: Exposition nationale

GENÈVE 1896

Occasion favorable

Bon cheval, deux chars à pont, dont un à ressorts et un dit à échelles, le tout en bon état, à vendre. — S'informer du n° 954 au bureau du journal.

Peseux A vendre environ 1500 pieds de fumier, et un vache prête au veau, chez F. Berruex.

A VENDRE

un mobilier de salon et de salle à manger. S'adr. avenue du 1er Mars 16, rez-de-chaussée.

Coke, Anthracite, Briquettes

COKE PATENT DE LA RUHR

pour chauffage central

chez

W. SCHMID (Successeur de A. GYGER)

Place Numa-Droz et rue Saint-Honoré.

Occasion

A vendre, à bas prix, deux petits lits en fer, chaise d'enfant et poussette à deux places. — S'informer du n° 942 au bureau de la Feuille d'Avis. c. o.

A VENDRE

la collection complète des prestations de serments, en couleur, encadrée, toute marge; la Carmagnole, en couleur, encadrée, toute marge; les monuments de Neuchâtel (DuBois de Montperreux); les annales de Boyve avec supplément; le Rameau de Sapin. S'adresser sous chiffre 1232, case postale, succursale la Chaux-de-Fonds.

Achat et vente de valeurs à lots

Obligations de la Ville de Neuchâtel (lots municipaux), tirage 1er novembre prochain; gros lot, fr. 6000.

Nous sommes vendeurs à **fr. 28.50.**

COURT & Cie

7, faubourg du Lac

LIQUIDATION de montres

Pour cause de cessation de commerce, à vendre des montres d'excellente fabrication, à très bas prix. — S'adresser rue des Beaux-Arts 15, rez-de-chaussée.

ESCRIME

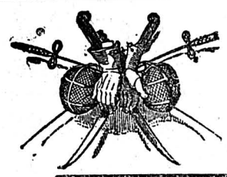

ESCRIME

Assortiment au complet

de tous les articles classiques et ordinaires.

Ch. PETITPIERRE & FILS

Magasin d'armes

Rue de la Treille 11 et Place Purry

En Ville

E. JEANMONOD

marchand de cuir

rue du Temple-Neuf — Neuchâtel

Remède infaillible pour faire disparaître les cors, verrues et peau dure.

Colle du Congo pour souder verres, cristaux et porcelaines.

Fournitures en tous genres pour cordonniers et selliers.

Vernis, cirages fins et ordinaires pour chaussures noires et de couleur.

MILAINE Ia

Les soussignés vendent toujours des milaines de première qualité, à des prix modérés. Grand choix. Spécialités pour boulangers. Echantillons franco à disposition.

SCHWAB Frères, *Anet, ct. Berne.*

Demandez les spécialités

PANIER

telles que:

Biscotins neuchâtelois
Pains d'anis neuchâtelois
Leckerlets neuchâteloises
Tranches aux amandes
Croquettes aux noisettes
Bricelets citron
Bâtons milanais, etc.

chez

Mme DONNIER-BECK, Mme HUGUENIN-ROBERT, LANDRY-GROB, A. ZIMMERMANN, L.-H. MULLER, F. GAUDARD, R. LUSCHER, L. SOTTAZ, H. GACOND, PORRET-ECUYER, E. MAURER (Ecluse).

A Serrières: Mlle E. MICHEL.
A Auvernier: M. HOTZ.
A St-Blaise: S. MAURER, M. VIRCHAUX

Lingerie pour dames

chemises de jour et de nuit, camisoles, caleçons, jupons, sous-tailles, etc., **qualités et contures soignées; fabrication renommée depuis nombre d'années.** Demandez catalogue gratis et échantillons franco.

B.-A. FRITZSCHE, Neubausen.

Thés purs et propres

PRÉPARÉS AVEC MACHINES

Qui bien en use, bons et très bons les juge

Paquets de 250 gr., 125 gr., 60 gr.

Qualité excellence	2	Fr.	2 60	1.35	0.70
» »	1	»	2.35	1.20	0.65
» supérieure	2	»	1.85	0.95	0.55
» »	1	»	1.65	0.90	0.50
» extra-fine	2	»	1.40	0.75	0.45
» »	1	»	1.30	0.65	0.35
» fine	2	»	1.10	0.60	0.30
» »	1	»	0.80	0.40	0.20

soit 3 tasses de cette boisson pour **un centime.**

(Etant très fins, une partie de nos thés n'emplissent pas leur emballage).

A **Neuchâtel:** chez E. Morthier, épicerie, rue de l'Hôpital; Ch. Glatthardt, confiserie, place Purry. **Saint-Blaise:** P. Virchaux, négociant. **Peseux:** A. Jacot, confiserie. **Colombier:** E. Burdet.

Aux Dames!

Des relations amicales avec de grands cultivateurs de **thé** occupant à cette culture des milliers d'ouvriers dans les contrées où se récoltent les qualités les plus renommées, me permettent de vous offrir les meilleurs produits de cet arbrisseau. Mes thés sont garantis **purs,** sans mélange d'autres matières. Ils sont **propres** parce qu'ils sont préparés avec machines et **non à la main** ou **pis** encore.

Je suis, Mesdames, votre serviteur.

Aug. BURDET.

AVIS DIVERS

Brasserie de la Promenade

TOUS LES SAMEDIS c.o.

TRIPES

Civet de lièvre

CHOUCROUTE GARNIE

Restauration à toute heure

SAGE-FEMME de 1re classe

Mme Vve RAISIN

reçoit des pensionnaires à toute époque. — Traitement des maladies des dames. — Consultations tous les jours. — Confort moderne. — Bains.

TÉLÉPHONE H 339 X

Rue de la Tour-de-l'Ile 1, Genève

LEÇONS D'ANGLAIS

Mlle SCOTT recommence ses leçons dès maintenant.

Avenue du Premier-Mars 2.

Restaurant du Concert

NEUCHATEL

Aujourd'hui Tripes nature

BONDELLES

friture à toute heure

Amerikan Buchführung lehre ich gründlich durch Unterrichtsbriefe.

Erfolg garantirt. Verlangen Sie Gratisprospeckt. **H. Frisch,** Bücherexperte **Zurich.** (Z à 2485 g)

Brasserie Helvetia

Tous les samedis

TRIPES nature et tomates

Dessin et Peinture

Mlle Emma GUINAND

a recommencé ses cours de dessin et peinture. Prière de s'adresser chez elle, Rocher 24, de 10 heures à midi.

Restaurant de la Fleur de Lys

SAINT-BLAISE

Tous les samedis

TRIPES

Se recommande,

Ed. VAUTRAVERS.

PAUL BENNER

(élève du conservatoire de Francfort)

Professeur de chant

étude technique de la voix

méthode Stockhausen

Leçons de théorie, solfège, harmonie, leçons de piano.

Industrie 3, Neuchâtel

Demoiselle de Florence offres leçons

d'italien et de dessin

Fr. 1.50. Licence. S'adresser à M. Pétavel, pasteur.

NEUCHATEL-BERNE

(ligne directe)

HOTEL WILDENMANN, Berne

(SAUVAGE) H 5024 Y

Café-Restaurant

Deux minutes de la gare. Dîner depuis fr. 1.— et plus. Vins réels, bière ouverte.

COURS

de

CALLISTHÉNIE

de tenue et de danse

MISS RICKWOOD commencera ses cours dès le 1er novembre. — S'inscrire Promenade-Noire 5 au 2me. H 4983 N

PENSION

On demande de bons pensionnaires our la table. Cuisine soignée. S'adresser **Terreaux 7, 1er étage, à gauche.**

On donnerait aussi le dîner aux élèves des écoles. c. o.

Dans une famille de professeur, où l'on ne parle que le bon allemand, **on recevrait de**

jeunes demoiselles

désirant fréquenter les écoles de Bâle. S'adresser à **Mme Beck-Schönbein,** Sommergasse 28, **Bâle.** H 5504 Q

MAISON DE SANTÉ

BELLEVUE, près Landeron

Etablissement privé, fondé en 1882; reçoit un nombre restreint de malades atteints d'affections mentales.

Traitement individuel et consciencieux.

Situation superbe au bord du lac. Grands jardins ombragés. Vie de famille. Prospectus. Prix modérés.

Dr BURGER, directeur.

Académie de Neuchâtel

Cours libres de langue italienne

M. le prof. **Amici** donnera, dans le courant du semestre d'hiver, deux cours libres de langue italienne (cours supérieur, les mardi et samedi; cours inférieur, les lundi et jeudi, de 6 à 7 heures).

Commencement des leçons: lundi 28 octobre, à 6 heures.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. le prof. Amici ou au secrétariat de l'Académie.

Le Recteur.

TENUE ET DANSE

SALONS LÉOPOLD ROBERT

Ouverture des cours de M. U. MATTHEY-GENTIL le lundi 28 octobre

Inscriptions et renseignements au magasin de musique de M. Sandoz-Lehmann. c. o.

ne faut pas qu'il se figure que son déshonneur est une chose tragique.

Encouragés par le supérieur, les écuyers approchaient leurs chopes du visage de Jurand, lui jetaient de la bière dans les yeux et disaient:

— Veux-tu boire? Voilà pour toi, groin polonais!...

Et le père de Danousia, abasourdi, insulté, supportait en silence les injures et les plaisanteries de tous ces manants... Enfin, sentant que sa patience était à bout, il se dirigea vers le vieux Siegfried de Löwe et se mit à crier si fort qu'il réussit à couvrir le bruit qui régnait dans la salle:

— Au nom du Christ, au nom de votre salut, rendez-moi mon enfant, comme vous me l'avez promis!

Et il tendit sa main comme pour toucher celle du vieux moine. Mais celui-ci recula vivement et dit:

— Arrière, esclave! Que veux-tu?

— J'ai mis en liberté de Bergow et je me suis livré à vous moi-même, car vous m'avez promis qu'en échange, vous me rendrez mon enfant, qui se trouve ici!

— Qui te l'a promis? demanda de Danveld.

— Vous, supérieur! Vous ne le nierez pas, si vous avez une conscience!

— Tu ne trouveras pas de témoins à l'appui de ce que tu avances. Cependant, comme je n'ai qu'une parole, on va te la rendre.

Puis, il se tourna vers les assistants et dit:

— Tout ce qui lui est arrivé ici n'est qu'une plaisanterie en comparaison avec tous ses crimes et tous ses méfaits. Cependant, la parole des Chevaliers de la Croix est sacrée. Nous lui avons promis de lui rendre sa fille, tirée par nous des mains des brigands... Eh bien, on la lui rendra!...

Et en s'adressant à Jurand:

— Nous enverrons ta fille sous escorte à Spychovo, et tu attendras ici jusqu'à ce que nos soldats reviennent. Puis, tu pourras t'en aller, après avoir payé une rançon à laquelle nous avons droit...

Un étonnement apparut sur tous les visages, car on ne s'attendait pas à tant d'honnêteté de la part de Danveld. Mais le plus étonné fut Jurand. Il regarda le moine presque avec reconnaissance et dit:

— Dieu t'en récompensera, supérieur!

— Voilà comment agissent les chevaliers du Christ, fit de Danveld.

Et Jurand répondit:

— Aussi, au nom du Christ dont la miséricorde est sans bornes, je vous demande la permission de voir ma fille, avant son départ, et de la bénir. Il y a si longtemps que je ne l'ai vue...

— Parfaitement, dit de Danveld. Tu vas la voir ici, en présence de tous, afin que tous puissent apprécier notre façon d'agir.

Et il ordonna à l'un des écuyers d'amener Danousia, après quoi il se tourna vers Siegfried de Löwe et les frères Godfried et Rotger, dont les visages exprimaient le plus grand étonnement.

— Tu as changé d'idée, fit de Löwe à voix basse. Je comprends que tu laisses partir cette fille, et je suis loin de m'y opposer, mais lui!..

Et le cruel et valeureux frère Rotger ajouta:

— Comment? Vous voulez remettre en liberté ce chien diabolique?...

— Bah, il paiera une rançon! répondit de Danveld.

— Il aura beau nous donner tout ce qu'il possède, il en pillera le double d'ici peu.

— J'approuve ta façon d'agir quant à la fille, reprit de Löwe. Mais je suis persuadé que ce loup fera encore pleurer pas mal de fois les brebis de l'Ordre...

— Et notre parole? demanda de Danveld, en souriant.

— Tu as changé d'idée...

Hugo de Danveld haussa les épaules.

— Vous êtes insatiables! fit-il.

Cependant, plusieurs hommes entourèrent Jurand, et, fiers de la gloire qui allait rejaillir sur eux tous, grâce à la bonne action de Danveld, ils se mirent à vanter les vertus chrétiennes de l'Ordre teutonique.

— Tu vois, casseur d'os, lui disait le capitaine des archers du château, comment agissent les pieux Chevaliers de la Croix. Ce n'est pas ainsi qu'auraient agi tes frères païens avec un des nôtres...

— Tu te saoulais avec notre sang!

— Et nous répondons par la miséricorde à tous tes méfaits!...

Jurand était tellement ému par l'idée que, tout à l'heure, il allait voir Danousia; il se sentait si heureux dans son malheur, qu'il ne faisait attention ni à l'arrogance, ni au mépris dont étaient remplies les paroles de tous ces hommes.

Et ce fut d'une voix presque repentante qu'il leur répondit:

— Oui! c'est vrai! j'ai été dur pour vous... mais je n'ai jamais agi en traître...

Tout à coup, une voix cria du fond de la pièce: — On amène la jeune fille!

Un grand silence se fit dans la salle, suivi, presque aussitôt d'un immense éclat de rire.

Entre l'écuyer, à qui de Danveld avait ordonné d'aller chercher Danousia, et la sœur servante, que les lecteurs connaissent, avançait une épouvantable laideron, vêtue de blanc, avec ses cheveux dénoués, serrés d'un ruban.

(A suivre.)

JEUX DE LETTRES

Jeux de 13

AU BUREAU DU JOURNAL

VARIÉTÉS

BAL DE NOVEMBRE

NOUVELLE

Après ma visite au cimetière, dans le brouillard qui pleurait sur la grisaille des granits et le vert noir des cyprès, je suis entré chez la grassouillette et rubiconde Mme Sapain, la marchande d'ornements funèbres et de couronnes mortuaires, afin de lui régler ma petite note d'entretien de tombes et, tandis qu'elle paraphait le timbre-quittance de mon reçu, nous avons commencé de bavarder, car nous sommes — hélas! — de très vieilles connaissances.

— Et ce tout ce qu'il vous faut pour cette année, Monsieur? Ne nous faites-vous pas quelque commande nouvelle? me demanda-t-elle, le regard voilé de mélancolie, avec un demi sourire de condoléance et d'une voix de soupirs.

— Dieu merci! C'est tout, Madame Sapain.

Et, frappé de sa belle mine, je ne pus me tenir d'ajouter:

— Mais de quelle santé florissante vous jouissez! Vous rajeunissez chaque année.

— Et oui, Monsieur, fit-elle, le regard éclairci, la voix gaie, et avec un sourire qui ne demandait qu'à s'épanouir, je ne me sens pas trop mal. Quand les affaires vont bien, vous comprenez, tout s'en ressent. Et après un hiver d'influenza, cet été de choléra nous a fait gagner gros.

Je ne sus réprimer un léger mouvement, et elle crut devoir reprendre aussitôt son expression de contrainte et de compassion pour m'expliquer:

— Ah! oui, je sais bien, Monsieur, je ne devrais pas vous avouer cela, ce n'est pas convenable, mais c'est plus fort que moi! Dans n'importe quel métier on a le droit de se montrer content de réussir. Dans le nôtre, plus on gagne d'argent et plus on a raison de se réjouir, plus il faut paraître triste. C'est un commerce ingrat, exigeant et difficile, allez! Nous n'avons affaire qu'à des gens aux yeux pleins de larmes, tout pâles dans leurs vêtements de deuil. Si je leur offrais mes articles en lançant le petit mot pour rire ou bien en sautillant comme un cabri, j'aurais l'air d'insulter à leur douleur et de me ficher d'eux. Ils s'en offusqueraient et prendraient immédiatement la porte. Il faut à la vendeuse un geste lent, un chuchotement d'église, un regard dolent, toute une attitude d'enterrement. Ah! Monsieur, c'est joliment pénible! Moi, je n'avais pas du tout cette vocation-là. Je suis naturellement vive, bruyante, bavarde et joyeuse comme une alouette. Aussi, dans les commencements, c'était une vraie torture pour moi que cette contrainte-là. Ce défilé de pleurnicheurs en noir m'exaspérait. Peu à peu, je m'y suis faite, mais il y a des moments où ça me crispe encore. Aussi, la boutique fermée, je prends ma revanche.

— Et votre mari?

— Oh lui, Monsieur, il a la vocation. Il est né là-dedans et, de plus, sa maladie de foie lui tire les joues et lui cerne les yeux. Avec cette figure-là, il vend ce qu'il veut. Mais mon fils Ernest, par exemple, c'est tout le tempérament de sa mère. Ça chagrine le papa que son fils ne puisse pas faire valoir le fonds par lui-même; mais, avec sa santé plantureuse, sa face bouffie et rayonnante, mon Ernest ferait faillite en quinze jours. Cela nous a rendus bien soucieux, mais nous ne pouvions tout de même pas tourmenter et mettre à la diète notre fils, notre fils unique, pour lui faire prendre la mine de son emploi?

— Naturellement.

— D'autant plus qu'un mariage arrangera peut-être les choses. Il y a déjà lieu d'espérer que notre Ernest ne s'éprendra pas d'une grosse réjouie comme lui. Il nous faudrait une petite bru pâlotte, à mine attendrissante. Oh! nous trouverons et sans chercher bien loin, si j'en crois l'apparence. Ernest est beau garçon, et on sait, dans notre partie, que ses parents « ont de quoi ». Il n'aura... il n'a eu que l'embarras du choix. Ainsi — mais je vous dis ça en confidence, Monsieur, et ne le répétez à personne au monde, car ça pourrait nous nuire près de la clientèle — ainsi, tout dernièrement, le coup de feu du jour des morts passé, j'ai eu vraiment besoin d'une réaction divertissante, et nous avons donné, dans le magasin débarrassé du comptoir et des marbres, une petite soirée... une petite soirée dansante...

Elle hésitait à continuer. J'eus un petit geste d'approbation, qui la fit repartir de plus belle:

— Oh! c'était très joli. Mon fils et moi, nous avions tapissé tous les murs et recouvert nos vitrines de tentures, et sur ces tentures nous avions attachés des petits bouquets...

— D'immortelles?

— Justement. Dame, on prend ce qu'on a! Puis, au-dessus, en guirlandes, nous avions accroché...

— Vos couronnes mortuaires...

— Oui... oh! mais les moins tristes! Sur le dessus des vitrines, à distances égales, Ernest avait posé nos urnes de marbre, de porphyre et d'étain. Ça faisait on ne peut mieux. Surtout quand nous avons allumé.

— Les cierges?

— Non, les bougies et les lampes. Toutes les couronnes, tous ces feuillages de perles blanches, violettes et noires scintillant aux lumières, c'était réellement d'un bel effet, je vous assure. Sans compter que nous avions fait venir un piano avec un cornet à pistons. On a polké, valsé et quadrillé jusqu'au jour. Et ce qu'on s'est amusé, ce qu'on a ri, Monsieur, c'est rien de le dire!

— Je vois cela d'ici.

— Vers minuit, on a fait flamber un punch monstre dans le plus grand de nos vases lacrymatoires. Mais le plus drôle de tout, ce fut le cotillon. Personne ne pensait qu'il y en aurait un, car j'avais refusé d'acheter les accessoires: c'était tout de même trop cher. Or, à trois heures du matin, alors que tout le monde croyait notre baluchon fini, Ernest s'exclame: « Attendez! attendez! On va cotillonner! » Et le voilà qui grimpe sur la banquette et qui décroche les couronnes. Il les passe au cou des danseuses d'abord, comme des colliers, puis au bras des danseurs, comme des brassards. Ensuite, il crie: « En avant la miousic! Et que chacun cherche sa chacune! » Tout le monde avait compris son intention. Et pendant que le pianiste tapait à plein clavier et que le cornet à pistons soufflait à pleines joues, tous les jeunes gens se précipitèrent vers les jeunes filles pour trouver et inviter celle dont la couronne portait une devise semblable à la devise de leur propre couronne.

— Pas la devise, Madame Sapain, l'épitaphe.

— L'épitaphe, si vous voulez, Monsieur, c'est tout comme. Il y eu d'abord un brouillamini et un méli-mélo désopilants; puis chacun trouva sa chacune, les couronnes se rejoignirent et les épitaphes analogues s'accouplèrent, se mirent à valser ensemble. Le spectacle devint tout à fait ravissant: une vraie figure de ballet! Enlacés deux à deux, les danseurs tourbillonnèrent et les couronnes papillotèrent, nous laissant lire au passage: « A mon cher mari », réuni à « Sa veuve inconsolable », « A mon bon père » frôlant « A ma vénérée mère ». Un « Requiescat in pace » tournoyait avec un « De profundis clamavi ». Il y avait bien un « Souvenir de gratitude » qui n'avait plus trouvé, faisant banquette, qu'une « Amère douleur », mais ce disparate-là s'effaçait dans l'ensemble, et nous n'en applaudîmes pas moins à faire craquer les boutons de nos gants. Avouez, Monsieur, que l'idée d'Ernest était bien ingénieuse?

— J'en conviens volontiers. Ce cotillon-là dut être folichon. Et quelle couronne avait gardée votre fils, Madame Sapain?

— Ah! ah! Monsieur, c'est là surtout qu'apparut la malice de mon gredin d'enfant. Nous avions bien remarqué que notre Ernest et la demoiselle des Lafosse, les marbriers d'en face — une jolie petite pâlotte dont les parents sont encore plus calés que nous — se faisaient de l'œil, mais nous ne pensions pas que c'était pour le motif sérieux. Or, dans la distribution des couronnes — « comme par hasard », vous m'entendez bien — Ernest s'est trouvé avoir la même épitaphe que cette petite Lafosse. Si bien qu'ils ont pu voltiger et flaneter tout à leur aise le restant de la nuit.

Et, souriant finement, dans un attendrissement de la voix et de l'œil, Mme Sapain acheva candidement:

— Vous pensez bien, Monsieur, que moi, la mère, je n'ai pas été dupe de ces manigances-là. En voyant qu'Ernest avec des « regrets éternels » au bras, courait droit à la petite Lafosse, qui avait précisément des « regrets éternels » au cou, j'ai tout de suite éventé la ruse des ces jeunesses. Ces « regrets éternels »-là, ça sentait d'une lieue les flançailles et le mariage!

CHARLES FOLEY.

CARTES DE VISITE

depuis fr. 2.50

à l'imprimerie du journal

Rue du Temple-Neuf 3.

IMPRIMERIE WOLFRATH & SPERLÉ

IMMEUBLES A VENDRE

ENCHÈRES D'IMMEUBLES
à PESEUX

Samedi 9 novembre 1901, dès 7 ½ heures du soir, à l'Hôtel des XIII Cantons, à Peseux, l'hoirie de Auguste Bonhôte exposera en vente, par voie d'enchères publiques, pour sortir d'indivision, les immeubles suivants :

Cadastre de Peseux :

Art.	104,	f° 6,	n° 2.	Aux Combes, vigne de	533 m²	1.514 ouv
	95,	5,	12.	» »	621	1.764
	105,	5,	11.	» »	464	1.318
	85,	6,	14.	» »	1827	5.190
	85,	6,	15.	» verger	1305	3.707
	885,	6,	53.	» vigne	1173	3.332
	98,	24,	13.	A Rugin, champ	618	1.755
	102,	24,	12.	» »	558	1.585
	1042,	14,	75.	Derrière chez Féron, jardin	44	
	1036,	14,	69.	» verger	153	
	951,	29,	7.	La Forêt de Peseux, Terrain en friche et vigne d'environ	2153	3.000
	942,	3,	30.	Aux Prises du Bas, vigne	760	2.159
	888,	9,	25.	A Boubin, »	585	1.661
	893,	17,	37.	Aux Tires, »	531	1.508
	933,	3,	28.	Aux Prises du Haut, verger	60	

Cadastre de Neuchâtel :

Art.	526,	f° 64,	n° 3.	Aux Ravines, vigne	914 m²	2.596 ouv.
	3327,	65,	46.	Aux Noyers Jean de la Grange, vigne	552	1.568
	38,	64,	6.	Aux Troncs, vigne	560	1.590
	1790,	64,	7.	» »	1026	2.914
	1791,	64,	32.	» »	954	2.710

Cadastre d'Auvernier :

Art.	96,	f° 35,	n° 3.	Creuse Dessus, vigne	249 m²	0.707 ouv.
	97,	35,	5.	» »	354	1.0 5
	747,	35,	4.	» »	701	1.991
	110,	35,	1.	» »	173	0.491
	111,	35,	7.	» »	355	1.008
	113,	35,	2.	» »	252	0.715
	114,	35,	6.	» »	762	2.164
	526,	36,	8.	Pain Blanc, »	873	2.480
	1202,	28,	31.	Tire, »	707	2.008

Cadastre de Corcelles-Cormondrèche :

Art.	115,	f° 5,	n° 1.	Les Virettes, champ de	4900 m²	1.814 pose.

Pour visiter les immeubles, s'adresser à Mme Bonhôte-Widmann, à Peseux, et pour les conditions de vente au **notaire Ernest Paris, à Colombier, chargé de la vente.**

ENCHÈRES D'IMMEUBLES
à Chez-le-Bart

Le **lundi 2 décembre 1901, dès 8 heures du soir, au café du Cygne, à Chez-le-Bart,** l'hoirie Rougemont, exposera en vente par voie d'enchères publiques, les immeubles ci-après, savoir :

I. CADASTRE DE GORGIER :

1. Une maison à Chez-le-Bart, renfermant logements, grange, écurie, remise et pressoir, soit le café du Cygne, avec ses dépendances, mesurant 541 mètres carrés (article 3432 du cadastre).

2. Une dite au même lieu à l'usage de remise avec jardin, d'une surface totale de 284 mètres carrés, article 3417 du cadastre.

3.	Article	3,433,	Chez-le-Bart,	jardin,	562 m²	
4.	»	3,424,	La Damettaz,	vigne,	3,357 »	9,530 ouv.
5.	»	3,430,	Clos-Dessous,	»	158 »	0,449 »
6.	»	3,434,	Roncinier,	»	752 »	2,135 »
7.	»	3,446,	»	»	418 »	1,186 »
8.	»	3,437,	Les Pommeaux,	»	936 »	2,657 »
9.	»	3,444,	A Moulin,	»	1,107 »	3,143 »
10.	»	3,422,	Clos Jacot,	»	462 »	1,311 »
				pré, 4,014 m²	11,886 perches.	
11.	»	3,447,	Es Maladières,	vigne,	1,944 »	5,518 »
				pré, 149 m².		
12.	»	3,414,	A Moulin,	» 5,814 »	17,216 perches.	
				vigne,	1,125 »	3,194 »
13.	»	3,415,	Combamare,	pré,	375 »	1,110 perc.
14.	»	3,418,	»	»	134 »	
15.	»	3,419,	»	»	1,998 »	6,393 »
		3,098,	»	»	161 »	
16.	»	3,420,	»	»	221 »	0,654 »
17.	»	3,431,	»	»	396 »	1,173 »
18.	»	3,435,	»	»	504 »	1,493 »
19.	»	3,436,	»	»	338 »	1,001 »
20.	»	3,421,	La Payaz,	champ,	576 »	1,706 »
21.	»	3,423,	Clos Jacot,	pré,	1,476 »	4,370 »
22.	»	3,425,	Chassagne,	champ,	3,069 »	9,088 »
23.	»	3,426,	»	»	9,801 »	29,020 »
24.	»	3,427,	»	»	5,769 »	17,083 »
25.	»	3,428,	Sur le Clos,	pré,	374 »	1,107 »
26.	»	3,429,	La Tuffière,	champ,	1,215 »	3,598 »
27.	»	3,445,	Roncinier,	»	1,359 »	4,024 »

II CADASTRE DE SAUGES :

28.	»	1,041,	Sur la Bruyère,	champ,	3,879 »	11,486 »
				buissons, 1,987 m².		

III. CADASTRE DE BEVAIX :

29.	»	2,247,	Les Champs Légers,	pré,	3,531 »	10,456 »

S'adresser pour visiter les immeubles à M. Fritz Niederhauser, à Chez-le-Bart, et pour tous renseignements à MM. **Ed. Junier, notaire,** à Neuchâtel, et **J. Montandon, notaire,** à Boudry.

Vente de vignes, à Cormondrèche

Le samedi 9 novembre 1901, à 8 heures du soir, à la Maison du Village, à Cormondrèche, il sera exposé en vente, par voie d'enchères publiques, les immeubles suivants :

Immeubles appartenant à M. PIERRE DE MEURON, à Neuchâtel

Cadastre de Corcelles-Cormondrèche

1. Article 1125, plan f° 16, n° 54. **Cadeau du Haut,** vigne de 1081 m (3.069/00 ouv.).
2. » 1126, » 23, » 219. **Les Grands Ordons,** » 566 m (1.606/00 ouv.).
3. » 1127, » 33, » 31. **A Préel,** » 1320 m (3.748/00 ouv.).

Cette dernière vigne a 2 ouvriers de reconstitués, sur américain.

Immeuble appartenant AUX ENFANTS DE AUGUSTIN JACOT, à Montmollin

Cadastre de Corcelles-Cormondrèche

Article 971. **L'Homme-Mort,** vigne de 1377 mètres (3.910/00 ouv.).

S'adresser, pour tous renseignements, au notaire DeBrot, à Corcelles, chargé de la vente.

VENTE DE VIGNES, à AUVERNIER

Le samedi 16 novembre 1901, à 8 heures du soir, à l'Hôtel du Lac, à Auvernier, les **héritiers de M. James Galland,** à Auvernier, exposeront en vente, par voie d'enchères publiques, les immeubles désignés comme suit au cadastre d'Auvernier :

1. Article 502, plan f° 40, n° 1. **Brena-Dessus,** vigne de 1155 m (3.279/00 ouv.).
2. » 986, » 32, » 2. **Seran,** » 536 m (1.521/00 ouv.).
3. » 1157, » 7, » 3. **Brena du Plan,** » 490 m (1.390/00 ouv.).

Pour tous renseignements, s'adresser au notaire F.-A. DeBrot, à Corcelles, chargé de la vente.

ENCHÈRES PUBLIQUES
Après faillite
Adjudication définitive

Aucune offre n'ayant été faite à la séance d'enchères du 28 septembre 1901, l'administration de la masse en faillite de Théophile-Frédéric Gern, menuisier, à Neuchâtel, exposera en vente publique, le samedi 16 novembre 1901, à 3 heures du soir, dans la salle de la Justice de Paix de Neuchâtel, par le ministère de A.-Numa Brauen, notaire, à Neuchâtel, l'immeuble désigné comme suit :

Cadastre de Neuchâtel.

Art 2414, plan f° 95, nos 248 à 253. Les Rochettes, bâtiments et places de 554 m. carrés. Limites : Nord, route de la Côte; Est, 2413; Sud, ruelle des Sablons; Ouest, 1954.

Il existe trois bâtiments sur cet article, savoir :

1. Une belle maison de sept appartements de trois chambres chacun, tous bien loués.

2. Un bâtiment neuf à usage d'atelier de menuisier, vastes locaux bien éclairés.

3. Un bâtiment de cinq appartements.

Assurance des bâtiments : Fr. 90,300. Rapport : Fr. 6,768.

Les maisons sont toutes en bon état d'entretien, faciles à louer à un prix rémunérateur. Elles sont bien bâties, exposées au soleil, avec vue sur les Alpes.

A teneur de l'art. 258 L. P., l'adjudication définitive sera donnée au plus offrant. Le cahier des charges sera déposé à l'Office des faillites de Neuchâtel, dès le 15 octobre 1901, et à l'Etude de A.-Numa Brauen, notaire, Trésor 5.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Paul Jacottet, avocat, administrateur de la masse Gern, et en l'Etude du notaire chargé de la vente.

Neuchâtel, le 8 octobre 1901.

Office des Faillites.

Etude Ed. PETITPIERRE, notaire
Rue des Epancheurs 8.

VENTE AUX ENCHÈRES
d'un immeuble de rapport

Le jeudi 14 novembre 1901, à 3 h. après midi, en l'Etude et par le ministère du notaire Ed. Petitpierre, on exposera en vente par voie d'enchères publiques, **l'immeuble portant le n° 8 de la rue de l'Industrie,** désigné au cadastre de Neuchâtel comme suit :

Art. 1635, rue de l'Industrie, bâtiment, place et jardin de 657 mètres carrés. **Limites :** Nord, 528, 1528; Est, 852; Sud, rue de l'Industrie; Ouest, 48, 528.

Subdivisions :

Plan f° 10, N° 29, rue de l'Industrie, logements de 210 mètres carrés.
Plan f° 10, N° 30, rue de l'Industrie, place et terrasse de 336 mètres carrés.
Plan f° 10, N° 31, rue de l'Industrie, jardin de 81 mètres carrés.

Le bâtiment est assuré contre l'incendie pour **59,600 fr.**

Le revenu annuel, susceptible d'augmentation, est de **3,580 fr.** Cet immeuble est bien situé, à proximité de la gare; les appartements qu'il renferme se louent facilement.

L'acquisition de cet immeuble constituerait un excellent placement de fonds à revenu élevé et durable.

Pour prendre connaissance du cahier des charges et des conditions de vente et pour visiter l'immeuble, les amateurs sont priés de s'adresser en l'Etude du notaire chargé de la vente, **rue des Epancheurs 8, à Neuchâtel.**

Etude G. ETTER, notaire
Place d'Armes 6, Neuchâtel

A vendre : Villas, en ville et aux environs. — Maisons d'habitation et de rapport. — Terrains à bâtir (rue de la Côte et quartier Saint-Nicolas).

A louer : Logements de 3 pièces, en ville et aux Parcs. Cave en ville.

Demandé : Petites propriétés bâties. — Terrain pour constructions. — Appartements de 5 à 7 pièces.

Jolie propriété à vendre au-dessus de la ville. Trois appartements et jardin. Prix 35,000 francs.

Etude **G. Etter, notaire,** Place-d'Armes 6.

PROPRIÉTÉ à VENDRE
à BOLE

Maison renfermant six à huit chambres et dépendances. Grand jardin. Verger. Surface 2417 mètres carrés. Belle vue. Proximité des deux gares. S'adr. Etude A.-Numa Brauen, notaire, Neuchâtel.

Maison de rapport à vendre, à Neuchâtel. S'adresser Etude A.-N. Brauen, notaire, rue du Trésor 5.

Sol à bâtir

On offre à vendre à de favorables conditions, un beau sol à bâtir à proximité de la gare. Belle vue. Ecrire sous chiffres E. C. 951 au bureau de la Feuille d'Avis.

Propriété à vendre

Jolie petite propriété, magnifique situation, belle vue sur le lac et les Alpes, dans village du vignoble, tramway, eau et gaz, dépendances, jardin d'agrément et potager. Prix 30,000 fr. Ecrire sous chiffre D. C. n° 982 au bureau de la Feuille d'Avis.

ENCHÈRES D'IMMEUBLES

Le lundi 11 novembre 1901, dès 8 h. du soir, au Café du Cygne, à Chez-le-Bart, **M. René Marson,** à Derrière-Moulin, exposera en vente par voie d'enchères publiques, **le domaine** qu'il possède à **Derrière-Moulin,** comprenant maison d'habitation (deux logements, grange, écurie, etc.) en parfait état d'entretien; 33 ouvriers de vigne en belle culture et 12 poses de champ. — Le tout est très bien exposé et d'un bon rapport.

S'adresser au propriétaire à Derrière-Moulin, ou au **notaire Montandon,** à Boudry.

MARIN

On offre à vendre ou à louer une jolie propriété renfermant dix pièces et dépendances avec jardin. Prix modéré. — S'adresser à MM. Zumbach et Cie, à Saint-Blaise.

VENTES AUX ENCHÈRES

VENTE de BOIS

Le **mercredi 6 novembre prochain,** la commune de Corcelles-Cormondrèche fera vendre par voie d'enchères publiques, dans ses forêts du Bois-Noir et de la Prise-Imer, les bois suivants :

198 stères sapin,
203 billons,
850 fagots,
2 toises mosets ronds,
4 lots dépouille (darre pour jardin),
32 ½ tas grosses perches pr échalas.

Rendez-vous à 8 ½ heures du matin, à Montmollin. La vente des perches ne commencera qu'à 1 heure après midi, à la Prise-Imer.

Conseil communal.

VENTE de BOIS

Le département de l'Industrie et de l'Agriculture fera vendre par voie d'enchères publiques et aux conditions qui seront préalablement lues, le **2 novembre,** dès 1 ½ heure de l'après midi, les bois suivants, situés dans la forêt cantonale du Bois l'Abbé :

27 plantes sapin,
3 billons chêne,
3 tas perches sapin,
43 stères de bois divers,
1800 fagots.

Le rendez-vous est à Champ-Monsieur. St-Blaise, le 28 octobre 1901.

L'Inspecteur des forêts du Ier arrondissement.

Les enchères de l'actif mobilier dépendant de la masse en faillite J. Glüker-Gaberel, tenancier de l'Hôtel du Faucon, à Neuchâtel, annoncées pour le 4 novembre et jours suivants, n'auront pas lieu

OFFICE des FAILLITES de NEUCHATEL.

O 531 N

ANNONCES DE VENTE

HORLOGERIE - BIJOUTERIE
ARTHUR MATTHEY
RUE DU SEYON
en face de la Boucherie sociale

Régulateurs, Pendules, Réveils. Montres, Chaînes, Bijouterie.
Beau choix dans tous les genres.

Orfèvrerie métal argenté, articles garantis, vendus aux prix de fabrique.
Orfèvrerie argent.

ALLIANCES
Garanties. — Prix modérés. — Réparations.

Magasin A. Courvoisier
Paul TRIPET, succ.

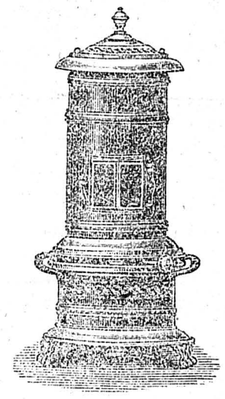

Moyen de chauffage le plus rapide et le moins coûteux

Garanti sans odeur ni fumée. Poids : 4 kgs.

Nouveau calorifère portatif à pétrole, **sans tube.** Ce nouveau modèle est muni des derniers perfectionnements. Manutention des plus facile et fonctionnement garanti.

Meubles à vendre

Pour cause de changement de domicile, à vendre 1 canapé velours frappé 2 places, très luxueux, 1 table Louis XV ovale, chêne, 6 chaises cannées jonc, ainsi que d'autres objets, le tout comme neuf. Rien des revendeurs. S'adresser au bureau du journal qui indiquera. 983

OCCASION

A vendre un bon violon ¾ à prix avantageux. S'adresser à M. Petz, Beaux-Arts 9, rez-de-chaussée.

Le soussigné offre, pour la plantation d'automne, un beau choix de

PLANTES VIVACES
Rodolphe GERBER, horticulteur
Chemin de la Boine

MANUFACTURE & COMMERCE DE

PIANOS

GRAND et BEAU CHOIX
pour la vente et la location.

MAGASIN LE PLUS GRAND
et le mieux assorti du canton
Rue Fourtalès nos 9 et 11, 1er étage

Prix modérés. — Facilités de paiement.

Se recommande,
AUGO-E. JACOBI
NEUCHATEL.

Cors aux pieds

et durillons disparaissent comme par enchantement avec l'**emplâtre arabique,** nouvelle invention sensationnelle. Plus d'inflammation et de douleurs. Enlèvement facile de cors avec leur racine. Garanti inoffensif. — Prix : la boîte, 1 fr. Seul fabricant **Cl. Brantl,** pharmacien, **Zurich,** Zähringstr. 25. — Dépôt à Neuchâtel, pharmacie A. Bourgeois. — Envoi partout.

LIQUIDATION RÉELLE

Pour cause de cessation de fabrication, on liquidera dès aujourd'hui toutes les marchandises en magasin, consistant en draps unis, cheviote pure laine, milaine pour hommes et pour dames, laine filée du pays et à tricoter. Toutes ces marchandises sont fraîches, de très bonne qualité et seront liquidées **au prix de fabrique** et même au-dessous.

Se recommande,
GYGAX-VIOGET
Filature et fabrique de draps et milaines à Boudry.

Succès par l'emploi journalier certain du véritable

SAVON AU LAIT DE LIS
BERGMANN

(*Marque déposée : Deux mineurs*) les rousses et toutes impuretés de la peau disparaissent. Par de nombreux certificats, reconnu comme le meilleur savon pour teint frais et délicat. Très économique. Le pain de 100 gr. à 75 c. chez MM. Bauler, Bourgeois, Jordan, Guebhard, pharmaciens à Neuchâtel et H. Zintgraff, pharm. à St-Blaise.

E. JEANMONOD
marchand de cuir
rue du Temple-Neuf — Neuchâtel

Remède infaillible pour faire disparaître les cors, verrues et peau dure.

Colle du Congo pour souder verres, cristaux et porcelaines.

Fournitures en tous genres pour cordonniers et selliers.

Vernis, cirages fins et ordinaires pour chaussures noires et de couleur.

LIQUIDATION

prompte et réelle de tous les articles.

Encore un grand choix
de
SOIERIES, TAFFETAS
val. 3 fr. pr 1 fr. 95

Soieries, Velours, Rubans
Dentelles, Broderies
Corsets, Tabliers, Bas, etc.
Laines et Cotons

Tous ces articles vendus au-dessous du prix d'achat.

MAGASIN DE SOLDES
Flandres 3

J. MORGENTHALER
Poteaux 8
achète et vend
toujours des souliers et habits usagés encore en bon état.

A la même adresse, raccommodage de chaussures à des prix très modérés.

MILAINE Ire

Les soussignés vendent toujours des milaines de première qualité, à des prix modérés. Grand choix. Spécialités pour boulangers. Echantillons franco à disposition.

SCHWAB Frères, *Anct, ct. Berne.*

---

34 **Feuilleton de la Feuille d'Avis de Neuchâtel**

LES

Chevaliers de la Croix

ROMAN HISTORIQUE

Par HENRYK SIENKIEWICZ

Traduit du polonais par Maurice-R. SKALSKI

XXXII

Le voyage de Zbyszko à Marienbourg n'eut aucun résultat pratique. A peine, le Grand Maître, grâce à la lettre du duc de Mazovie et aux recommandations de M. de Lorche, avait-il consenti à lui remettre une autorisation écrite de rechercher Danousia dans tous les châteaux-forts de Prusse, qu'une guerre éclata entre la Lithuanie et l'Ordre teutonique. En présence de cette guerre, l'autorisation délivrée par le Grand Maître, « en temps de paix », cessait d'être valable, et les supérieurs auxquels le jeune chevalier s'était adressé ne voulaient même pas en prendre connaissance.

Zbyszko n'apprit en Prusse qu'une chose pouvant l'aider dans ses recherches. C'était la nouvelle du départ de Siegfried de Löwe pour la guerre de Lithuanie. En conséquence, il décida de se rendre immédiatement auprès du grand duc Witold pour prendre part à cette guerre et s'emparer du vieux Siegfried qui, seul, pouvait lui dire où se trouvait Danousia et ce qu'était devenu le malheureux Jurand.

Arrivé en Lithuanie, il y fut rejoint par son oncle Mathieu qui, prévenu par Chlava de son départ pour Marienbourg, était allé à sa rencontre et, s'étant croisé avec lui en route, était reparti aussitôt à sa recherche.

Après l'avoir serré contre son cœur comme le meilleur des pères qui, depuis longtemps, n'avait pas vu son enfant, Mathieu raconta à Zbyszko des choses extraordinaires.

Ayant appris par Chlava que son neveu était parti pour Marienbourg, et fort inquiet pour lui, le vieux chevalier, aussi rusé que vaillant, avait réussi à obtenir, par l'intermédiaire de la duchesse Alexandra, sœur du roi Jagello, un sauf-conduit du comte Lichtenstein, lui-même, lui donnant libre accès de la Prusse.

Lichtenstein qui, jadis, avait vu Mathieu coiffé de son casque, ne l'avait point reconnu lorsque la princesse Alexandra le lui avait présenté à Plock comme un pieux chevalier désirant faire la connaissance du Grand Maître de l'Ordre teutonique et voulant se rendre à cet effet à Marienbourg.

En un mot, le subterfuge avait parfaitement réussi et Lichtenstein, en remettant au « pieux chevalier » le sauf-conduit que celui-ci lui avait demandé pour pouvoir arriver librement jusqu'à Marienbourg, était loin de se douter que ce chevalier était l'oncle du jeune écervelé qui l'avait attaqué, jadis, sur la route de Cracovie; l'homme qui avait fait le vœu non pas de faire le voyage de Marienbourg, mais d'avoir un jour sa peau à lui, Lichtenstein.

Pour ne rien devoir à son ennemi et avoir la conscience nette, le vieux Mathieu, qui avait des principes, tout en les arrangeant un peu à sa façon dans les circonstances difficiles de la vie, avait offert à Lichtenstein une belle timbale en argent à titre de souvenir et en échange du sauf-conduit, tant désiré.

Ainsi muni, Mathieu avait pris le chemin de la Prusse. Il était sur la route d'Ortelsbourg, lorsque son guide avait attiré son attention sur un vieillard de stature gigantesque, vêtu de haillons, qui descendait d'une petite colline. Le malheureux devait être aveugle, car il tâtonnait à droite et à gauche avec son bâton pour trouver la route. En effet, s'en étant approché, Mathieu avait remarqué qu'il avait deux trous béants à la place des yeux. En outre, il était horriblement mutilé : il avait la langue coupée et, à la place de sa main droite, pendait un chiffon sale attaché à son bras... Or, en cet infortuné vieillard, vêtu comme un mendiant et dont la barbe inculte descendait jusqu'aux genoux, le Tchèque Chlava, qui accompagnait Mathieu, avait reconnu... Jurand de Spychovo!

Siegfried de Löwe, ayant appris que le duc de Mazovie avait demandé au Grand Maître de déléguer deux juges qui, d'accord avec deux juges polonais devaient faire une enquête sur ce qui s'était passé à Ortelsbourg, s'était empressé de remettre Jurand en liberté... mais dans quel état!... Ainsi, de Löwe avait tenu sa terrible promesse : « il ira où « ses yeux » le conduiront et il ne pourra ni dire du mal de l'Ordre, ni lever la main contre sa puissance ».

Ramené chez lui, Jurand passait, à présent, ses journées étendu sur un lit, dans un demi-sommeil, tenant un crucifix dans sa main valide. Comme il ne pouvait pas voir, mais pouvait entendre, il avait appris que Zbyszko continuait ses recherches pour retrouver Danousia. Mais le malheureux ne devait pas avoir grande confiance en leur réussite, car, chaque fois qu'on lui en parlait, il se contentait de lever le crucifix vers le ciel, comme pour dire que là, seulement, il pourrait se rencontrer avec sa fille chérie.

Mathieu de Bogdanietz fit encore savoir à Zbyszko qu'après avoir ramené Jurand à Spychovo, il était reparti pour Ortelsbourg où, grâce au sauf-conduit de Lichtenstein, il avait été très bien reçu et avait pu causer avec l'aumônier du château-fort, un brave homme, qui lui avait donné tous les détails concernant les tortures, auxquelles on avait soumis Jurand, et la captivité de Danousia.

Le bourreau que Siegfried de Löwe avait chargé de mutiler Jurand, était un muet. Il savait, cependant, expliquer tout ce qu'il voulait à l'aumônier par des signes, que celui-ci comprenait parfaitement. Aussi, lui avait-il raconté de cette manière que de Löwe lui avait ordonné d'arracher à Jurand la langue, de lui brûler son unique œil et de lui couper la main droite.

Ce bourreau était capable des plus grandes atrocités lorsqu'il s'agissait d'un homme; on lui aurait ordonné d'arracher par lambeaux, avec ses dents, la chair de son prochain, qu'il l'aurait fait, sans murmurer. Mais lorsqu'il s'agissait d'une jeune fille, c'était différent. Dans ce cas, on aurait pu le menacer de la roue, l'assommer, qu'il aurait non seulement refusé d'obéir à ses maîtres, mais encore risqué sa vie pour sauver la victime. Voici quelle en était la cause : cet être sauvage avait eu une fille, qui avait été assassinée dans des circonstances tragiques, et sa mort l'avait rendu à moitié fou. Aussi, chaque fois qu'il voyait une jeune fille, il lui semblait que c'était son enfant, et il était prêt à la défendre au prix de sa vie.

Après avoir fait mutiler le malheureux Jurand, Siegfried de Löwe avait voulu assassiner Danousia pour venger la mort de Rotger, tué par Zbyszko. Mais le bourreau s'était caché la nuit dans l'escalier conduisant à la tour, où était enfermée la fille de Jurand, et, au moment où le vieux Siegfried s'y rendait pour accomplir le sacrifice humain décidé, il lui avait flanqué un coup de poing, en le faisant rouler en bas de l'escalier. Siegfried qui dans l'obscurité, n'avait point reconnu le bourreau, s'était figuré que c'était un esprit qui lui avait défendu l'accès de la tour, et il avait renoncé à son projet sanguinaire. Cependant, en se rendant à la guerre de Lithuanie, il avait emmené avec lui la pauvre Danousia, gardée nuit et jour par la fidèle sœur servante d'Ortelsbourg, ne sachant pas encore ce qu'il allait en faire, mais décidé, avant tout à ne jamais la rendre à Zbyszko; à Zbyszko qu'il haïssait de toute son âme rancunière et cruelle : à Zbyszko, qui avait tué Rotger, son disciple... et son fils.

Le brave aumônier avait encore dit à Mathieu qu'en quittant Ortelsbourg, Siegfried de Löwe s'était rendu tout d'abord au château-fort de Ragnet qui se trouvait sur la frontière lithuanienne.

C'est alors que Mathieu, sans perdre un instant, était parti pour la Lithuanie, d'autant plus qu'il avait appris que Zbyszko s'y était dirigé avant lui.

Ils se rencontrèrent au camp du prince Skirvoïllo, un chef lihutanien de grande valeur, qui bivouaquait près de Kovno.

XXXIII

Sanderus avait tenu sa parole.

Etant originaire d'Ortelsbourg, il avait réussi à entrer dans les bonnes grâces de Siegfried de Löwe et l'avait suivi jusqu'à la frontière lithuanienne, toujours en sa qualité de marchand de reliques.

Un jour, après une bataille durant laquelle les Lithuaniens avaient réussi à mettre en déroute un fort détachement de l'armée de l'Ordre, Zbyszko sortit de sa tente pour voir les prisonniers, qui allaient être pendus tout à l'heure, pour essayer d'en tirer quelque chose qui pût le mettre sur la piste de Siegfred de Löwe.

Tout à coup, il entendit une voix qui ne lui était pas inconnue et qui hurlait à tue-tête.

— Mon maître! mon bon maître! Sauvez-moi! Sauvez moi!...

— Sanderus! s'écria Zbyszko, stupéfait.

— Sanderus! répéta Chlava, non moins étonné.

Et Sanderus, qui était attaché à un arbre, continuait de vociférer :

— De grâce, détachez-moi!... Je sais où est la fille de Jurand!... Sauvez-moi!..

Sur un signe de Zbyszko, le marchand de reliques fut détaché aussitôt, mais il avait subi une telle commotion, qu'il tomba par terre, évanoui, avant de pouvoir parler.

Zbyszko et Chlava eurent un mal énorme pour le faire revenir à lui, et lorsque, enfin il fut sorti de son évanouissement, il éclata en sanglots, en disant que des fils de Bélial lui avaient meurtri le corps avec leurs piques et lui avaient volé son cheval qui portait sa boîte à reliques.

Le vieux Mathieu, arrivé sur ces entrefaites, qui ne connaissait pas Sanderus et n'en avait entendu parler que fort vaguement, le regarda d'un œil soupçonneux.

— Qui es-tu? lui demanda-t-il, et que faisais-tu parmi les Chevaliers de la Croix?

— Vous me demandez qui je suis, puissant chevalier? répondit le vagabond avec un air de reproche. Veuillez le demander à ce prince vaillant qui me connaît depuis longtemps.

Et de la main, il indiqua Zbyszko.

— Vous pouvez le demander également à ce comte tchèque, ajouta-t-il en se tournant vers Chlava.

Puis, après avoir avalé d'un trait un pot de lait de jument, que Zbyszko lui avait fait offrir pour le réconforter, il dit d'une voix sonore en s'adressant au jeune chevalier de Bogdanietz :

— Seigneur, vous m'avez sauvé la vie deux fois : aujourd'hui, et le jour de notre première rencontre, lorsque, seul dans la forêt, j'eusse été dévoré par des loups si vous ne m'étiez pas venu en aide. Depuis ce jour-là, j'ai senti pour vous, dans mon cœur, une reconnaissance éternelle. Aussi, ai-je tenu fidèlement la promesse que je vous ai faite avant votre départ pour Marienbourg. Ayant appris, grâce à mon flair et à mon intelligence que vous avez été à même d'apprécier, — vous savez que je ne me flatte jamais, mais ce qui est vrai est vrai, — ayant appris, dis-je, que la fille de Pan Jurand et votre épouse, noble seigneur, était enfermée dans la tour d'Ortelsbourg, je me suis accroché à la personne de ce vieux brigand de Siegfried de Löwe comme une véritable sangsue. Je me suis dit : « J'irai où il ira, en enfer, s'il le faut, mais je saurai ce qu'il veut faire de la malheureuse prisonnière ». Et c'est ainsi que je l'ai suivi d'Ortelsbourg jusqu'au château de Ragnet...

Sanderus est un pêcheur, ajouta-t-il, — l'Ecriture dit que les saints, eux-mêmes, pèchent neuf fois par heure, — mais c'est un honnête homme.

(A suivre.)

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité avec la Société des Gens de Lettres.

GRANDS MAGASINS

Halle aux Chaussures

Rue du Seyon

NEUCHATEL

L'ASSORTIMENT

des

CHAUSSURES D'HIVER

est au grand complet

PRIX TRÈS AVANTAGEUX

au comptant 5 % d'escompte

Se recommande, Th. FAUCONNET-NICOUD.

Téléphone nº 635

GRAND BAZAR

SCHINZ, MICHEL & Cie

Place du Port — Neuchâtel

Très grand choix d'**objets en bois préparés** pour la

PYROGRAVURE, la PEINTURE ou la SCULPTURE

Appareils à pyrogravure et accessoires, tels que :

pointes en platine, porte-pointes, soufflerie, bouchons, flacons à alcool ou à benzine, etc.

Accessoires et modèles pour la Peinture, la Pyrogravure, la Sculpture, le Découpage du bois :

Braseline, vernis transparents pour teindre le bois (40 nuances), à 75 cent.
Couleurs émail, à 60 centimes le pot (50 nuances).
Or, argent et cuivre, à 80 centimes le pot.
Or liquide, à 60 centimes le flacon.
Planches en tilleul, érable, noyer, poirier, pommier, cerisier, de 3, 5 et 8mm d'épaisseur.
Nouveauté : Ouvrages avec clous, pour garçons. Grand succès.

MAGASIN DE CHAUSSURES

C. BERNARD

RUE DU BASSIN, près du passage du tram

Reçu un grand assortiment de chaussures fortes pour la saison, pour hommes, dames, fillettes et enfants.

Spécialité de genres élégants et solides des principales maisons suisses et étrangères.

Bottines en drap et feutre, confortables, à crochets, pantoufles, cafignons lisières, socques, chaussons, semelles, à très bas prix.

Chaussures en feutre vaporisé, article léger et solide. Pantoufles feutre, semelles enduites, à 0.95, bonne qualité.

Caoutchoucs anglais, russes et français.

Souliers de gymnastique, plusieurs genres.

Beau choix de souliers pour soirées.

Réparations promptes et bien faites.

Escompte 5 %

Se recommande, C. BERNARD

MAGASIN DE BROSSERIE

9, RUE FLEURY, 9

Brosses de ménage en tous genres.
Grand choix de paillassons.
Balais, Tape-meubles.
Eponges, Peaux chamoisées.
Brosses à tonneaux.
Décrottoirs et plumeaux à parquet.
Réparations promptes et soignées.

Se recommande, Fritz ZURCHER
Fabricant de brosses.

BREVETÉ

"PLATINUM"

Anti-Corset

UN CORSET SANS L'ÊTRE

Baleines détachables

Corset lavable

1. - **Perfection de Forme.**
2. - **Absence de Toute Gêne.**
3. - **Propreté.**
4. - **Conservation de la Forme.**

E. WULLSCHLEGER - ELZINGRE

NEUCHATEL

Seuls fabricants :
The English «PLATINUM» Anti-Corset Co., LTD,
LONDON WC

Occasion

A vendre, à bas prix, chaise d'enfant et poussette à deux places. — S'informer du nº 942 au bureau de la Feuille d'Avis.

Boulangerie Emile Hofmann

Grand'Rue 12, Neuchâtel

TOUS LES LUNDIS

GATEAUX AU FROMAGE et au beurre

Hc 5415 N *Se recommande.*

BOULANGERIE-PATISSERIE

HENRI MOREAU

Orangerie et faubourg de l'Hôpital

Tous les dimanches

CORNETS ET MERINGUES

Se recommande.

Scierie Léon MARTENET

à SERRIÈRES

Fabrique de caisses et caissettes d'emballage, exécution prompte. Prix courants à disposition.

Vient de paraître
chez
Delachaux & Niestlé édit.
NEUCHATEL

F.-H. BURNETT

Le Petit Lord

traduit de l'anglais
par Mlle E. DUBOIS ; illustré de 10 planches hors texte par H. Niestlé.

Un joli vol. in-12, broché . fr. 3. —
Elégamment relié . . . » 4.25

Occasion

A vendre un bureau à trois corps, antique, très bien conservé, avec encadrement en marqueterie. — S'informer du nº 991 au bureau de la Feuille d'Avis.

Demandez les spécialités

PANIER

telles que :

Biscotins neuchâtelois
Pains d'anis neuchâtelois
Leckerlets neuchâteloises
Tranches aux amandes
Croquettes aux noisettes
Bricelets citron
Bâtons milanais, etc.

chez

Mme DONNIER-BECK, Mme HUGUENIN-ROBERT, LANDRY-GROB, A. ZIMMERMANN, L.-H. MULLER, F. GAUDARD, R. LUSCHER, L. SOTTAZ, H. GACOND, PORRET-ECUYER, E. MAURER (Ecluse).
A Serrières : Mlle E. MICHEL.
A Auvernier : M. HOTZ.
A St-Blaise : S. MAURER, M. VIRCHAUX.

Broderie-Tapisserie

Mmes Bonnet & Furet

GENÈVE

Dépôt : Neuchâtel, 11, rue du Trésor, entresol. — Grand choix d'ouvrages et fournitures. — La maison prépare sur commande pour ameublements des canevas peints, styles anciens, modernes.

Coke, Anthracite, Briquettes

COKE PATENT DE LA RUHR

pour chauffage central

chez

W. SCHMID (Successeur de A. GYGER)
Place Numa-Droz et rue Saint-Honoré.

MONUMENTS FUNÉRAIRES

E. Rusconi - Sculpteur - **Neuchâtel**

Exécution et matériaux de 1er choix. — Prix réduits

La Société d'Apiculture
« LA COTE NEUCHATELOISE »
avise l'honorable public qu'elle a du

Miel extrait

en dépôt pour la vente journalière chez Mme **CHAUFFARD, Evole 7, Neuchâtel.** S'y adresser. H. 5573 N.

PAPETERIE

Gros & Détail

FUHRER-PONCIN

Rue Purry 4

NEUCHATEL

POUR 1902 :

Almanachs Berne et Vevey

ALMANACHS FRANÇAIS ET ALLEMANDS

AGENDAS

CALENDRIERS DE BUREAU

ÉPHÉMÈRES

CONFISERIE-PATISSERIE

Ch. Hemmeler

1, rue Saint-Maurice, 1

Tous les jours CORNETS et MERINGUES A LA CRÈME
VACHERINS et VERMICELLES

Entremets montés à la crème

(Pompadours, Chalets suisses, Seilles, Paniers)

Grand choix de pièces à 10 et à 5 centimes

PETITS FOURS SECS ET GLACÉS

Spécialité : ENGLISH CAKES

Spécialité de BONBONS AU CHOCOLAT et FONDANTS Zürcher Hüppen

TÉLÉPHONE 444

Les CAFÉS torréfiés RENOMMÉS

en paquets de 125, 250 et 500 grammes, de

HINDERER, de GRANDSON

se vendent chez M. Zimmermann, Epancheurs ; Société de Consommation, Sablons et Moulins ; Mme Donnier-Beck, Seyon ; Mme Huguenin, Trésor ; MM. F. Gaudard et R. Lüscher, faub. de l'Hôpital ; E. Mathys, Evole 9.

MAGASIN
de
Glaces et Tableaux

Rue Saint-Honoré 18

Reçu un beau choix de glaces et tableaux se vendant à des prix très modérés.

Encadrements en tous genres

Spécialité de la redorure de vieux cadres.

Se recommande,

P. STUDER

A remettre à Yverdon, pour cause de départ, dans un quartier bien fréquenté, sur la place du Marché, un bon café-brasserie-restaurant. Salle à manger et billard. Entrée en jouissance tout de suite. Payement comptant.

S'adresser par écrit au dépôt de la brasserie Beauregard, Yverdon.

LIQUIDATION
de montres

Pour cause de cessation de commerce, à vendre des montres d'excellente fabrication, à très bas prix. — S'adresser rue des Beaux-Arts 15, rez-de-chaussée.

Pain hygiénique

de farine complète

En vente aux boulangeries
Hausmann, rue Saint-Maurice,
Magnin, rue J.-J. Lallemand

A VENDRE

jeunes poules et coqs de quatre à cinq mois, races Houdans, Faverolles et Minorques. **Canards** de Rouen. — S'adresser à Borel-Hunziker, Belle-Rive, près Cortaillod.

Lingerie pour dames

chemises de jour et de nuit, camisoles, caleçons, jupons, sous-tailles, etc., **qualités et coutures soignées ; fabrication renommée depuis nombre d'années.** Demandez catalogue gratis et échantillons franco.

R.-A. FRITZSCHE, Neuhausen.

Mon représentant, M. Picard, Bercles 3, à Neuchâtel, passera chez la clientèle avec sa collection d'échantillons ; prière de lui faire la demande de son passage par carte postale.

A vendre 5 vagons bon

FUMIER

de vache. S'adresser à **Samuel Burkhalter, St-Imier.** H 8110 I

EMULSION

d'huile de foie de morue

aux hypophosphites de chaux et de soude
Employée avec succès depuis plusieurs années et recommandée spécialement pour les enfants.

Pharmacie F. Jordan

Médaille d'argent : Exposition nationale
GENÈVE 1896

A remettre tout de suite, dans un village bien situé du canton, petit

atelier de menuisier

Bonne clientèle assurée, peu de reprise. Bonne occasion pour un commençant.

S'informer du nº 995 au bureau de la Feuille d'Avis.

Le complet Naphtaly à 35 fr.

est le plus beau et le plus avantageux.

Taureaux

A vendre un taureau primé par 80 points, âgé de 16 mois, ou un taureau accepté âgé de 14 mois.

S'adresser à J. d'Epagnier, à Epagnier.

Louis KAISER, à Bâle

offre aux prix les meilleur marché, **paille, foin, farine pour fourrager, paille de tourbe, charbons, briquettes de tourbe et coke,** par wagons de 5000 à 10,000 kilos, franco à toute station.

Billets de passage de Ire, IIme et IIIme classe

pour tous les pays d'outre-mer, aux prix originaux. H 4269 Q

VARIÉTÉS

LA FIGUE

NOUVELLE

Trois divisions des grenadiers d'Oudinot, la division de Saint-Hilaire et les cuirassiers de Nansouty bivouaquaient. Il était une heure du matin.

Un énorme colonel, nommé Champeaux, entouré d'une trentaine d'hommes de son régiment, racontait des blagues pour amuser les blessés. Comme un grenadier s'éloignait, il le rappela :

— Ici, Watrin ! Nom d'un foutre ! on n'a jamais vu ça ! Je t'ai ordonné de rester ici jusqu'à l'arrivée de l'empereur !

Sur ce mot, il y eut un silence. Quelque chose d'amoureux passa sur les têtes et Watrin, dont on ne voyait que le front tout noir et un gros paquet de barbe, se mit à rire :

— L'empereur ! Ben quoi, l'empereur... Qu'est-ce que vous voulez que je lui dise, mon colonel ?

— Tu ne diras rien, entendu ! C'est moi qui lui parlerai. Mais s'il te questionne, tiens-toi ferme et réponds rondement. N'aie pas peur. Tu sais qu'il a l'habitude de flâner le soir par les bivouacs, d'interroger les soldats et d'offrir des récompenses à ceux qui les méritent. N'oublie pas ta réclamation.

— Bah ! dit Watrin, l'affaire de ma croix... Voilà cinq ans que je n'y pense plus.

— Tu gazouilles ! Je t'ai proposé, je te proposerai encore tout à l'heure. Tous tes camarades sont d'accord là-dessus ; ils t'ont décoré déjà, eux ! Tu es couvert de blessures, mon brave compagnon, tu as pris trois drapeaux, voilà des titres ! Si tu racontais tes campagnes et tes actions d'éclat, ce n'est pas un ruban qu'il faudrait te donner, c'est une « capote rouge » !

A ce moment, le factionnaire cria :

— L'empereur !

C'était lui. L'état-major l'accompagnait, immobile dans ses manteaux, à quatre pas de ses bottes, muet. Il était vêtu en officier de chasseur, tunique verte et gilet blanc. On ne le reconnaissait qu'à la petitesse de sa taille et à la grandeur de son escorte.

— L'appétit va bien ?

Le bivouac murmura :

— Oui, mon empereur.

— Qu'y a-t-il dans votre soupe ?

— Du cheval autrichien.

Napoléon sourit.

— Voyons, dit-il rapidement, on s'est battu hier, camarades, on se battra demain ; que ceux qui ont des droits à la Légion d'honneur ou à l'avancement s'approchent.

Comme l'empereur s'adressait aux soldats, le colonel Champeaux n'osa parler, mais il poussa Watrin.

— Vas-y ! lui souffla-t-il. Un pas en avant, marche ! Mais va donc, mulet !

Watrin sortit des rangs. La flamme du bivouac l'illumina.

— Comment t'appelles-tu ?

— Watrin, sire, grenadier du maréchal Oudinot.

— Et tu veux ?

— La croix !

Napoléon le regarda longuement.

— C'est bien, dit-il, parle. Qu'as-tu fait pour la mériter, cette croix ?

Watrin prit la position du soldat sans armes, cette immobilité de parade qui donne aux militaires la rigide allure des morts.

— C'est moi, dit-il en tremblant, c'est moi, mon empereur, qui vous a donné une figue dans le désert de Jaffa.

On entendit un juron étouffé : « Bougre d'andouille ! » grogna le colonel en s'éloignant. Tout le bivouac éclata de rire. Napoléon lui-même avait souri.

— Je t'en sais gré. Mais ce fruit ne vaut pas la croix. Attendons tous les deux une autre occasion. J'espère qu'au combat de demain...

— Demain, demain comme les autres fois, murmura le vieux grenadier. Je n'ai pas de chance.

Personne n'entendit. La gaîté bruyante des soldats roulait vers d'autres feux. On se pressait, on courait. Des torches de paille s'allumaient dans la nuit. Ces mots : « L'empereur ! l'empereur ! » bordissaient déjà de tous côtés. Napoléon quitta Watrin et s'enfonça dans la multitude.

. . .

Dès l'aurore, l'archiduc recommença l'attaque et voulut percer la ligne entre Essling et Aspern. Une division de cuirassiers vola sur l'ennemi. Masséna hurlait : « Grenadiers ! on s'amuse là bas sans nous ! » Lanne, sans se préoccuper s'il était suivi, courut en avant, et la vieille garde démuselée tomba des crocs et des pattes sur les Autrichiens. En une heure l'armée de l'archiduc fondit. Comme ses tronçons revenaient, la garde les reçut à mitraille et Bessières commanda le galop. Charge décisive. L'ennemi s'enfuit, revint, s'enfuit encore. Ces contre-coups rendirent la victoire ondoyante. Le combat dura trente heures.

Le soir, on prit du repos et l'empereur, suivant son habitude, alla visiter les ambulances.

Comme il passait devant les blessés, une tête qu'il reconnut l'arrêta :

— C'est mon homme d'hier...

Un chirurgien était là.

— La blessure de cet homme est-elle grave ?

— Non, sire, je pourrais même enlever l'appareil.

Watrin dormait, raide comme un épieu, la face crevée d'une oreille à l'autre.

— Qu'on fasse venir Claparède.

Un officier disparut ; bientôt le général arriva.

— « Racontez-moi » cet homme, dit l'empereur.

Claparède, habitué à ces sortes de questions, fit appeler un de ses adjudants, avec les livrets.

Tous les blessés de l'ambulance avaient flairé l'empereur. Hors des couvertures, ils regardaient, sinistres.

Claparède fit un signe. L'adjudant ouvrit le livret :

— « Watrin, né à Miramont, en 1767... »

— Passez, dit l'empereur impatient. Cet homme a-t-il des punitions ?

— Aucune, répondit l'adjudant.

— Et les campagnes ?

Claparède feuilleta lui-même le livret.

— Sire, cet homme a fait partie des armées du Nord, de la Moselle ; il s'est battu à Toulon ; ensuite, on l'a incorporé dans les troupes de Sambre-et-Meuse ; il a fait trois ans d'Italie et trois ans de Grande-Armée ; c'est un brave.

Napoléon pâlit. Il se rappelait son injustice de la veille.

— Et les blessures ?

— Je puis répondre à Votre Majesté, dit le chirurgien.

Il saisit le drap et le rejeta. Watrin était un homme sec, aux muscles forts comme des câbles, et dans le poil de sa peau les entailles qui apparurent proclamèrent aussitôt sa gloire : biscaïens, coups de lances, éclats de bombes ; il en avait à la tête, dans les cuisses, aux reins, partout, et celle de la journée, la dernière, en fendant sa bouche, avait élargi son rire d'un pied.

— Recouvrez-le, dit l'empereur.

A ce moment, Watrin se réveilla...

Ses yeux rôdèrent au plafond. Puis, comme s'il continuait éveillé le songe qu'il venait de faire :

— La croix... la croix...

Napoléon fit un pas vers l'homme :

— Je te fais chevalier de l'Empire !...

— La croix !...

— Et j'ajoute une dotation de douze cents francs de rente.

— La croix ! j'aime mieux la croix !

— Tu l'as, puisque le titre de chevalier comporte la croix et la rente.

— Pas de rentes, répétait Watrin, je voudrais la croix...

Il n'en sortait plus. Les titres n'entraient pas dans sa caboche. Quant à l'argent, ceux qui n'en ont jamais eu le méprisent. Watrin ne voyait, ne comprenait que la croix, le ruban rouge, l'étoile...

— La croix, mon empereur, je préfère la croix... donnez-moi la croix !

Napoléon détacha la sienne de sa poitrine :

— Entêté ! la voici ! Es-tu sûr de l'avoir gagnée, maintenant ?

Watrin l'empoigna d'une main à casser un pommeau de sabre, et Napoléon dit à Claparède :

— J'ai demandé hier à cet homme ce qu'il avait fait pour mériter la Légion d'honneur, il a répondu qu'il m'avait offert une « figue » dans le désert de Jaffa. Parole ? je conduis une armée d'enfants !

— Il ne me semble pas, sire, dit le général. Watrin se croit plus honoré d'avoir sauvé peut-être votre vie en vous rendant ce service que de s'être fait blesser en combattant vos ennemis.

Claparède devait avoir raison, car l'empereur s'éloigna sans répondre un mot.

. . .

Watrin est mort très vieux, et ma famille l'a connu. En 1857, il était encore maire de mon petit pays, en Gascogne, toujours très correct, avec son nez pommé, ses yeux bleus, ses favoris en crosses de pistolets, coiffé d'un haut chapeau poilu et serré dans une grande lévite à seize boutons. Personne n'avait son tour de main pour remettre à l'ordre les administrés. Il savait tout juste écrire sa signature, mais il était quand même la gloire de notre ville : pensez donc ! la croix de l'empereur...

Aussi, après avoir marié au nom de la loi, il était presque toujours « de noces » au nom de la joie, et, après les chansonnettes, si on lui demandait de dire un conte : « Et té, Monsieur Watrin, justement ! l'histoire de votre croix ! » vous croyez peut-être qu'il allait se faire valoir, citer ses actions d'éclat, ses trois drapeaux, ses blessures ?... Pas du tout ! Est-ce que ça comptait ? Tout ça, c'était du service. Et, grave, une main entre deux boutons de sa lévite, il faisait sonner son creux :

— Pourquoi j'ai eu la croix d'honneur ? Mais vous le savez bien, mes amis : Un jour que nous étions dans le désert de Jaffa...

Et ce héros sans le savoir racontait l'histoire de la « figue ».

GEORGES D'ESPARBÈS.

IMPRIMERIE WOLFRATH & SPERLÉ